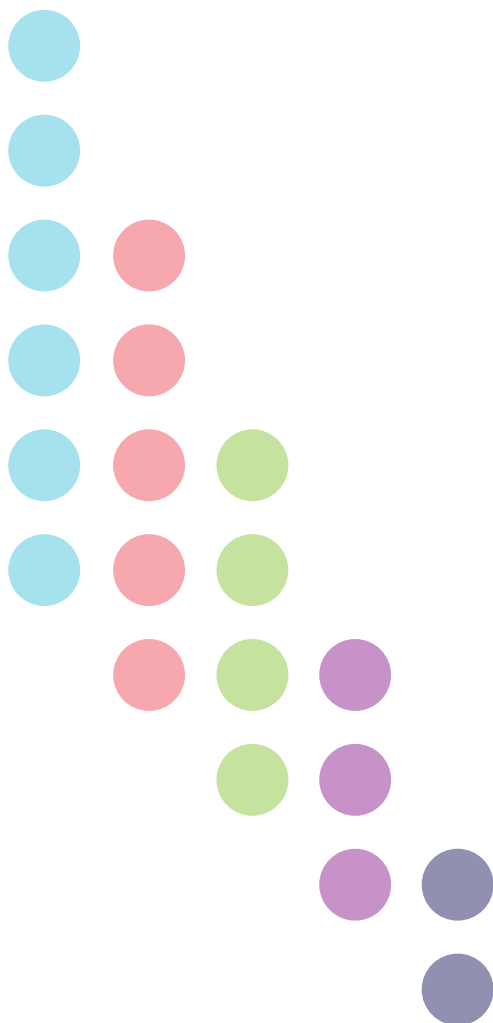


2024

Rapport d'activités





Rapport d'activités 2024 de Vichy Communauté

Conception/réalisation : Nathalie Naert - chargée de communication interne à Vichy Communauté

Édition : juin 2025

Crédits photos et illustrations :

Vichy Communauté (Christel Debout-Tomczak - Camille Sainte-Martine - Florent Rousseau - Lou-Anne Frion - Marcel Anton - Nathalie Naert - Nicolas Laleure - Widad El Ouafi - Florence Dépalle - Grégory Davaud - Muriel Gaime - Tom Chosson - Nathan Archassal - Angeles Listrat - David Bijon - Mathieu Boisseau - Bruno Chable - Florie-Laure Etien - Germain Mériaux - Geoffrey Pacaud - Didier Migliaccio - service des Sports - Régis Bonnet - Nathalie Burkart - Pôle Universitaire - Julie Cipièrre - Mariel Fontverne - Lionel Champomier), SIJ Vichy Communauté, Ville de Vichy (équipe du service des espaces verts, voirie : Dominique Charlieu - Clément Delavault - Emmanuel Lefevre), Yves Le Chapelin, Epictura, Axessdrone, Architecte Sinhsay Nachampassak, Alain Coupel Architecture, association Galatée, Ligue pour la Protection des Oiseaux.



Ce **rapport**, sous une forme synthétique et illustrée,
présente les **activités**
(événements marquants, actions des **services** communautaires...)
de la **Communauté d'agglomération Vichy Communauté**
tout au long de l'**année 2024**.

Un remerciement à nos principaux partenaires financiers :



Rapport d'activités 2024



Sommaire

Sommaire

P. 6

Vichy Communauté au 31/12/2024

P. 7-10

Carte d'identité - instances - services

P. 11

Actions 2024

P. 12-13

Quelques événements marquants

P. 14

Projet d'Agglomération AGIR 2035

P. 15

Services ressources et supports

P. 16-17

Ressources Humaines

P. 18-27

Budget

P. 28-34

Finances - Fiscalité - Politiques contractuelles

P. 35-36

Services : juridique - assurances - patrimoine

P. 37-38

Commande publique

P. 39-40

Systèmes d'information

P. 41

Système d'Information Géographique

P. 42-44

Archives

P. 45-47

Ingénierie technique - Bâtiments

P. 48-49

Ingénierie technique - Voirie

P. 50-52

Espaces verts

P. 53-54

Communication externe

P. 55-57

Territoire Intelligent et Durable

P. 58

Protection des données

P. 59

Accroître notre attractivité territoriale

P. 60-65

Développement économique

P. 66

Réseau Très Haut Débit

P. 67-74

Sports

P. 75-81

Promotion du tourisme et Patrimoine

P. 82-89

Pôle Universitaire

P. 90

Garantir une meilleure qualité de vie pour tous

P. 91-93

Petite Enfance et Enfance

P. 94-95

Jeunesse

P. 96-97

Action sociale

P. 98-99

Accueil des gens du voyage

P. 100-104

Santé

P. 105

Projet Alimentaire Territorial

P. 106

Culture

P. 107-108

Conservatoire artistique

P. 109

Innover pour accélérer la lutte contre le changement climatique

P. 110-112

Transition énergétique - Décarbonation

P. 113-114

Assainissement

P. 115-117

Eau potable

P. 118-120

Gestion des déchets

P. 121-126

Milieux aquatiques et prévention des inondations

P. 127-130

Espaces Naturels - Biodiversité et agroécologie

P. 131

Reconquérir nos cœurs de bourgs et de villes

P. 132-136

Habitat et logement

P. 137

Cœurs de villes / cœurs de bourgs

P. 138-143

Urbanisme

P. 144-146

Mobilités durables

P. 147-159

Maisons France Services



VICHYCOMMUNAUTÉ

Rapport d'activités 2024



Vichy Communauté

Vichy Communauté au 31/12/2024

Carte d'identité

Vichy Communauté, créée au 1^{er} janvier 2017, est issue de la fusion entre la Communauté d'agglomération Vichy Val d'Allier (23 communes) et la Communauté de communes de la Montagne Bourbonnaise (15 communes).

Population : 84 216 habitants (population municipale légale - INSEE 2021 - publication janvier 2024)

Superficie : 742,5 km²

Membre du Syndicat mixte « Pôle Métropolitain Clermont-Vichy-Auvergne »

39 communes depuis le 1^{er} janvier 2018 :

Abrest - Arfeuilles - Arronnes - Bellerive-sur-Allier - Billy - Bost - Brugheas - Busset - Charmeil - Châtel-Montagne - Châtelus - Cognat-Lyonne - Creuzier-le-Neuf - Creuzier-le-Vieux - Cusset - Espinasse-Vozelle - Ferrières-sur-Sichon - Hauterive - La Chabanne - La Chapelle - La Guillermie - Laprugne - Lavoine - Le Mayet-de-Montagne - Le Vernet - Magnet - Mariol - Molles - Nizerolles - Saint-Clément - Saint-Germain-des-Fossés - Saint-Nicolas-des-Biefs - Saint-Pont - Saint-Rémy-en-Rollat - Saint-Yorre - Serbannes - Seuillet - Vendat - Vichy

Compétences obligatoires :

- Aménagement de l'espace communautaire
- Développement économique et zones d'activités
- Promotion du tourisme
- Urbanisme
- Equilibre social de l'habitat
- Politique de la ville
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations
- Accueil des gens du voyage
- Collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés
- Eau potable (depuis le 1^{er} janvier 2020)
- Assainissement (depuis le 1^{er} janvier 2020)
- Eaux pluviales

Compétences supplémentaires :

- Voirie et parc de stationnement d'intérêt communautaire
- Equipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire
- Création et gestion de Maisons France Services
- Action sociale d'intérêt communautaire
- Cohésions sociale et solidarité territoriale (soutien aux structures à caractère social)
- Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie
- Soutien à l'attractivité du territoire
- Sécurité - hygiène et incendie/secours
- Commercialisation, promotion, communication et toutes actions en faveur de la valorisation des équipements sportifs ou des activités de pleine nature d'intérêt communautaire
- Gestion des Espaces Naturels Sensibles du territoire
- Participation à la préservation de la biodiversité
- Coordination de la transition énergétique
- Itinéraires de randonnées (pédestres, cyclistes ou équestres)
- Soutien à l'enseignement musical et à l'éveil musical
- Enseignement supérieur
- Enfance et jeunesse (structures d'accueil Petite Enfance, relais assistants maternels, accueils de loisirs sans hébergement, enseignement de la natation en milieu scolaire, réseau information jeunesse)
- Loisirs
- Coopération inter-territoriale et politiques contractuelles de revitalisation des centres-bourgs et centres-villes
- Soutien aux équipements et actions non reconnus d'intérêt communautaire (activités culturelles, sportives, touristiques...) en faveur de la cohésion sociale ou du développement du territoire
- Accompagnement d'aménagement de voiries autres que celles reconnues d'intérêt communautaire et participation à la réalisation de voies réservées aux 2 roues
- Études pour la révision de la réglementation intercommunale des boisements et schémas directeurs de desserte de massifs forestiers - et création et entretien de la voirie forestière sur les itinéraires prioritaires
- Étude, aménagement, gestion, promotion et soutien des activités visant au développement de l'agriculture du territoire et à son autonomie alimentaire, ainsi que la mise en œuvre d'une restauration territoriale favorisant les circuits-courts
- Accompagnement de projets facilitant l'accès au tourisme et au sport à des personnes qui en sont exclues
- Développement du territoire communautaire
- Mobilités : en tant qu'autorité organisatrice, Vichy Communauté exerce des missions obligatoires (transport public urbain, plans de déplacements) et des missions facultatives (transports à la demande).



Vichy Communauté au 31/12/2024

Instances de décision et de gestion

77 élues et élus communautaires titulaires et 32 suppléantes et suppléants.

Exécutif communautaire : (élu le 16 juillet 2020)

Président : Frédéric AGUILERA

14 Vice-Présidentes et Vice-Présidents : (*stricte parité femmes-hommes*)

- **Élisabeth CUISSET**, 1^{ère} Vice-Présidente (Aménagement - Habitat - Urbanisme - Projet d'agglomération - Politiques contractuelles)
- **Jean-Sébastien LALOY**, 2^{ème} Vice-Président (Développement économique - Sport)
- **Caroline BARDOT**, 3^{ème} Vice-Présidente (Transitions écologique et énergétique)
- **Joseph KUCHNA**, 4^{ème} Vice-Président (Eau potable - Assainissement - Grand cycle de l'eau)
- **Michèle CHARASSE**, 5^{ème} Vice-Présidente (Travaux - Voiries communautaires et forestières)
- **François SENNEPIN**, 6^{ème} Vice-Président (Enseignement supérieur - Pôle métropolitain)
- **Nicole COULANGE**, 7^{ème} Vice-Présidente (Administration générale - Gestion patrimoniale - Schéma de mutualisation)
- **Michel MARIEN**, 8^{ème} Vice-Président (Cohésion sociale - Politique de la ville)
- **Nathalie CHAMOUX BOUILLON**, 9^{ème} Vice-Présidente (Petite enfance - Enfance - Jeunesse)
- **Jean-Marc GERMANANGUE**, 10^{ème} Vice-Président (Mobilités durables - Transports)
- **Marilyne MORGAND**, 11^{ème} Vice-Présidente (Protection et valorisation du patrimoine historique et des paysages)
- **Bernard AGUIAR**, 12^{ème} Vice-Président (Développement de l'économie circulaire et du recyclage - Gestion des déchets)
- **Charlotte BENOIT**, 13^{ème} Vice-Présidente (Ressources humaines - Egalité professionnelle - Culture)
- **Jean-Claude BRAT**, 14^{ème} Vice-Président (Tourisme - Activités de pleine nature)

CHIFFRES CLÉS 2024

Conseils communautaires :
5 séances et 256 délibérations
Bureaux communautaires :
14 séances et 110 délibérations

461 décisions
67 arrêtés

Membres du Bureau communautaire : Président + 14 Vice-Présidentes et Vice-Présidents

1 conseillère déléguée et 7 conseillers délégués :

- **Pierre GERARD**, délégué au bois et à la forêt
- **Bertrand BAYLAUCQ**, délégué au Projet Alimentaire Territorial (PAT) et à l'agriculture
- **Pierre BONNET**, délégué aux usages et infrastructures numériques
- **Sylvain BRUNO**, délégué au Plan Inter Communal de Sauvegarde (PICS) et à la sécurité
- **Romain DEJEAN**, délégué au projet d'aménagement et de valorisation du Sichon
- **Christophe DUMONT**, délégué aux centres bourgs et à l'EPF (Établissement Public Foncier)
- **Séverine THOMAS-MOLLON**, déléguée aux services aux publics en milieu rural
- **Foudil MEDDAHI**, délégué aux commerces des centralités (*à compter du 1^{er} mars 2025*)

2 conseillères spéciales et 1 conseiller spécial :

- **Élisabeth BARGE**, Présidente de la CAO (Commission d'Appels d'Offres)
- **Annie CORNE**, conseillère spéciale auprès du Président en charge de l'emploi et de l'insertion
- **Franck GONZALES**, Rapporteur du budget

Les maires des communes siègent au Bureau communautaire. Celui-ci compte 45 membres (4 pour Vichy, 3 pour Cusset, 2 pour Bellerive-sur-Allier et 1 pour chacune des 36 autres communes du territoire).

Le Bureau de Vichy Communauté se réunit environ chaque quinzaine afin de mettre en œuvre les orientations politiques, d'examiner l'avancement des principaux dossiers, de préparer les débats du Conseil communautaire et de délibérer dans le cadre des délégations confiées par l'assemblée.

5 commissions :

COMMISSION N°1 : Développement économique / Emploi / Enseignement supérieur / Tourisme / Sport et Économie du sport / Bois et Forêt / Économie circulaire / Relations inter-territoriales et Pôle métropolitain / Protection et valorisation du patrimoine historique et des paysages

COMMISSION N°2 : Aménagement de l'espace et Urbanisme / Habitat / Développement durable et Énergie / Transports / Agriculture / Espaces Naturels Sensibles / Usages et infrastructures numériques / Projet Alimentaire Territorial

COMMISSION N°3 : Cohésion sociale / Culture / Enfance / Jeunesse / Action sociale / Services publics de proximité en milieu rural / Santé

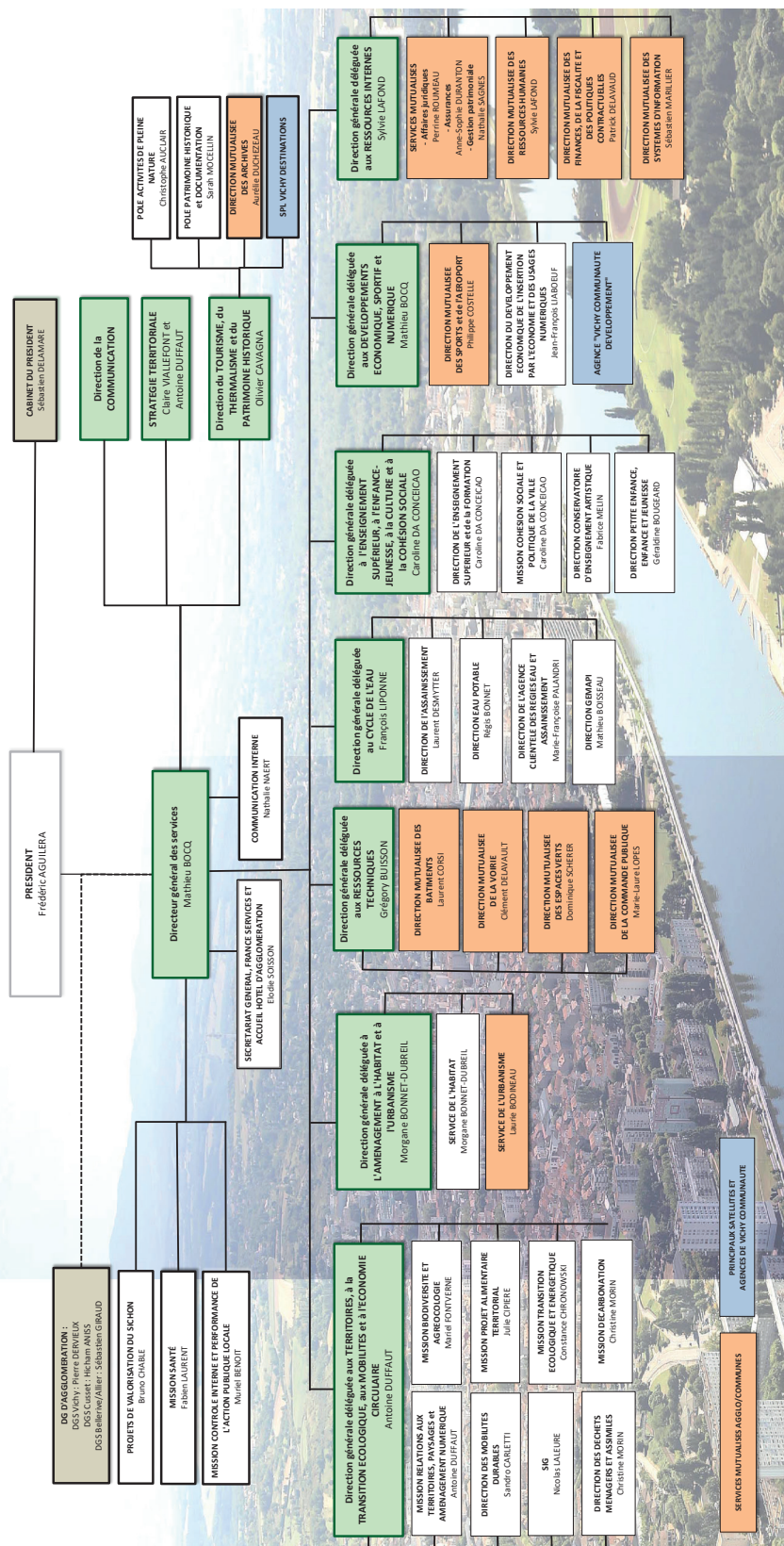
COMMISSION N°4 : Travaux / Voirie / Bâtiments / Déchets / Assainissement / Petit et grand cycles de l'eau

COMMISSION N°5 : Administration générale / Ressources Humaines / Finances / Mutualisation / Politiques contractuelles et Fonds Européens

Vichy Communauté

Services

Organigramme général de Vichy Communauté et des services mutualisés Applicable au 1er avril 2024



Vichy Communauté au 31/12/2024

Services

CHIFFRES CLÉS 2024

Effectifs au 31/12/2024

- 549 agents (dont 493 sur emplois permanents et 56 sur emplois temporaires) :
 - 401 titulaires et stagiaires
 - 92 contractuels occupant un emploi permanent
 - 56 contractuels occupant un emploi temporaire
- 509,63 équivalents temps plein :
 - 475,43 équivalents temps plein permanents
 - 34,20 équivalents temps plein temporaires
- par catégorie - sur le total des agents sur des emplois permanents :
 - 15,41% (76) catégorie A
 - 32,05% (158) catégorie B
 - 46,25% (228) catégorie C
 - 6,29% (31) hors catégorie
- par sexe - sur le total des agents en emplois permanents : 273 femmes et 220 hommes
- moyenne d'âge - sur le total des agents en emplois permanents : 46,42 ans

Gestion RH en chiffres pour 2024 (pour les personnels de Vichy Communauté)

- 54 offres d'emplois permanents publiées
- 69 recrutements sur emplois permanents (hors mobilités internes)
- 11 mobilités internes
- 18 titularisations
- 12 départs d'agents (sur emplois permanents) dont 5 départs en retraite, 6 départs en mutation et 1 démission de la fonction publique territoriale
- 821 contrats et 894 arrêtés
- 7 909 bulletins de paie
- Avancements de grades et promotions internes : 40 agents promus (24 femmes et 16 hommes) dont 26 en catégorie C, 7 en catégorie B et 7 en catégorie A
- 12 apprentis accueillis
- 196 stagiaires accueillis
- 304 suivis de formation en nombre d'agents au moins 1 fois dans l'année
- 5 Comités Sociaux Territoriaux
- 2 Formations Spécialisées en matière de Santé, Sécurité et Conditions de Travail
- 38 agents accompagnés dans le cadre de congés longue maladie, longue durée et temps partiels thérapeutiques à la suite de maladie
- 30 dossiers d'accidents du travail et 5 dossiers de maladie professionnelle instruits
 - 8 dossiers d'accompagnement au maintien dans l'emploi d'agents reconnus en qualité de travailleurs handicapés
- 186 agents bénéficient du télétravail au 31/12/2024
- Compte Épargne Temps : 338 comptes ouverts au total au 31/12/2024
- 277 demandes d'autorisation spéciale d'absence (ASA) traitées (soit 391 jours dont 160 pour garde d'enfants)
- 139 agents ont posé une ASA au cours de l'année 2024

Rapport d'activités 2024



Actions 2024

Actions 2024

Quelques événements marquants



JANVIER 2024

17 janvier : Salon Smile

24 janvier : Vœux économiques du Président de Vichy Communauté - organisés au Creps Auvergne-Rhône-Alpes-Vichy

31 janvier : inauguration de la Wagabox sur le site de Gaïa

FÉVRIER 2024

3 février : Championnat Régional de danse (900 compétiteurs)

10 février : journée portes ouvertes du Pôle Universitaire



MARS 2024

1^{er} mars et 6 juillet : centenaire de Glozel

16 au 23 mars : semaine nationale de la petite enfance

24 mars : Les Foulées Vichyssoises avec près de 3 000 coureurs

30 mars au 12 avril : festival Bois du Conservatoire

AVRIL 2024

2 - 4 et 5 avril : Semaine Olympique et Paralympique avec près de 2 000 enfants

3 avril : remise du prix Rallye BD après 5 mois de concours

5 avril : visite de la base de loisirs de Saint-Germain-des-Fossés avec le haut Commissaire au Massif Central



MAI 2024

3 mai : journée du « Numérique pour tous »

20 au 23 mai : Challenge étudiants avec plus de 1 000 sportifs

25 mai : inauguration des vestiaires de la Boucle des Isles

25 mai : journée portes ouvertes du Conservatoire



JUIN 2024

1^{er} juin : « Faites du Nautisme »

4 juin : Challenge Mobilité

6 juin : exercice de crue

7 au 9 juin : Triathlon Vichy-Bellerive - Championnats de France de Triathlon longue distance (2 205 athlètes)

21 juin : Relais de la Flamme Olympique

27 juin : cérémonie avec les petits ambassadeurs du patrimoine

28 juin : concert du Conservatoire à l'Opéra de Vichy

Actions 2024

Quelques événements marquants

JUILLET 2024

4 au 7 juillet : Jumping International CSI au Stade Équestre (1 100 cavaliers)

10 juillet : entraînement public de l'équipe de France de Judo, avec média day et voyage de presse

17 juillet : entraînement public de l'équipe de France de Natation, avec média day et voyage de presse

18 juillet : pose de la première pierre du parc photovoltaïque à Charmeil

20 et 21 juillet : Yotta Vichy (plus de 1 000 participants)

AOÛT 2024

3 et 4 août : Championnat Français du cheval miniature

16 au 18 août : Championnats d'Europe junior de Touch Rugby

26 août : Relais de la Flamme Paralympique

SEPTEMBRE 2024

1^{er} septembre : IronMan Vichy 70.3 (plus de 1 600 participants)

11 septembre : Forum de l'Éducation Nationale à destination des enseignants

19 au 22 septembre : Championnat d'Europe de Triathlon (près de 1 600 athlètes)

21 et 22 septembre : journées européennes du patrimoine (randonnées, circuits, expositions, visites, conférences, animations...)

OCTOBRE 2024

7 au 20 octobre : Semaines d'Information sur la Santé Mentale

9 octobre : grande soirée Sport-Entreprise

13 octobre : Braderie de Paris 2024 (2 500 visiteurs)

17 et 18 octobre : Parcours Paralympique (sensibilisation au handisport pour 460 élèves des écoles élémentaires)

19 octobre : Forum du Projet Alimentaire Territorial « *Quelle alimentation pour demain ?* »

NOVEMBRE 2024

16 novembre : Faites de la Récup'

29 novembre : signature du Pacte entre Vichy Communauté et le Conseil départemental de l'Allier

DÉCEMBRE 2024

17 décembre : signature du Contrat de Ville



Projet d'Agglomération

AGIR 2035

AGIR 2035 : le projet de territoire de Vichy Communauté

Le projet de territoire de Vichy Communauté « AGIR 2035 », c'est la feuille de route qui détermine les enjeux de demain et fixe les grandes opérations que Vichy Communauté mènera sur les prochaines années afin de faire rayonner le territoire dans de multiples domaines : emploi, habitat, tourisme, sport, culture, santé, art de vivre...

Construit en parallèle et en étroite articulation avec le projet de ville de Vichy, ce projet de territoire résulte d'une démarche volontaire et collective, fruit d'une coopération entre les maires, les élus, les partenaires institutionnels et les habitants.

AGIR 2035 doit nous permettre de relever ensemble les défis de demain et construire le socle de notre avenir commun. Le projet n'est pas figé mais s'inscrit dans un esprit de concertation publique. Il s'enrichira et évoluera avec le temps, la législation et les opportunités.

AGIR se décline autour des **quatre piliers suivants** :

- **Accroître notre attractivité territoriale**
- **Garantir une meilleure qualité de vie pour tous**
- **Innover pour accélérer la lutte contre le changement climatique**
- **Reconquérir nos cœurs de bourgs et de villes**

Au-delà de ces 4 piliers, ce document prospectif est construit autour de **20 objectifs stratégiques**, **74 objectifs opérationnels** et **180 fiches opérations**.

Le projet de territoire a été définitivement **adopté par l'assemblée délibérante en décembre 2021**.

> **À fin 2024, 92% des opérations prévues dans le projet de territoire AGIR 2035 sont abouties ou en cours de mise en œuvre.**



Rapport d'activités 2024



Services ressources
et supports

Services ressources et supports

Ressources Humaines

Les missions des Ressources Humaines

La Direction mutualisée des Ressources Humaines (DMRH) a été créée au 1^{er} janvier 2016. Elle exerce la compétence RH pour la Communauté d'agglomération et les 3 villes centres (Vichy et son CCAS, Cusset et Bellerive-sur-Allier) dans une perspective de convergence des politiques RH. Elle a également vocation à apporter une expertise à l'ensemble des communes du territoire.

Sur l'année 2024 :

- Gestion de **1 376 agents contractuels (permanents et non-permanents) et statutaires** (effectifs globaux au 31/12/2024) pour la Communauté d'agglomération, Vichy et son CCAS, Cusset et sa Caisse des écoles et Bellerive-sur-Allier.
- Traitement de **18 825 bulletins de paie**.
- Rédaction de **4 083 arrêtés et contrats**.

Son action est conduite en faisant de la qualité du dialogue social, dans le cadre des instances paritaires et de temps de travail et rencontres annexes - une clé de la réussite des projets RH (conduite de **27 réunions de CST, F3SCT et CAP** pour l'établissement et les 3 villes sur 2024).

Les faits marquants de l'année 2024

- **Lignes Directrices de Gestion (LDG)**

La mise en œuvre opérationnelle des Lignes Directrices de Gestion (LDG), et plus particulièrement du volet stratégie pluriannuelle de pilotage des ressources humaines adopté en mars 2022, s'est poursuivie en 2024 avec :

- Axe 1 : Une politique RH territorialisée et convergente

- o À l'échelle des établissements et collectivités gérés par la direction mutualisée :
 - > La refonte et l'harmonisation du tableau des emplois et des effectifs (TDEE).
 - > L'harmonisation des conditions d'octroi du temps partiel.
 - > La formalisation des modalités de versement des indemnités horaires pour travaux supplémentaires (IHTS).
 - > La mise en place des indemnités pour travail de nuit et travail le dimanche et jours fériés.
- o À l'échelle de Vichy Communauté :
 - > L'institutionnalisation de la possibilité de recourir au bénévolat.

Services ressources et supports

Ressources Humaines

- Axe 2 : Une RH proactive pour une gestion plus proche des services

- o À l'échelle des établissements et collectivités gérées par la direction mutualisée :
 - > Le déploiement de deux nouveaux outils, dans le but de renforcer l'efficacité des processus de gestion RH, grâce à la dématérialisation :
 - Vertical Expense - qui permet un traitement en temps quasi-immédiat des demandes de remboursement des frais de déplacement des agents et des élus.
 - Neeva Formation - qui permet à chaque agent de devenir acteur de la gestion de sa formation professionnelle tout au long de sa carrière, via un dossier individuel regroupant ses informations personnelles en termes de formations et d'habilitations.
- o À l'échelle de Vichy Communauté :
 - > La poursuite de la démarche « PIX » visant à l'établissement d'une cartographie des compétences numériques des agents.

- Axe 3 : Un cadre de travail favorable au développement professionnel et individuel de chacun à co-construire

- o À l'échelle de Vichy Communauté :
 - > Activation du dispositif VIGICo comprenant des actions de prévention primaire et secondaire (actions de formation, sensibilisation, évaluation des risques, mise en œuvre d'une boîte à outils « soutien social ») et tertiaire (recueil et traitement des premiers cas de signalements).
 - > Adoption en Conseil Communautaire du 29 février 2024 du plan d'actions en faveur de l'égalité professionnelle femmes-hommes 2024-2026.

• Inclusion et Handicap

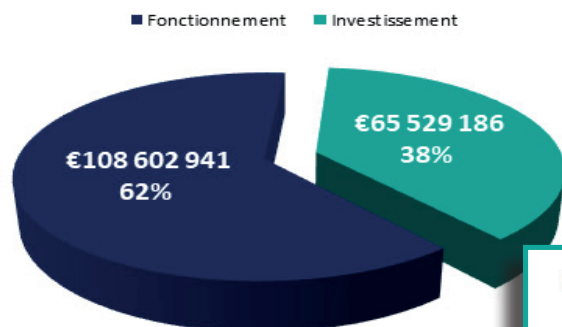
La question de l'inclusion et du handicap a également été abordée, au travers de différentes **actions de sensibilisation** portées notamment à l'occasion de la Semaine Européenne Pour l'Emploi des Personnes Handicapées (SEEPH) du 18 au 22 novembre 2024 :

- > campagne de sensibilisation tout au long de la semaine sur les troubles DYS,
- > atelier en partenariat avec CAP EMPLOI cellule maintien de Vichy,
- > sensibilisation par un Serious Game,
- > temps fort de cette semaine : le DUODay, avec une vingtaine de binômes constitués (4 pour la Ville de Bellerive-sur-Allier, 4 à Cusset, 2 à Vichy et 9 à Vichy Communauté).

Services ressources et supports

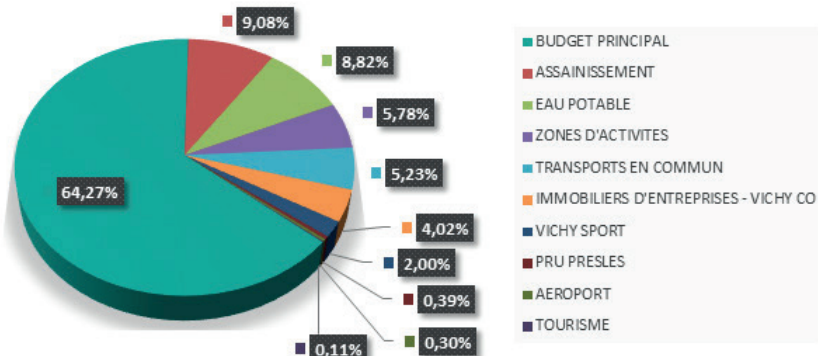
Budget

CA 2024 - Dépenses consolidées 174 M€

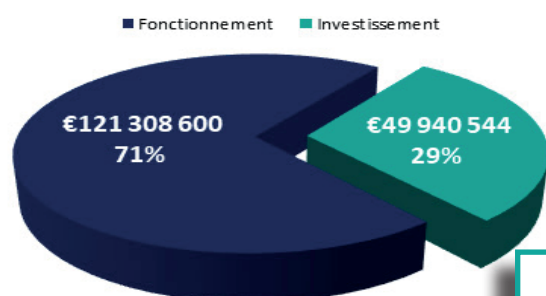


BUDGET GLOBAL 2024 : dépenses consolidées par budget

CA 2024 - Dépenses consolidées par budget - 174 M€

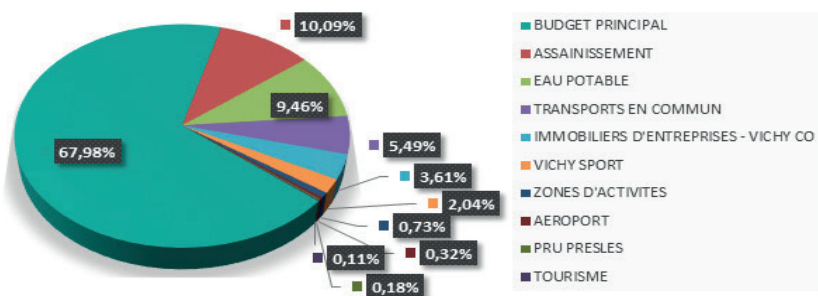


CA 2024 - Recettes consolidées 171 M€



BUDGET GLOBAL 2024 : recettes consolidées par budget

CA 2024 - Recettes consolidées par budget - 171 M€



Services ressources et supports

Budget

BUDGET 2024 du PROJET D'AGGLOMÉRATION AGIR 2035

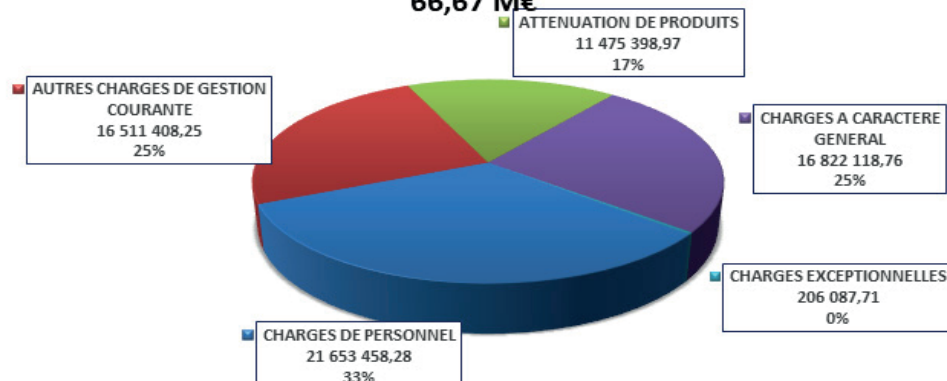
A	Accroître notre attractivité territoriale	19 274 268
	Dont le Sport	9 245 724
	Dont la Commercialisation des stages sportifs	3 806 310
	Dont le Campus universitaire	2 526 234
	Dont le Tourisme	1 303 154
	Dont le Développement économique et l'emploi	946 049
	Dont l'Immobilier d'entreprises	832 599
G	Dont l'Aéroport	351 088
	Garantir une meilleure qualité de vie pour tous	12 176 965
	Dont l'Enfance et la petite enfance	4 234 071
	Dont le Service incendie et secours	3 697 345
	Dont la Culture	3 250 696
	Dont la Jeunesse	237 091
	Dont la Cohésion sociale	189 743
I	Dont les Aires d'accueil des gens du voyage	143 120
	Dont le Plan alimentaire territorial	131 581
	Dont le Contrat local de santé	10 220
	Innover pour accélérer la lutte contre le changement climatique	20 488 216
	Dont l'Eau Potable	7 055 969
	Dont l'Assainissement	6 000 385
	Dont les Déchets ménagers et assimilés	5 986 564
R	Dont le Pluvial	533 547
	Dont la Gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations	502 744
	Dont le Développement durable et les espaces naturels sensibles	368 373
	Reconquérir nos cœurs de bourgs et de villes	8 862 061
	Dont les Transports	7 091 171
	Dont l'Habitat et l'urbanisme	1 608 525
	Dont le Développement local et les relations aux territoires	84 735
	Dont les Maisons de services au public	58 126
TOTAL 2024 PROGRAMME FONCTIONNEMENT AGIR 2035		60 801 510

A	Accroître notre attractivité territoriale	12 425 529
	Dont Sporting Tennis	6 000 413
	Dont Plateau d'économie sportive	1 026 680
	Dont l'Aménagement des bases de loisirs tourisme de Saint Yorre- Abrest et de Saint Germain-Billy	787 680
	Dont le Pôle Universitaire	642 025
	Dont les Activités touristiques en Montagne Bourbonnaise	606 637
	Dont l'Immobilier d'entreprises	349 088
G	Dont les Zones d'Activités Communautaires	207 042
	Dont les Voies vertes	181 120
	Garantir une meilleure qualité de vie pour tous	3 715 278
	Dont l'Avenue de Vichy à Bellerive	2 673 757
	Dont la Création de terrains familiaux locatifs et des travaux sur les aires des gens du voyage	430 210
	Dont les Fonds de concours	385 555
	Innover pour accélérer la lutte contre le changement climatique	17 232 155
I	Dont l'Eau Potable	5 349 304
	Dont l'Assainissement	4 999 195
	Dont le Plan Vélo	1 010 952
	Dont les Déchets ménagers et assimilés	890 438
	Dont la Gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations	829 159
	Dont Programme de performance énergétique	258 133
	Reconquérir nos cœurs de bourgs et de villes	2 065 751
R	Dont Centre ville centre bourg	576 327
	Dont l'OPAH et le PLH	541 225
	Dont le Fonds de solidarité territoriale	384 437
	Dont le PRU de Presles	210 750
	Dont les Maisons de services au public	195 389
	Dont les Transports	22 491
TOTAL 2024 PROGRAMME INVESTISSEMENT AGIR 2035		35 438 713

Services ressources et supports

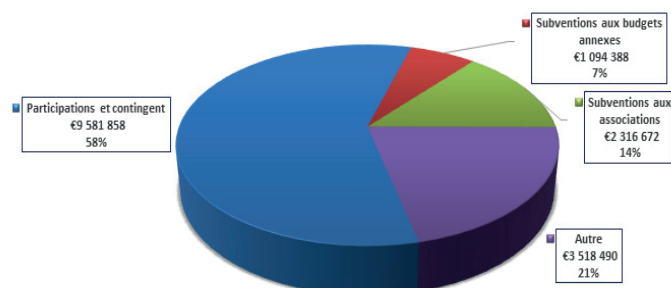
Budget

CA 2024 - Dépenses réelles de fonctionnement (hors frais financiers) soit 66,67 M€

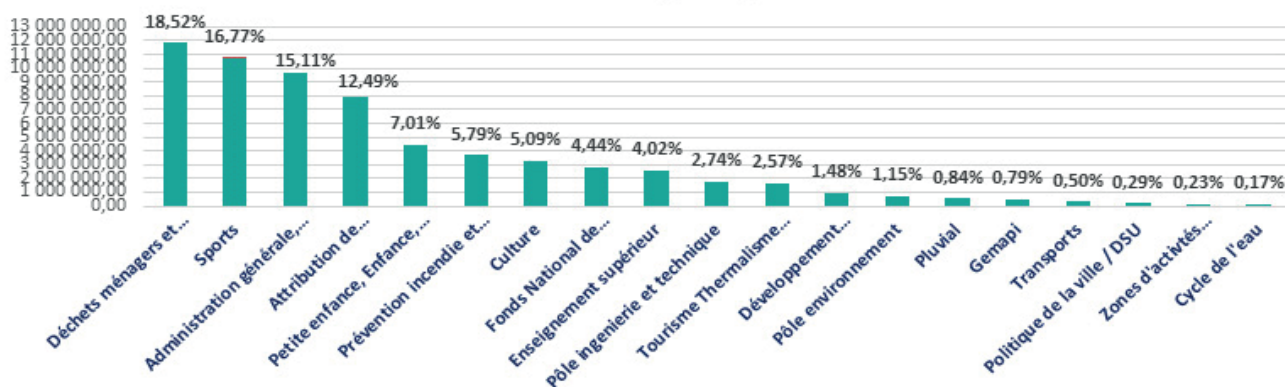


BUDGET PRINCIPAL 2024 : dépenses réelles de fonctionnement par type de charges et par secteur

Autres charges de gestion courante - 16,51 M€



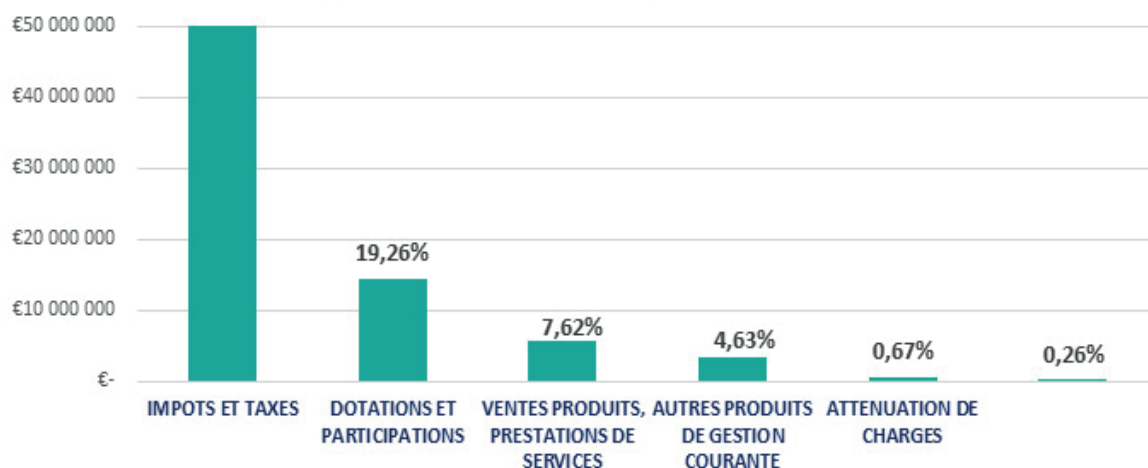
CA 2024 - Dépenses réelles de fonctionnement (hors frais financiers) - 63,8 M€



Services ressources et supports

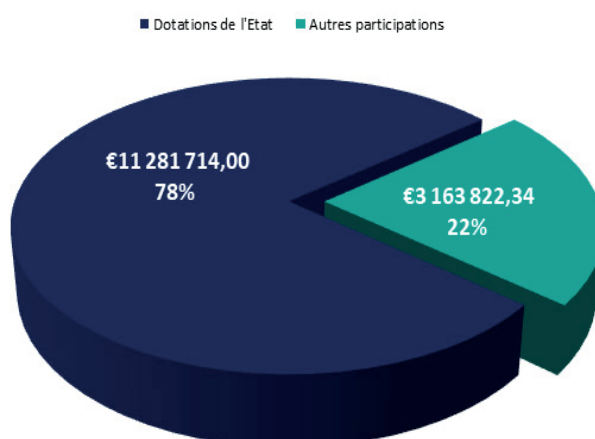
Budget

CA 2024 - Recettes réelles de fonctionnement (hors produits financiers) soit 75 M€



BUDGET PRINCIPAL 2024 : recettes réelles de fonctionnement

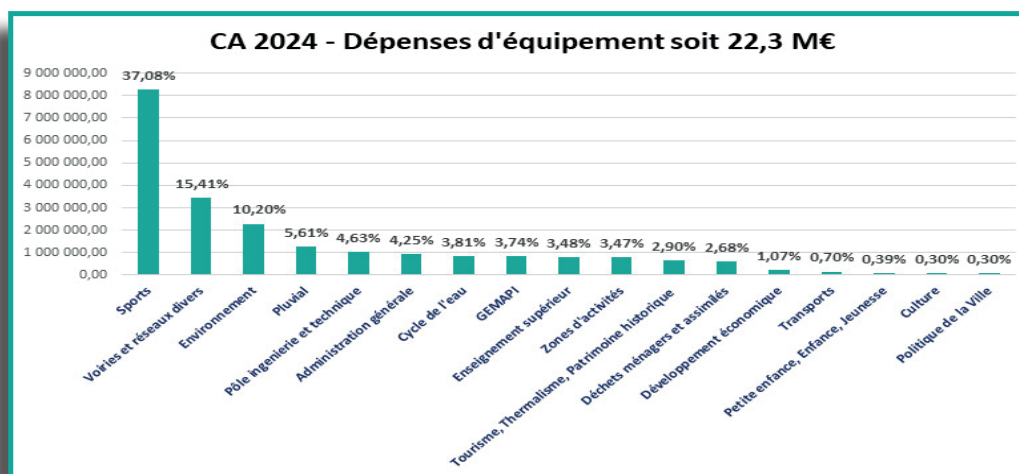
CA 2024 - Dotations et participations 14,45 M€



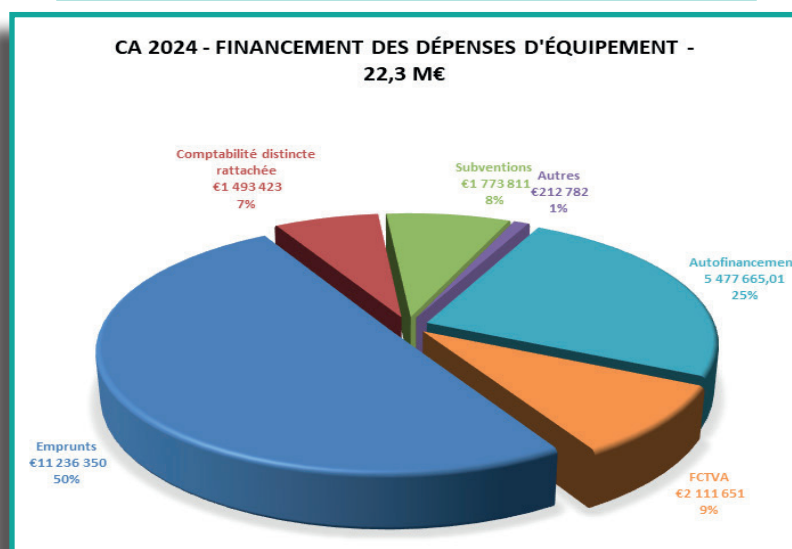
Services ressources et supports

Budget

BUDGET PRINCIPAL 2024 : dépenses d'équipement par secteur



BUDGET PRINCIPAL 2024 : financement des dépenses d'équipement



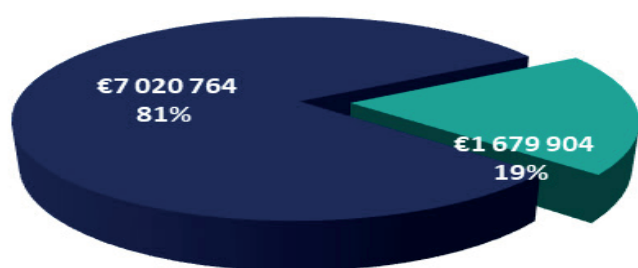
Services ressources et supports

Budget

BUDGET TRANSPORTS EN COMMUN 2024 : dépenses réelles et recettes réelles

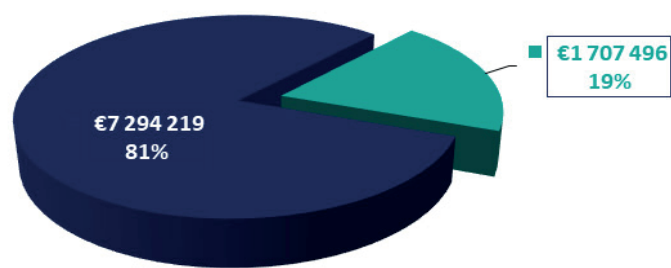
CA 2024 - Dépenses réelles
8,70 M€

■ Fonctionnement ■ Investissement



CA 2024 - Recettes réelles
9 M€

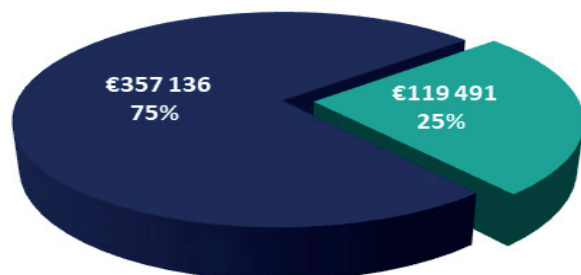
■ Fonctionnement ■ Investissement



BUDGET AÉROPORT 2024 : dépenses réelles et recettes réelles

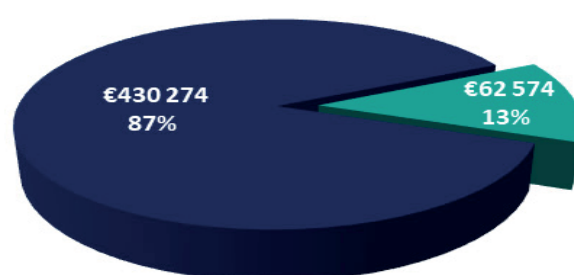
CA 2024 - Dépenses réelles
476 K€

■ Fonctionnement ■ Investissement



CA 2024 - Recettes réelles
493 K€

■ Fonctionnement ■ Investissement



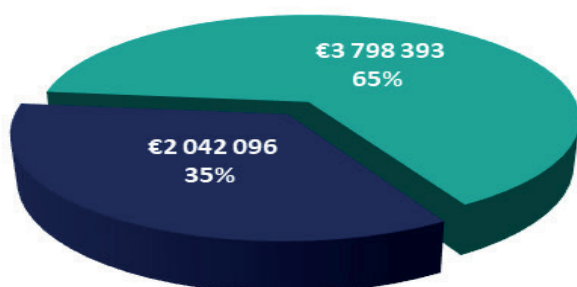
Services ressources et supports

Budget

BUDGET IMMOBILIERS D'ENTREPRISES 2024 : dépenses réelles et recettes réelles

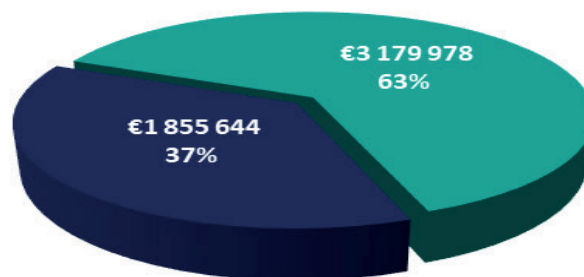
CA 2024 - Dépenses réelles
5,84 M€

■ Fonctionnement ■ Investissement



CA 2024 - Recettes réelles
5,04 M€

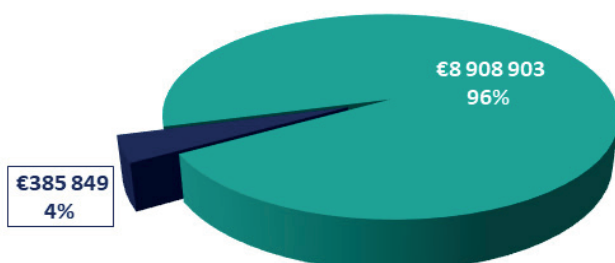
■ Fonctionnement ■ Investissement



BUDGET ZONES D'ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES 2024 : dépenses réelles et recettes réelles

CA 2024 - Dépenses réelles
9,29 M€

■ Fonctionnement ■ Investissement



CA 2024 - Recettes réelles
0,48 M€

■ Fonctionnement ■ Investissement



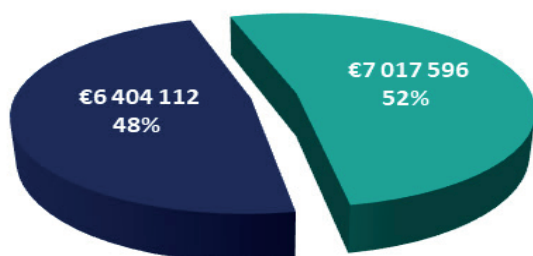
Services ressources et supports

Budget

BUDGET ASSAINISSEMENT 2024 : dépenses réelles et recettes réelles

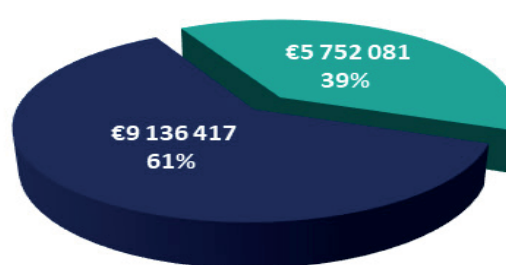
CA 2024 - Dépenses réelles
13,41M€

■ Fonctionnement ■ Investissement



CA 2024 - Recettes réelles
14,89 M€

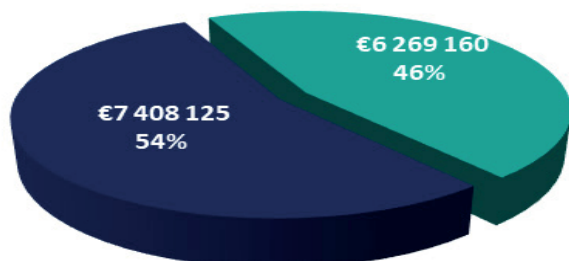
■ Fonctionnement ■ Investissement



BUDGET EAU POTABLE 2024 : dépenses réelles et recettes réelles

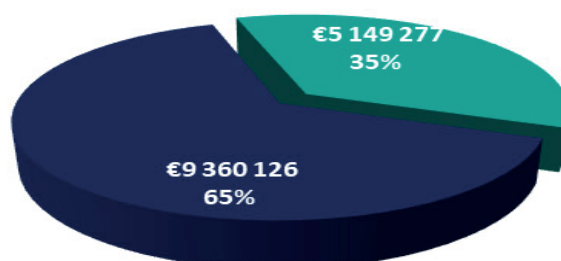
CA 2024 - Dépenses réelles
13,68 M€

■ Fonctionnement ■ Investissement



CA 2024 - Recettes réelles
14,51 M€

■ Fonctionnement ■ Investissement



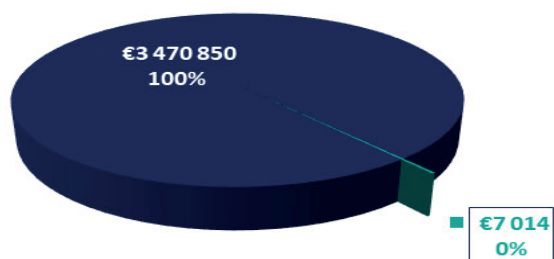
Services ressources et supports

Budget

BUDGET VICHY SPORT 2024 : dépenses réelles et recettes réelles

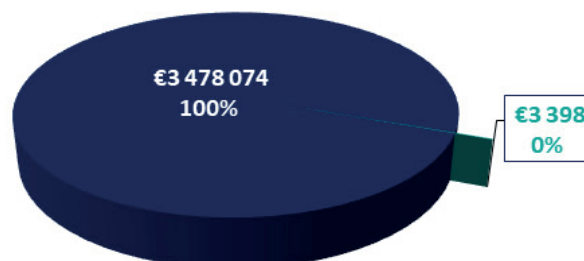
CA 2024 - Dépenses réelles
3,47 M€

■ Fonctionnement ■ Investissement



CA 2024 - Recettes réelles
3,48 M€

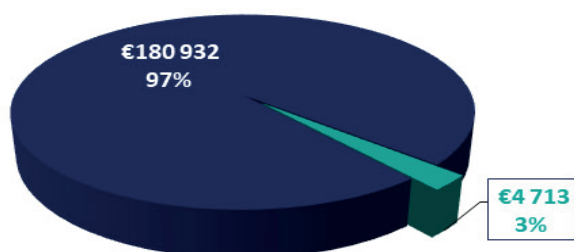
■ Fonctionnement ■ Investissement



BUDGET TOURISME 2024 : dépenses réelles et recettes réelles

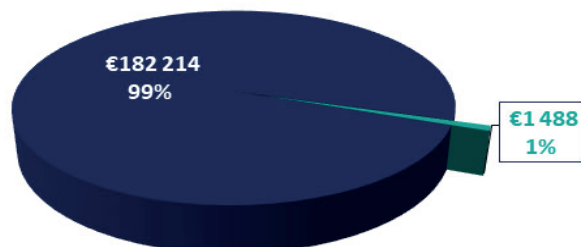
CA 2024 - Dépenses réelles
185 K€

■ Fonctionnement ■ Investissement



CA 2024 - Recettes réelles
183 K€

■ Fonctionnement ■ Investissement



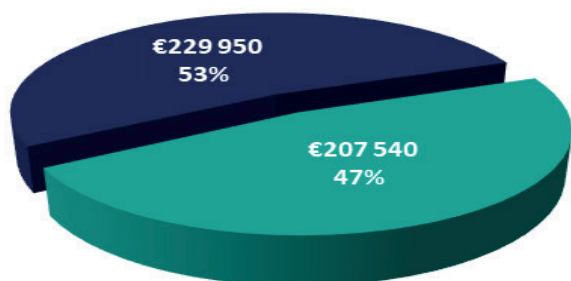
Services ressources et supports

Budget

BUDGET RENOUVELLEMENT URBAIN DE PRESLES 2024 : dépenses réelles et recettes réelles

CA 2024 - Dépenses réelles
437 K€

■ Fonctionnement ■ Investissement



CA 2024 - Recettes réelles
51 K€

■ Fonctionnement



Services ressources et supports

Finances - Fiscalité - Politiques contractuelles

La direction mutualisée des Finances a été créée au 1^{er} janvier 2016. Elle réalise l'ensemble des missions comptables et budgétaires mais également d'ingénierie financière et fiscale au profit de la Communauté d'agglomération et des 3 villes du cœur d'agglomération (Vichy, Cusset et Bellerive-sur-Allier).

La direction mutualisée poursuit les objectifs suivants :

- Développer une efficience dans la préparation et l'exécution budgétaire notamment en partageant les procédures communes.
- Diffuser une expertise et une vision stratégique de la mobilisation des ressources fiscales à l'échelle du territoire.
- Apporter à toutes les communes une expertise en matière de dette et en analyse financière notamment prospective.
- Développer l'ingénierie financière soutenant les investissements, au profit de ses membres, en coordonnant les dispositifs d'accompagnement financier de Vichy Communauté, en pilotant les procédures contractuelles et en gérant les subventions reçues.

Préparation et exécution budgétaire

La Direction mutualisée des Finances gère l'ensemble du processus budgétaire pour Vichy Communauté et les 3 villes centres de l'agglomération. En 2024, elle a également apporté un soutien technique au SIVU « Cuisine locale de Cusset ».

Afin de conjuguer proximité et efficacité, elle met à disposition des communes membres :

- Un « référent budgétaire » qui est l'interlocuteur des élus, de la direction générale et des services sur les questions financières et budgétaires.
- L'ensemble de ses ressources humaines dans une logique de continuité de service.

S'agissant de la préparation des budgets, elle réalise les prospectives budgétaires, établit les notes de cadrage, coordonne les demandes des services et prépare les arbitrages qui y sont apportés. Elle réalise tous les documents afférents : rapport d'orientation budgétaire, budgets primitifs, décisions modificatives et comptes administratifs, ainsi que tous les documents et états annexes liés.

Au titre de l'exécution budgétaire, elle est particulièrement chargée

- de préparer toutes les délibérations, décisions et actes réglementaires liés aux finances ;
- de l'émission des mandats de paiement et des titres de recettes ;
- de la gestion de l'inventaire comptable ;
- des relations avec le service de gestion comptable de Vichy.

Projets développés et activités marquantes en 2024 :

- **Amélioration de la comptabilité analytique** de la Ville de Vichy par l'évolution des imputations comptables (création de codes services, sur le modèle Vichy Communauté) en partenariat avec tous les services, pour une mise en œuvre au budget 2025.
- **Dématérialisation du circuit des bons de commande** de Vichy Communauté : projet lancé en septembre 2023 et process ouvert à tous les services en juin 2024.

Services ressources et supports

Finances - Fiscalité - Politiques contractuelles

Nombre d'écritures comptables réalisées en 2024 :

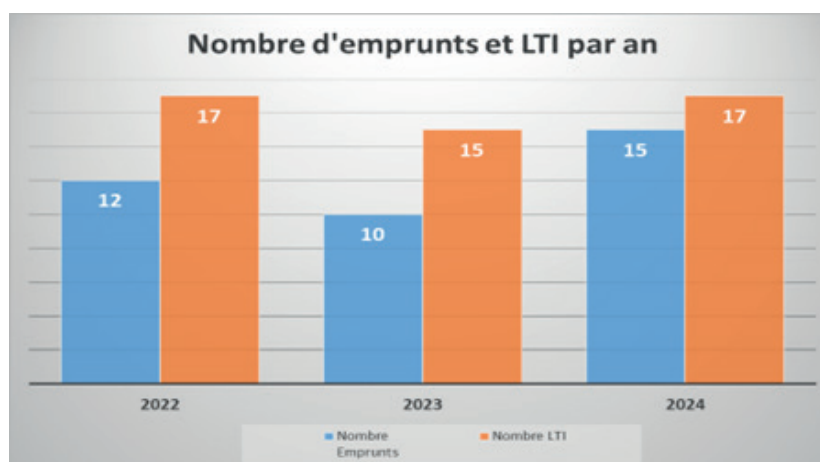
	Fonctionnement			
	Dépenses		Recettes	
	Budgets Consolidés	Nombre d'écritures	Budgets consolidés	Nombre d'écritures
Bellerive	8 047 149 €	25 906	10 552 650 €	1 007
Cusset	18 050 674 €	20 557	19 175 321 €	1 800
Vichy	56 109 104 €	39 255	65 670 546 €	2 873
Vichy Communauté	107 712 883 €	47 250	108 080 998 €	21 742
	189 919 810	132 968	203 479 515	27 422

	Investissement			
	Dépenses		Recettes	
	Budgets Consolidés	Nombre d'écritures	Budgets consolidés	Nombre d'écritures
Bellerive	4 843 737 €	501	3 394 709 €	175
Cusset	11 270 715 €	425	9 959 388 €	304
Vichy	56 564 569 €	2 165	52 411 130 €	239
Vichy Communauté	53 344 402 €	3 232	47 813 397 €	491
	126 023 422	6 323	113 578 623	1 209

Gestion de la dette et de la trésorerie

En 2024, la direction des Finances a réalisé **32 consultations** auprès des établissements bancaires, qui se sont concrétisées, après analyse des offres, par :

- 17 contrats de lignes de trésorerie (LTI)
- 15 contrats d'emprunts



Services ressources et supports

Finances - Fiscalité - Politiques contractuelles

Fiscalité

Optimisation fiscale

L'optimisation fiscale vise d'une part à permettre aux collectivités de percevoir l'intégralité des recettes fiscales qu'elles ont votées et qui leur sont dues et poursuit un objectif d'équité et de répartition équitable des impôts entre les contribuables.

Les principales actions du service sont :

Préparation et organisation des Commissions Communales des Impôts Directes (CCID) :

La CCID est chargée de donner un avis consultatif sur les valeurs locatives cadastrales, qui servent de base aux impôts locaux. Elle se réunit une fois par an et évalue les propriétés bâties qui figurent sur la « liste 41 » c'est-à-dire celles dont l'évaluation est nouvelle ou a été modifiée (propriétés bâties, nouvelles ou concernées par un changement d'affectation ou de consistance).

Le service fiscalité prépare les décisions de la CCID en analysant les locaux figurant sur la liste 41, si besoin par un travail de terrain, en proposant des changements de catégories, et réalise une présentation concrète aux commissaires et à la DGFIP avec photos et descriptifs pour argumenter ses propositions

- CCID Vichy 2024 : 705 locaux étudiés
- CCID Cusset 2024 : 563 locaux étudiés

Optimisation des impôts économiques :

- **TASCOM** (taxe sur les surfaces commerciales) : vérification et contrôle des commerces assujettis et des taux de taxations.
- **CFE** (cotisation foncière des entreprises) : contrôles des entreprises au regard de la connaissance du territoire.

Observatoire fiscal et fonctionnement courant

Le service fiscalité constitue un centre de ressources sur la fiscalité au bénéfice de Vichy Communauté et des communes membres. Il exerce une veille juridique sur les dispositions fiscales pour en mesurer les impacts locaux, réalise des travaux à la demande des élus, met en œuvre les décisions budgétaires, et effectue des prestations courantes au titre du patrimoine des collectivités membres. Les principales activités en 2024 :

- Travail préparatoire à la mise en place de la **taxe sur les friches commerciales** à Vichy (recensement des locaux, méthodologie avec DDFIP) dont l'instauration a été décidée par délibération du conseil municipal en date du 30 septembre 2024.
- **Déclarations des locaux** et déclarations de changement de consistance et d'affectation via la plateforme « Gérer Mes Biens Immobiliers » : 91 demandes de déclarations foncières reçues de la part du Pôle d'évaluation des locaux d'habitation départemental.
- **Refacturation des taxes foncières et TEOM** aux locataires pour Cusset, Vichy Communauté et Vichy.

Services ressources et supports

Finances - Fiscalité - Politiques contractuelles

Gestion de la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (TLPE)

En 2024, 415 entreprises ont été concernées par le dispositif, contre 430 en 2023.

La recette perçue par Vichy Communauté s'élève à 581 885 €, en progression de 62 870 euros par rapport à 2023, notamment du fait de l'augmentation du tarif de base de 15,30€ à 18,30€.

Produit TLPE 2024 par commune :

COMMUNES	Déclaration	COMMUNES	Déclaration
Abrest	16 519,45 €	Hauterive	688,10 €
Bellerive-sur-Allier	81 532,20 €	Le Vernet	333,10 €
Billy	228,90 €	Magnet	1 665,40 €
Boste	62,20 €	Mariol	119,00 €
Brugheas	1 250,00 €	ST-Germain Des Fossés	5 718,90 €
Busset	0,00 €	St-Rémy-en-Rollat	2 799,80 €
Ex CC Mgne Bourbonnaise	5 893,30 €	St Yorre	28 735,00 €
Charmeil	57 971,00 €	Serbannes	110,00 €
Cognat-Lyonne	4 168,70 €	Seuillet	7 975,10 €
Creuzier le Neuf	10 861,10 €	Vendat	0,00 €
Creuzier le Vieux	39 656,20 €	Vichy	110 242,00 €
Cusset	170 129,40 €	Préenseignes Extér. Vichy Cté	598,60 €
Espinasse Vozelle	54,90 €	Panneau d'affichage	34 572,85 €
		TOTAL	581 885,20 €

Pour mémoire, à la suite du transfert de la TLPE, Vichy Communauté reverse aux communes qui la percevaient, un montant de 275 065 € qui se répartit ainsi : Bellerive-sur-Allier (52 664 €) - Cognat-Lyonne (58 €) - Cusset (158 844 €) - Saint-Yorre (1 955 €) - Vichy (61 544 €).

Gestion de la taxe de séjour

VICHY	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Produit	464 K€	355 K€	405 K€	526 K€	643 K€	587 K€
<i>Dont plates-formes</i>	61 K€	54 K€	92 K€	159 K€	192 K€	236 K€
Hébergements	457	504	564	620	716	710

VICHY COMMUNAUTÉ	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Produit	197 K€	152 K€	185 K€	180 K€	209 K€	230 K€
<i>Dont plates-formes</i>	34 K€	37 K€	61 K€	66 K€	86 K€	92 K€
Hébergements	335	345	352	399	423	423

Travail constant de recherches des « meublés non déclarés » via :

- 1- Les offres proposées sur les sites dédiés.
- 2- Les fichiers déclaratifs (mais non nominatifs) transmis par les opérateurs numériques lors des deux versements annuels.

Suivi des statistiques de la taxe de séjour pour l'Observatoire du Tourisme (OTT de Vichy).

Services ressources et supports

Finances - Fiscalité - Politiques contractuelles

Ingénierie financière et politiques contractuelles

Missions et faits marquants en 2024 :

Le pôle ingénierie financière et politiques contractuelles a pour missions principales de :

- coordonner les dispositifs d'accompagnement financier gérés par Vichy Communauté (Fonds de solidarité territoriale, redynamisation des centres-villes / centres-bourgs...),
- accompagner les communes dans le montage budgétaire de leurs projets d'investissement,
- préparer et assurer le suivi du Pacte Financier et Fiscal de Vichy Communauté,
- appuyer les services dans le montage des dossiers de subventions et suivre la programmation budgétaire de celles-ci.

Récemment créé, le pôle s'est d'abord structuré autour des dispositifs portés par Vichy Communauté. L'expertise acquise et les besoins exprimés par les projets d'investissement ont nécessité le développement des ressources. En 2024, l'arrivée d'une gestionnaire « subventions et dispositifs financiers » a permis la reprise de la gestion des subventions de la Ville de Vichy et l'officialisation auprès des différents services, de la prise en charge de l'ensemble des demandes de subventions. De ce fait, l'activité du pôle a fortement augmenté.

Politiques contractuelles :

• Contrats avec les différents financeurs – Bilan 2024 :

Une présentation sur les contrats avec les différents partenaires a été réalisée lors du bureau communautaire du 12 septembre 2024.

> État :

- Contrat de Réussite de la Transition Écologique (CRTE) : **4,65 M€ en 2024** de subvention de l'État sur le territoire - 1 comité technique en novembre 2024
- Convention DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) : suivi de la convention et obtention de **1,98 M€** sur l'année

> Département :

- Contrat de Territoire 2^{ème} génération : **4,97 M€ pour la période 2021-2023**
 - » Modification du contrat avec un 2^{ème} avenant pour solder le contrat
 - » Engagement des dernières opérations
- Le « Pacte départemental d'intercommunalité » : **6,22 M€ pour la période 2024-2026**
 - » Signature réalisée en novembre 2024 avec le Département
 - » Signature d'un avenant modifiant l'assiette de dépenses du projet du Montoncel

> Région :

- Les Contrats avec la Région 2023-2026 : **3,653 M€** dont 2,252 M€ au titre du Contrat Région :
 - » 2 réunions sur l'avancée des projets réalisés
 - » Suivi global des dossiers déposés par les communes du territoire
- Le Pacte Allier 2 : **2,70 M€** pour 2024-2027
 - » Adoption par la Région et le Département
 - » Attribution des subventions pour le Parc des Sources (2 M€) et pour le projet de valorisation de la Voie du Tacot et du Sichon (700 k€)

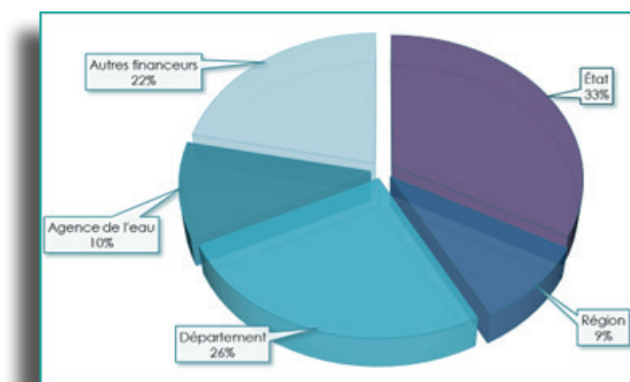
Services ressources et supports

Finances - Fiscalité - Politiques contractuelles

Dossiers de subventions :

	Projets suivis	Dont nouveaux projets 2024	Nombre de dossiers de financeurs	Dont dossiers déposés en 2024 auprès des financeurs	Nombre de demandes de versement réalisées	Volume financier des demandes de versement
Vichy Communauté	44	8	108	28	60	4,99 M€
Vichy	17	5	44	12	32	10,10 M€
Total	61	13	152	40	92	15,09 M€

Répartition des dossiers (152) par financeurs :



Ingénierie financière :

- **Pacte Fiscal et Financier - Solidarité avec les communes :**

Le **Pacte Fiscal et Financier de Solidarité (PFFS)** comporte deux dispositifs par lesquels Vichy Communauté soutient les investissements des communes du territoire.

Un point d'étape sur l'exécution et le suivi de la mise en œuvre pour la période 2022-2026 a été présenté lors du bureau communautaire du 12 septembre.

Services ressources et supports

Finances - Fiscalité - Politiques contractuelles

> Dispositif « Reconquête des Centres-Villes et des Centres-Bourgs » (RCVCB) du PFFS :

Pour rappel : **enveloppe prévisionnelle de 6,77 M€** sur la période 2022-2026.

Animation conjointe avec la direction déléguée aux territoires : en 2024, rencontre, avec les services du Département, des 19 communes signataires d'un contrat RCVCB afin de faire un point sur l'avancée des projets et de faire évoluer par avenant les contrats de plusieurs communes.

	Nombre de contrats et d'avenants réalisés	Projets ayant reçu une attribution définitive	Montant attribué	Montant payé
Année 2024	10 avenants	39	460 k€	576 k€
Total sur la période 2022-2024	19 contrats 29 avenants	63	1,63 M€	1,22 M€

Deux communes (Creuzier-le-Vieux et Ferrières-sur-Sichon) sont en cours de finalisation de leur contrat avec une signature prévue en 2025 : plusieurs rencontres organisées afin de finaliser les plans de financement des projets.

> Dispositif « Fonds de Solidarité Territoriale » (FST) du PFFS :

Pour rappel : **enveloppe de 2 M€** sur la période 2022-2026 répartie par commune selon des critères définis avant le vote du PFFS.

	Nombre de programmations	Projets ayant reçu une subvention FST	Montant attribué	Montant payé
Année 2024	5	68	410 k€	385 k€
Total sur la période 2022-2024	13	194	869 k€	666 k€

• Conseil aux communes :

Réalisation de prospective ou d'analyse financière pour les communes d'Arfeuilles, Bost, La Guillerme, Magnet, Mariol et Saint-Clément en 2024.

Services ressources et supports

Services : juridique - assurances - patrimoine

Le service des affaires juridiques et des assurances a été dissocié en 2 services distincts en cours d'année 2023.

Service des Affaires juridiques - chiffres clés pour 2024

Consultations juridiques : environ 300
Contentieux : 18

Gestion des contrats :

Pour Vichy Communauté :

- **Fourrière automobile (DSP - Délégation de Service Public) :**
 - 420 véhicules enlevés en fourrière
 - 110 véhicules détruits
 - 2 ventes domaniales
- **Fourrière animale (marché public) :**
 - Une moyenne de 600 animaux pris en charge chaque année, dont plus de 80% sont restitués à leurs propriétaires ou transférés en refuge pour adoption

Pour la Ville de Vichy :

- Observatoire des poissons migrateurs : contrat de DSP conclu du 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2025.
- Casino du Grand Café : contrat de DSP conclu du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2041.
- Crématorium : contrat de DSP conclu du 3 mai 2004 au 2 mai 2034.
- Bar de la Plage des Célestins : contrat de DSP conclu du 1^{er} avril 2021 au 31 mars 2025.

Service des Assurances - chiffres clés pour 2024

Le service s'est restructuré en 2024, à la suite d'un départ en retraite d'un agent.

Nombre de marchés publics de contrats d'assurance suivis : 22

(dont 1 renouvelé dans l'année et 2 relancés suite à la résiliation par l'assurance)

- Pour Vichy Communauté : 7
- Pour Vichy : 6
- Pour Bellerive-sur-Allier : 5
- Pour Cusset : 4

Gestion des sinistres et dossiers d'assurances : 322

(dommages aux biens - expositions - flotte automobile - responsabilité civile - mobilier urbain)

- Pour Vichy Communauté : 84
- Pour Vichy : 155
- Pour Bellerive-sur-Allier : 29
- Pour Cusset : 54

Relais entre les services et les assurances pour 71 attestations en responsabilité civile pour des événements (dont 39 pour Vichy Communauté) **et 15 attestations pour assurer les expositions** (dont 1 pour Vichy Communauté).

Services ressources et supports

Services : juridique - assurances - patrimoine

Service du Patrimoine

Les missions :

- Gestion locative (baux de courte durée, baux commerciaux, professionnels, ruraux, de droit commun, mises à disposition, conventions d'occupation du domaine public, procédures de sélection préalable à l'occupation du domaine public).
- Gestion foncière (acquisitions, ventes, échanges, servitudes, conventions de portage et de gardiennage avec l'EPF - Établissement Public Foncier).

Les faits marquants de l'année 2024

L'activité, tant foncière que locative, est demeurée soutenue en 2024.

En sus des missions précédemment dévolues, le service Patrimoine est chargé d'effectuer chaque année, pour Vichy Communauté et les communes de Vichy, Cusset et Bellerive/Allier, les déclarations fiscales dans le cadre des nouvelles obligations GMBI (Gérer mes biens immobiliers).

Comme les années précédentes, le service a été associé à de nombreux projets et a assuré le suivi de dossiers fonciers souvent complexes et stratégiques, notamment :

- **Pour Vichy Communauté** : site des Graves (Califil Cusset, Reinhausen), FJT, Santa Fé, Boucle des Isles, ENS Côte Saint-Amand et Boire des Carrés, Zones d'activités (Coquet, Bioparc, Ancises II, Davayat, Tour d'Abrest...), Stade équestre, transfert eau potable (exigeant un travail conséquent de recueil d'informations et de récolement), aire d'accueil des gens du voyage (terrains familiaux locatifs à Bellerive/Allier), projet Montoncel à Lavoine, Pôle Intermodal de Vichy (PEIT), également de nombreux dossiers concernant l'assainissement et les servitudes de passage.
- **Pour Vichy** : concession d'aménagement Vichy Lac, Îlot Gramont, Projet d'hôtel de police municipal, OPAH-RU, Club Aviron, suivi des préemptions de la commune ou de l'EPF et signature avec ledit établissement de conventions de portage et de gardiennage.
- **Pour Cusset** : Cité judiciaire.

Service Patrimoine - chiffres clés pour 2024

Ensemble des dossiers suivis pour Vichy Communauté, Vichy, Cusset et Bellerive/Allier :

- **LOCATIF** : 393
- **FONCIER** : 142 - dont 45 finalisés.

Services ressources et supports

Commande publique

Les missions principales

- Élaboration des dossiers de consultation et passation des marchés publics.
- Gestion administrative, financière et comptable des marchés publics.
- Acquisition de mobilier de bureau et petits matériels pour les services.
- Secrétariat des CAO (Commissions d'Appels d'Offres) et des autres commissions de marchés publics.
- Gestion des contrats de maintenance.
- Consultation et gestion des fournitures de bureau et scolaires et des produits d'entretien pour les services municipaux et les écoles.
- Procédure de passation et suivi administratif des DSP (Délégations de Service Public).
- Conseils, contrôle et assistance auprès des services communautaires et des communes membres dans leurs procédures, veille juridique.
- Participation à la transition écologique, énergétique et numérique par l'insertion de clauses sociales et environnementales dans les marchés et concessions.

Les faits marquants de l'année 2024 :

- Changement de la plateforme de dématérialisation des procédures : Safetender.
- Mise en place du parapheur électronique pour la Ville de Vichy.
- Réorganisation du service de la Commande publique en nommant un référent « achats responsables » pour renforcer la mise en place des considérations sociales et environnementales dans les achats, en charge de l'élaboration du Schéma de Promotion des Achats Socialement et Économiquement Responsables (SPASER).
- Trois procédures de renouvellement de DSP (Délégations de Service Public).

CHIFFRES CLÉS 2024

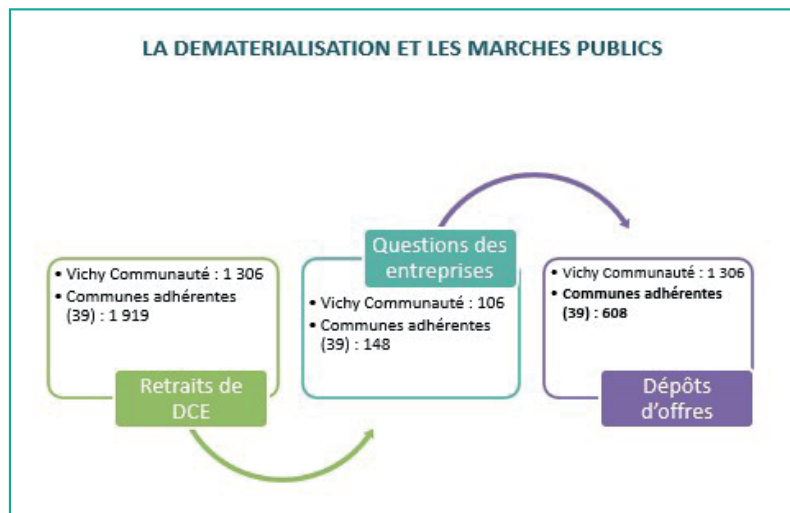
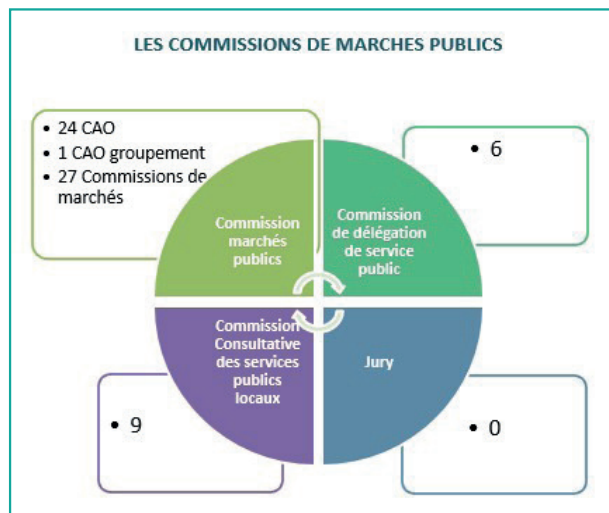
Nombre d'heures d'insertion imposées
dans les marchés de Vichy Communauté :
11 615 heures (environ 7,5 ETP de 12 mois)

Nombre de commissions (marchés et DSP) : 67

Nombre total de procédures de marchés : 340

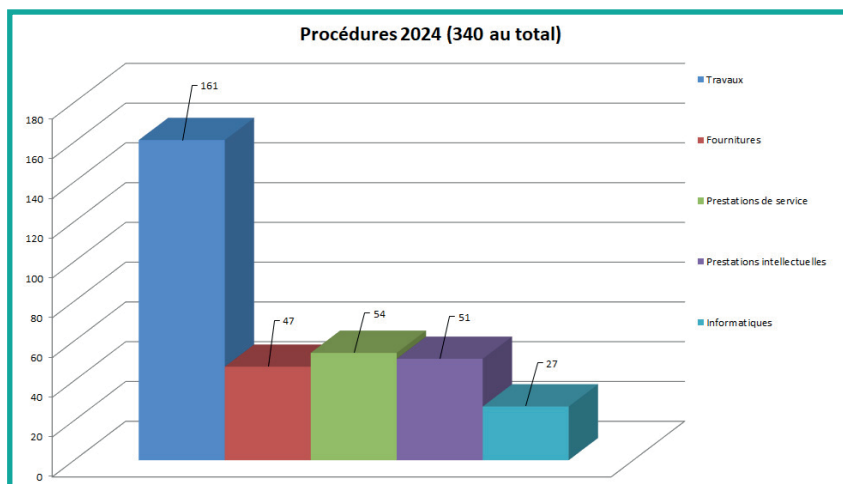
Services ressources et supports

Commande publique



Année 2024 - répartition des 340 procédures conduites :

- **Vichy Communauté : 126**
- **Autres communes : 214**
 - Abrest : 2
 - Arronnes : 3
 - Bellerive-sur-Allier : 24
 - Bost : 1
 - Brugheas : 1
 - Charmeil : 1
 - Châtel-Montagne : 1
 - Cognat-Lyonne : 4
 - Cusset : 22
 - Espinasse-Vozelle : 1
 - Ferrières-sur-Sichon : 5
 - Le Mayet-de-Montagne : 2
 - Nizerolles : 1
 - Saint-Nicolas-des-Biefs : 1
 - Serbannes : 1
 - Vendat : 3
 - Vichy : 141

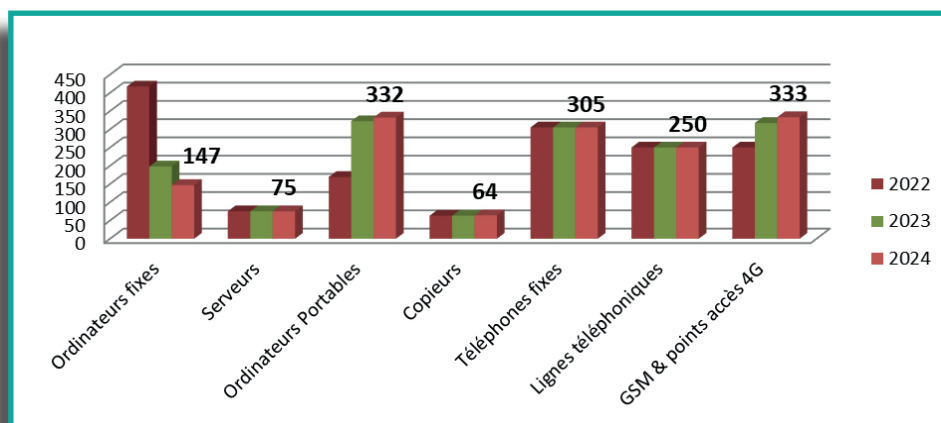


Services ressources et supports

Systèmes d'information

État du parc informatique

Services de l'agglomération (hors Pôle Universitaire)



Sur 2024, appuyés par une nécessité sécuritaire d'évolution vers Windows 11, le renouvellement et la rationalisation des ordinateurs se sont poursuivis. Le changement s'opère essentiellement d'ordinateurs fixes vers des ordinateurs portables, permettant l'essor du télétravail et de la mobilité pour une majorité d'agents. Les lignes de téléphonie mobiles ont suivi la même influence, et le reste du parc matériel est stable.

Pôle Universitaire de Vichy



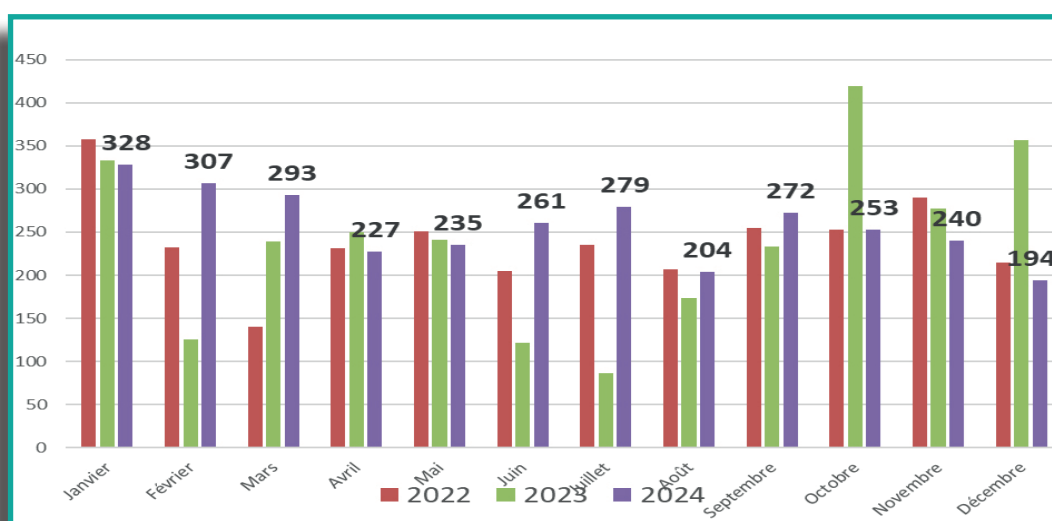
La volumétrie du parc informatique reste stable, et non notera toutefois que l'évolution des salles du Pôle Universitaire permet de remplacer les vidéoprojecteurs et les tableaux blancs interactifs par des écrans numériques interactifs plus adaptés. Les ordinateurs sont renouvelés progressivement dans les salles pour anticiper la fin de Windows 10 et répondre aux normes sécuritaires. Le système de téléphonie continue sa modernisation, engagée en 2023, sur l'ensemble du site.

Services ressources et supports

Systèmes d'information

Nombre d'interventions

Services de l'agglomération (hors Pôle Universitaire)



Évolutions des interventions :

2 872	interventions en 2022		
2 857	interventions en 2023	évolution 2023/2022 :	-1%
3 093	interventions en 2024	évolution 2024/2023 :	+8%

Les interventions ont été lissées sur 2024, avec un accroissement du fait de la restructuration des services Eau potable et Assainissement, ainsi que des changements sécuritaires des postes informatiques vers Windows 11.

Les nouveaux usages autour d'Office 365, les pratiques de télétravail et interrogations autour du mode nomade sollicitent fortement la Direction Mutualisée des Systèmes d'Information.

Services ressources et supports

Système d'Information Géographique (SIG)

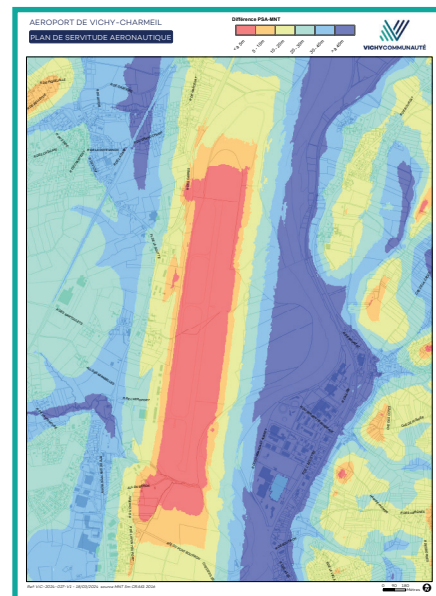
La politique communautaire

Le **SIG (Système d'Information Géographique)** est un ensemble de données, d'applications et de processus qui permet d'obtenir une représentation spatiale de l'information.

Le SIG est une **mission transversale** au service de l'ensemble des pôles de compétences communautaires, avec pour objectif d'optimiser la gestion et l'analyse des territoires.

Quatre axes de développement au sein des services communautaires :

- Réalisation de cartes thématiques
- Gestion cartographique du patrimoine
- Analyse du territoire
- Communication et partage de l'information géographique

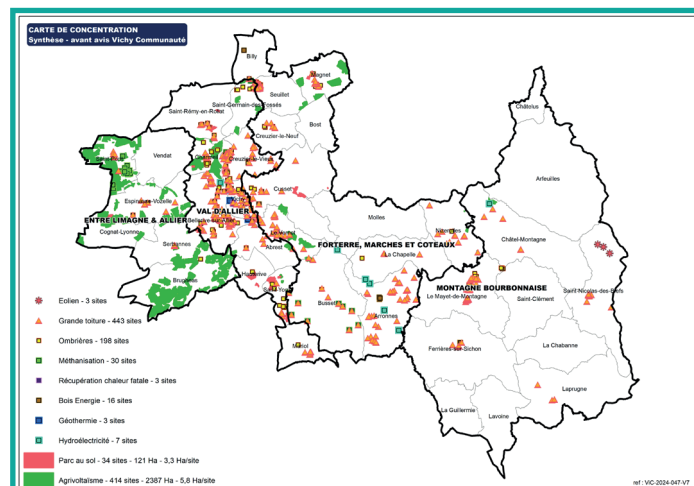
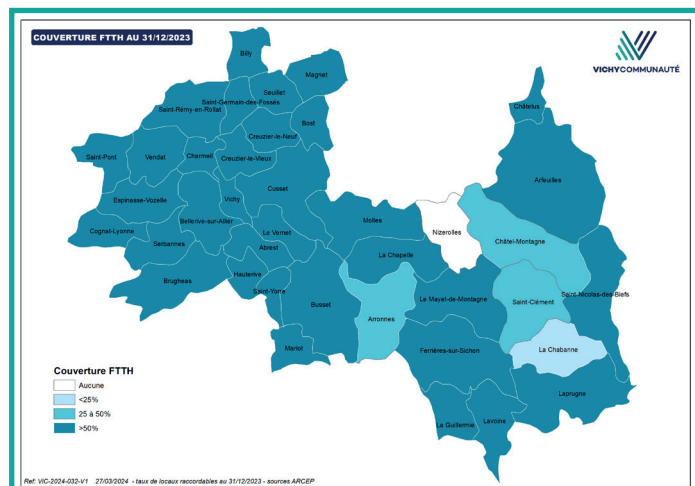


CHIFFRES CLÉS 2024

114 demandes de prestations cartographiques
203 supports cartographiques réalisés
388 utilisateurs du portail cartographique
(agents communautaires, communes, prestataires et partenaires)

Les faits marquants de l'année 2024

- Réalisations de nombreux supports cartographiques
- Cartographie des ZADER (Zones d'Accélération Des Énergies Renouvelables)
- Des utilisateurs du portail cartographique de plus en plus nombreux



Services ressources et supports

Archives

Les missions principales du service des Archives

- **Records management et gestion des archives définitives contemporaines (postérieures à 1999) :** gestion de l'information sous forme papier issue de l'activité administrative, conseil et orientation des services dans l'organisation de leurs informations, sensibilisation et formation du personnel, collecte et classement des archives de la structure, éliminations réglementaires, communication de leurs dossiers aux services.
- **Archives anciennes (antérieures à 1789) et modernes (1789-1999) :** classement, conservation en fonction des normes et règles en vigueur, collecte d'archives privées.
- **Accueil du public :** garantir l'accès des usagers aux archives de la structure selon les règles en vigueur, répondre aux demandes par correspondance.
- **Mission d'archivage auprès des communes membres de l'agglomération :** intervention sur site, pour le tri, classement et inventaire des archives (facturée à la commune au prorata du temps passé sur place).
- **Valorisation des archives et de l'histoire des communes :** animation d'une page Facebook, expositions, manifestations touristiques et culturelles, journées du patrimoine...

Quatre agents composent le service des Archives à fin 2024.

Événements marquants de l'année 2024

- **Collecte des archives auprès des services**
 - 18,40 ml d'archives physiques et 0,80 Go d'archives numériques ont été collectés auprès des services Affaires Juridiques, Communication, Petite Enfance et Secrétariat Général de Vichy Communauté ; des services Population et Secrétariat Général de Vichy.
 - 39,50 ml d'archives physiques détruits au terme de leur DUA (Durée d'Utilité Administrative), dont 6,45 ml d'archives communautaires (service Finances) et 33,05 ml d'archives municipales (services Cabinet, Finances, Marchés Publics, Population).
- **Traitement des fonds**
 - 964 fiches descriptives intégrées dans le progiciel Mnesys.
 - Poursuite de l'inventaire du fonds de plans versés par la Compagnie de Vichy (951 plans inventoriés au 31/12/2024).
- **Gestion d'un sinistre**

À la suite d'une infestation de moisissures au sein de l'un des magasins de stockage, les agents ont procédé à la désinfection manuelle des documents et rayonnages touchés. Les documents ont ensuite été conditionnés dans des containers fermés afin de ne pas contaminer l'ensemble du site.

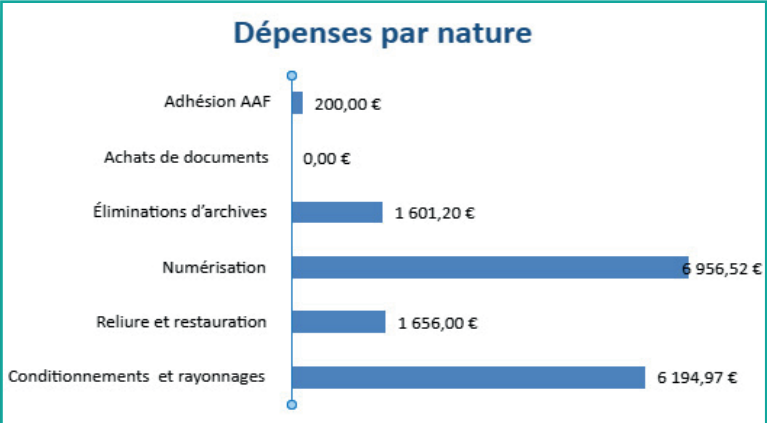
Services ressources et supports

Archives

Chiffres clés pour 2024

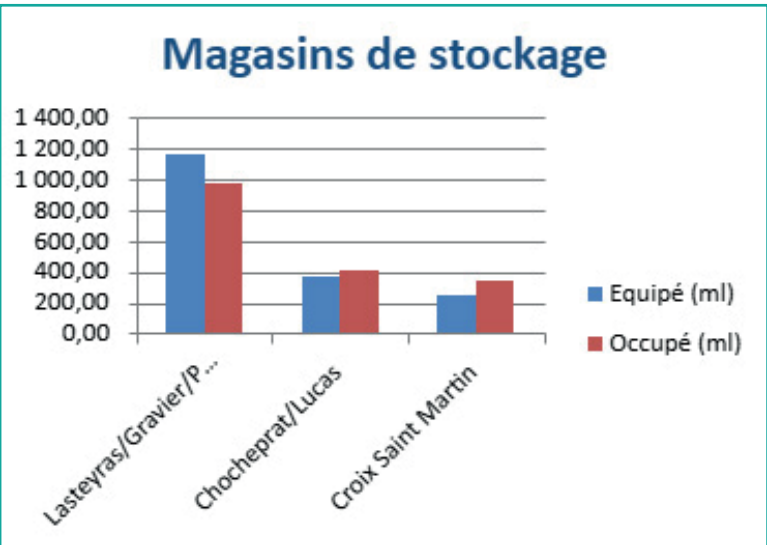
- Budget 2024

Dépenses d'Investissement : 6 645,00 €
Dépenses de Fonctionnement : 9 767,00 €
Recette de Fonctionnement : 3 944,00 €



- Occupation de l'espace

Capacité de stockage : 1 780 ml
Taux d'occupation : 97 %



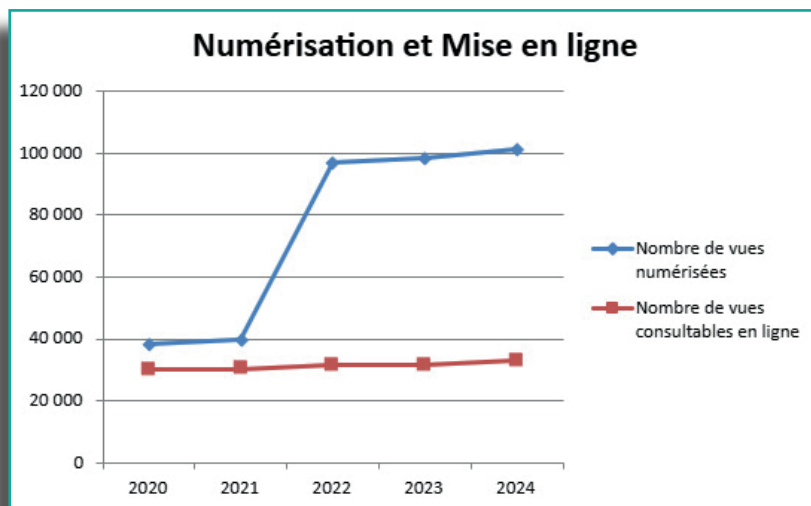
- Communication des archives

Salle de lecture - Nombre de séances	54
Salle de lecture - Nombre de documents communiqués	354
Public - Nombre de recherches effectuées par correspondance	54
Services administratifs - Nombre de documents communiqués	59

Services ressources et supports

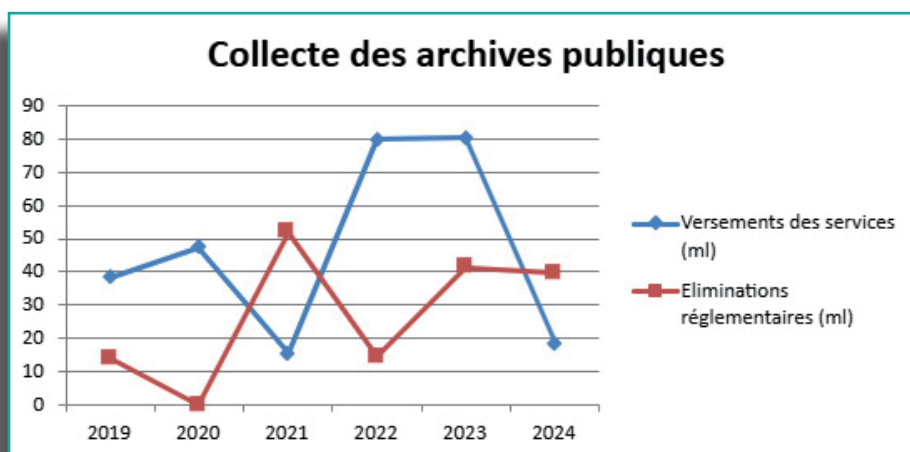
Archives

- **Numérisation et mise en ligne**



- **Accroissement des fonds**

Nouvelles entrées d'archives publiques physiques (ml)	18,40
Nouvelles entrées d'archives privées physiques (ml)	0,30
Nouvelles entrées d'archives publiques numériques (Go)	0,80
Nouvelles entrées d'archives publiques numériques (en nombre d'objets archivés ou fichiers)	551
Métrage linéaire nouvellement occupé	-20,80
Éliminations de fonds papier au sein du service d'archives (ml)	39,50



- **Les principaux magasins de stockage et leurs dénominations**

- Gravier et Lasteyras : place de l'Hôtel de Ville à Vichy
- Prunelle : rue Marie-Jeanne Bouteille à Vichy
- Chocheprat et Lucas : place Charles de Gaulle (Hôtel d'Agglomération) à Vichy
- Croix Saint-Martin : avenue de la Croix Saint-Martin à Vichy

Services ressources et supports

Ingénierie technique - Bâtiments

Les missions du service Ingénierie - Bâtiments

- Gérer sur le plan technique le patrimoine immobilier communautaire dans le but de maintenir et/ou améliorer la sécurité, le confort, l'agrément, la fonctionnalité, l'accessibilité et les performances énergétiques des bâtiments.
- Conduire aux meilleures conditions techniques et économiques les opérations de construction ou de réhabilitation en tant que maître d'œuvre et/ou conducteur d'opérations.
- Assurer la maintenance du patrimoine par des interventions quotidiennes réalisées dans les délais les plus rapides afin de maintenir la continuité du service public.
- Suivre l'évolution de la réglementation dans les divers domaines de compétences du service (techniques de la construction, marchés publics, sécurité, accessibilité, développement durable, subventions...).
- Contribuer à la diminution des coûts de fonctionnement, notamment par le contrôle, la gestion des abonnements et consommations des fluides et par des travaux d'économies d'énergie.
- Gérer les commissions de sécurité.

CHIFFRES CLÉS 2024

5 082 factures
1 252 engagements
53 courriers
815 interventions de dépannages sur bâtiments
75 bâtiments en gestion

Point financier du marché de dépannage et petits travaux :

Dépenses en fonctionnement = 224 092,35 €HT

Dépenses en investissement = 130 555,26 €HT

Dépenses en conformité = 8 753,98 €HT

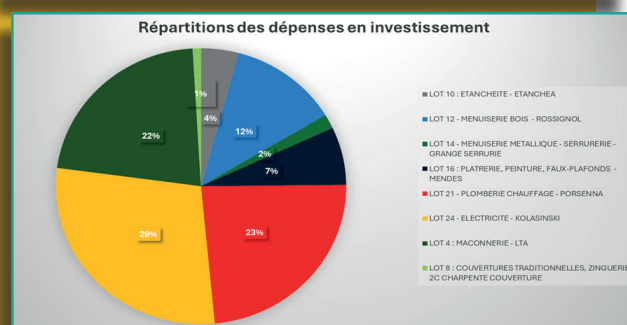
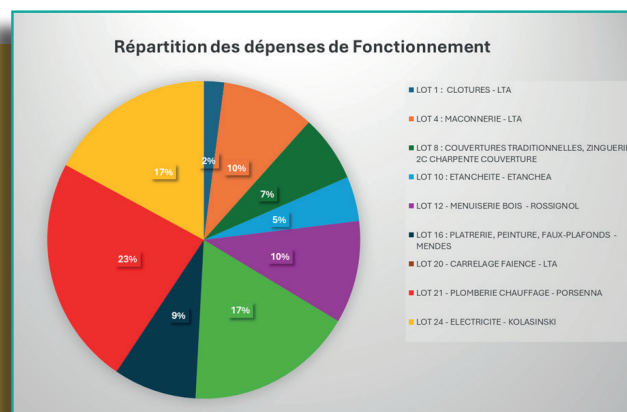
Point des marchés subséquents :

Marchés subséquents liés à l'accord-cadre travaux :
115 marchés

Marchés subséquents liés à l'accord-cadre travaux
de moins de 4 000 €HT : 928 marchés

Coût des énergies et des fluides en 2024 :

Budgets	Électricité	Gaz	Eau potable
Principal	1 431 684 € TTC	1 355 394 € TTC	314 958 € TTC
Assainissement	1 425 079 € HT	2 050 € HT	32 040 € HT
Transport	3 205 € TTC	-	-
Immobilier d'entreprise	288 119 € HT	8 223 € HT	6 446 € HT
Zones d'activités	17 814 € HT	-	128 € HT
Aéroport	26 713 € HT	9 038 € HT	16 257 € HT
Eau potable	644 325 € HT		289,41 € HT



Services ressources et supports

Ingénierie technique - Bâtiments

Les faits marquants de l'année 2024

Travaux réalisés :

- Ensemble du parc immobilier de Vichy Communauté :
 - Poursuite de la mise en place de la sobriété énergétique avec le remplacement de sources énergivores par des sources Led
 - Optimisation des températures de chauffage et de climatisation
- Aéroport :
 - Création d'une rampe PMR avec garde-corps pour améliorer l'accessibilité
- Site de Bel Air :
 - Réfection totale de la couverture sur le bâtiment de traitement des eaux
 - Mise en place de panneaux photovoltaïques d'une puissance de 42kWc sur la couverture du bâtiment de traitement des eaux
- Centre Technique d'Agglomération :
 - Réhabilitation de l'ex-site Reinhausen pour accueillir les équipes du Service Assainissement
 - Aménagement d'un quai de transfert pour le prestataire « Collecte des déchets »
- Bâtiments Eau Potable :
 - Remplacement de l'alarme anti-intrusion
 - Travaux de clôture sur le champ captant de la Croix Saint-Martin à Vichy
 - Remplacement de la clôture au réservoir de Chassignol à Cusset
 - Remplacement de la porte métallique au réservoir de Montbéton à Cusset
 - Réfection des façades de l'Usine des Eaux de Vichy
- Atrium – Hôtel des entreprises :
 - Installation de 4 bornes doubles de recharge pour véhicules électriques
 - Installation de filets anti-pigeons
 - Remplacement des portes Rue intérieure côté passerelle et côté entrée
 - Travaux divers d'entretien pour la réfection de sol et de menuiserie intérieure
- Site de la ZAC de Montpertuis et Palazol :
 - Démarrage des travaux pour le désamiantage des bâtiments
- Stade Équestre :
 - Réfection de l'étanchéité et des puits de lumières du bâtiment « Écurie »
 - Mise en place de blocs sanitaires modulaires
- Stade Aquatique à Bellerive-sur-Allier :
 - Remplacement des panneaux photovoltaïques des ombrières du parking à la suite du sinistre grêle avec augmentation de puissance de production
 - Réhabilitation de l'Espace Détente au 1^{er} étage
- Piscine de Saint-Germain-des-Fossés :
 - Remplacement de l'armoire électrique des installations techniques
 - Divers travaux sur le système des pompes de filtration
- Piscine de Saint-Yorre :
 - Diverses réparations sur le liner, le carrelage
- Restructuration du complexe Sporting Tennis Padel :
 - Réfection complète du site avec la création de :
 - > Bâtiment regroupant un Club-house, les bureaux pour le Comité, la Ligue, la FFT, les vestiaires, les sanitaires...
 - > Halle couverte avec 3 courts de tennis en terre battue
 - > Halle avec 6 pistes Padel
 - > 4 courts de tennis en terre battue
 - > 2 grands courts de tennis en Terre Battue
 - > 2 courts de tennis en terre battue synthétique
 - > 2 courts de tennis en résine
 - > 6 pistes de Padel
 - Rénovation du Chalet du Sporting Tennis
- Boulodrome de Bellerive/Allier :
 - Suite et fin de la réhabilitation du boulodrome à la suite au sinistre grêle dont passage en Led de l'éclairage de l'aire de jeu et des différents locaux et réfection des vestiaires et des locaux
- Base de Loisirs Eaux Vives :
 - Remise en état des lieux pour remettre en service la base de loisirs pour les activités de VICHY AVENTURE
- Terrain de Football N°10 :
 - Passage en Led du terrain de sport
- Pôle Universitaire :
 - Réaménagement de la salle 23 et P0

Services ressources et supports

Ingénierie technique - Bâtiments

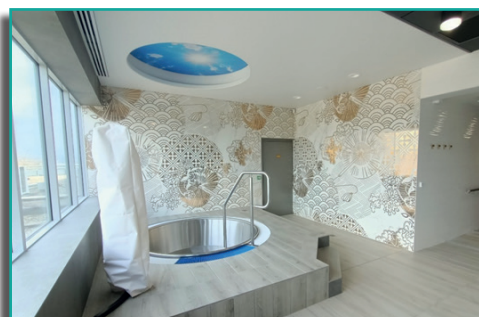
- Palais des Sports :
 - Mise en place de fauteuils VIP
 - Réfection de la vêtue de la salle de réception
 - Réfection du carrelage et faïence des vestiaires
- Restaurant Universitaire :
 - Réaménagement d'une ligne de self, espace de restauration et espace de travail
- Hôtel d'Agglomération :
 - Réfection des sols au R+3
 - Réfection de la terrasse intérieure
- Immeuble Foch :
 - Mise en conformité des issues de secours pour les grandes salles
- Recyclerie de Cusset :
 - Remplacement du parement de la façade et des portes d'entrée du bâtiment
- Déchèterie de Cusset :
 - Création de murets pour sécuriser les quais de déchargement
- Crèche multi-accueil Dolto Cusset :
 - Réaménagement global de la structure pour accueillir un plus grand nombre d'enfants
- Centre de Loisirs L'îlot câlin :
 - Réhabilitation de la laverie
- Pôle Enfance Rive Gauche :
 - Travaux à la suite du sinistre des infiltrations d'eau au sol et dans les cloisons
- Centre de Loisirs Les Garets :
 - Remplacement de l'alarme anti-intrusion
- Centre de Loisirs de Turgis :
 - Mise en place d'un pilotage pour la programmation du chauffage
 - Sécurisation de la terrasse de la mezzanine du bâtiment principal
- Conservatoire de Musique :
 - Mise aux normes de l'alarme incendie
 - Mise en place d'un contrôle d'accès
- Site de Montoncel :
 - Construction d'un Pôle Sportif
- Terrains Familiaux Locatifs de Bellerive-sur-Allier :
 - Extension d'une plateforme sur un des quatre emplacements
- Maison France Services du Mayet-de-Montagne :
 - Rénovation de l'ascenseur

Études :

- Stade Équestre : étude patrimoniale sur le bâtiment d'entrée, inscrit au Patrimoine
- Solarisation des toitures – étude finale sur les sites : Conservatoire de Musique - Vestiaires Sud - Usine de l'Eau Potable de Vichy
- Hôtel d'Agglomération : étude pour le remplacement de la climatisation
- Réorganisation des Services Techniques : étude de programme pour création Maison de l'Eau et optimisation du fonctionnement des autres services techniques
- Centre Technique d'Agglomération - Bâtiment « Déchets Ménagers et Assimilés » : étude pour créer les bureaux du Service DMA et du prestataire de la collecte des déchets
- Piscine de Cusset : étude de faisabilité pour le remplacement des deux chaudières (projet isolé ou projet mutualisé avec la Ville de Cusset)
- Stade du Tir aux Pigeons : étude de faisabilité pour implanter durablement le RCV Rugby avec la création de bureaux, salle de musculation, club-house...
- Tour des Juges – Réhabilitation du bâtiment à la suite du sinistre avec des infiltrations d'eau dans le bâtiment

Stade Aquatique - réhabilitation de l'Espace Détente :

L'espace détente a été rénové et agrandi pour accueillir les activités suivantes : Jacuzzi - Sauna - Salle de massage - Douches hydromassantes - Bains froids
Montant total des travaux : 452 825,75 € TTC



Services ressources et supports

Ingénierie technique - Voirie

Les compétences de référence

- Voirie et ouvrages d'art – travaux neufs et rénovations, entretien-maintenance du patrimoine.
- Accessibilité des espaces publics.
- Circulation, stationnement et jalonnement directionnel.
- Modes de déplacement doux (cheminements cyclables, piétons, bus urbains).
- Relations avec les concessionnaires du domaine public (eau potable, assainissement, gaz, électricité, télécommunications).

Les principales missions du service Ingénierie - Voirie et Réseaux Divers

- Bureau d'études : conduite d'opérations, maîtrise d'œuvre, OPC, études de faisabilité, études de programmation, avant-projets, montage des dossiers de consultation des entreprises et analyse des offres, suivi de travaux jusqu'à la réception, levée des réserves et des fins de période de garantie.
- Urbanisme : avis sur les dossiers à l'instruction.
- Proposition de programmation annuelle de réfection de voiries et de programmation pluriannuelle.

Les faits marquants de l'année 2024

Chantiers :

- **Creuzier-le-Vieux** : rénovation de la rue du Commandant Aubrey dans le cadre de la réhabilitation de la ZA Vichy-Rhue
- **Le Vernet** : création d'une piste cyclable jusqu'à Vichy
- **Vichy** : création d'une piste cyclable sur le Boulevard de l'Hôpital
- **Vichy** : rue de Creuzier – rénovation complète
- **Bellerive-sur-Allier** : requalification de l'avenue de Vichy
- **Charmeil** : agrandissement de l'aire d'accueil des gens du voyage

Étude :

- **Aérodrome de Charmeil** : hydrogommage et diagnostic de l'état structurel de la piste

Services ressources et supports

Ingénierie technique - Voirie

Piste cyclable interurbaine Vichy - Le Vernet :



Piste cyclable Boulevard de l'Hôpital - Vichy :



Réfection de la rue de Creuzier - Vichy :



Réfection de la rue du Commandant Aubrey -
ZA Vichy-Rhue - Creuzier-le-Vieux :



Services ressources et supports

Espaces verts

Les principales missions des Espaces verts

Depuis janvier 2017, la **direction mutualisée des espaces verts** a pour principales missions la création de nouveaux espaces verts, l'entretien des espaces verts communautaires, la protection et la gestion du patrimoine arboré, ainsi que le contrôle et la maintenance des aires de jeux (contrôles réglementaires et sécuritaires, entretien, réparation). Elle participe également au développement, à la valorisation et à la préservation du patrimoine paysager et naturel communautaire.

Elle **conseille et aide** les élus dans leurs choix de politique de développement du territoire et participe activement à la coordination et au suivi des grands chantiers communautaires.

Pour **adapter les espaces verts communautaires au changement climatique**, elle développe des plans de gestion différenciée, augmente les pratiques d'éco-pâturage et utilise une palette végétale adaptée aux effets du changement climatique.

Elle **renouvelle et développe le patrimoine arboré** en plantant des arbres de différentes variétés adaptées au changement climatique, afin de lutter contre les îlots de chaleur.

Elle **investit dans des installations sportives de qualité** (nouveaux terrains gazonnés et synthétiques, modernisation des stations de pompage) pour accueillir dans les meilleures conditions les sportifs de haut niveau, ainsi que les associations sportives locales.

Les réalisations de l'année 2024

Renaturation de l'ancien practice de golf (37 000 €)

La renaturation de cet espace a permis d'améliorer la biodiversité locale en favorisant la plantation de 31 nouveaux arbres. Cet espace vert contribue à la réduction des îlots de chaleur du parc, offrant un environnement plus frais et agréable. Il propose également des lieux propices à la détente et aux loisirs, améliorant ainsi le bien-être général des usagers. Une zone de stockage a été remise en état pour assurer le stockage des matériels des terrains de sports engazonnés.

Aménagement de l'entrée du stade aquatique (10 000 €)

L'entrée du Stade Aquatique a été fleurie avec une variété de plantes et de pots décoratifs, créant un cadre accueillant et esthétique. Les végétaux sélectionnés, adaptés au climat local, nécessitent peu d'entretien et assurent une belle apparence tout au long de l'année. Ce fleurissement vise à offrir un accueil chaleureux aux visiteurs et a été conçu pour les équipes de natation des Jeux Olympiques.



Aménagement d'une aire de fitness (120 000 €)

Une nouvelle aire de fitness, dotée d'équipements de street workout, a été aménagée au centre omnisports à proximité de la prise d'eau. Cet espace moderne permet aux usagers de pratiquer une variété d'activités physiques en plein air, telles que la musculation, la gymnastique et les étirements. Conçue pour être accessible à tous, cette aire de fitness encourage un mode de vie sain et actif, permettant à chacun de profiter des bienfaits de l'exercice dans un cadre agréable et convivial.



Services ressources et supports

Espaces verts

Réaménagement de la cour de la crèche Dolto à Cusset (45 000 €)

La cour de la crèche a été entièrement rénovée pour offrir un environnement plus sûr et ludique aux enfants. De nouveaux jeux, spécialement conçus pour les tout-petits, ont été intégrés, favorisant leur développement moteur et social. Un revêtement de sol amortissant a été mis en place pour prévenir les blessures en cas de chute, assurant une sécurité optimale pour les jeunes enfants.

Mise en conformité du sol amortissant de l'aire de jeux du Stade Aquatique (30 000 €)

Le sol amortissant de l'aire de jeux du Stade Aquatique a été rénové pour améliorer la sécurité et le confort des utilisateurs. Ce nouveau revêtement réduit les risques de blessures et offre une surface agréable pour les activités ludiques. Cette rénovation contribue à maintenir le Stade Aquatique comme un lieu de loisirs de qualité pour les familles.

Plantation d'arbres dans plusieurs lieux accueillant du public

Ces plantations offrent de nombreux services, tels que la purification de l'air, la régulation des variations climatiques extrêmes, la protection de la biodiversité et l'amélioration du confort et de l'état psychologique. **50 arbres, 8 arbres fruitiers, 34 jeunes plants forestiers et 19 arbustes** ont été plantés sur les sites suivants : piscine de Cusset, piscine de Saint-Yorre, Pôle Enfance à Bellerive-sur-Allier, crèche des Moussaillons à Vichy et le centre de loisirs de Turgis à Cusset pour un montant total de **36 602 € TTC**.

Plantation d'arbres pour l'amélioration du cadre de vie et de la biodiversité

5 arbres et 102 arbustes et vivaces à la station d'eau potable de Bellerive-sur-Allier (15 446 € TTC).
10 arbres et 90 arbustes aux Terrains Familiaux Locatifs à Bellerive-sur-Allier (16 683 € TTC).

Travaux de sécurisation à la suite des crues de l'Allier des 17-18 mars, 3-4 mai et 19 octobre 2024 pour un montant total de 53 704 € TTC.

Lutte contre les espèces exotiques envahissantes, dont la chenille processionnaire du pin : installation de 124 pièges à chenilles et de 10 nichoirs à mésanges au Parc Omnisports.

Travaux d'amélioration de la Voie Verte : élargissement, sécurisation, gestion des eaux de ruissellement (71 720 € TTC).

Expertise d'arbres : 54 arbres ont été expertisés par un bureau de contrôle.



Fonctionnement sur l'année 2024

- **Entretien des espaces verts communautaires** : entretien courant des 68 hectares (stations d'épuration, bassins d'orage, ZAE, piscines, centres de loisirs, crèches).
- **Entretien de la Voie Verte** : entretien régulier des 42 km (vérification de sécurité, fauche des accotements, tonte des aires de pique-nique, entretien de la chaussée) et taille d'égagement de sécurité annuelle effectuée sur l'ensemble du linéaire de la voie verte.

Services ressources et supports

Espaces verts

- **Entretien de la toiture végétalisée du Pôle Enfance** à Bellerive-sur-Allier (surface de 650 m²).
- **Entretien des parcelles d'éco-pâturage** : débroussaillage régulier des parcelles d'une surface de 11,5 hectares et entretien des clôtures au niveau de l'éco-pâturage de la Boucle des Isles.
- **Abattage de 100 arbres pour des raisons de sécurité** : 61 arbres sur la Voie Verte ; 3 arbres à l'Aire des gens du voyage de Saint-Yorre ; 5 arbres au complexe sportif de la Boucle des Isles à Bellerive-Allier ; 1 arbre au Stade Équestre du Sichon ; 30 saules au Sporting Tennis de Bellerive-sur-Allier (recépages).
- **Débitage de 37 arbres tombés au sol** : 32 arbres sur la Voie Verte ; 4 arbres à l'Aire des gens du voyage de Saint-Yorre ; 1 arbre au bassin d'orage de Puy Besseau.
- **Rognage de 46 souches** : 5 au Complexe Sportif de la Boucle des Isles ; 1 au Réservoir de Beausoleil ; 1 à la station de pompage de Bellerive-sur-Allier ; 36 au Parc Omnisports ; 3 au Sporting Tennis de Bellerive-sur-Allier.
- **Élagage de 136 arbres** : 4 à l'Aire des gens du voyage de Saint-Yorre ; 12 au Complexe Sportif de la Boucle des Isles ; 83 au Stade Équestre du Sichon ; 32 au Sporting Tennis de Bellerive-sur-Allier ; 1 à la Station d'épuration de Magnet ; 1 à la Station d'épuration de Saint-Germain-des-Fossés ; 3 sur la Voie Verte.

Partenariats

Partenariat avec le département de l'Allier pour la plantation fin 2024 - début 2025 de 850 jeunes plants forestiers, 110 arbres et 20 arbustes au Parc Omnisports pour un montant de 23 334 €, avec une aide de 10 000 € du Conseil Départemental dans le cadre de l'opération « 350 000 arbres pour le Bourbonnais ».

Perspectives et projets futurs

Remplacement de la passerelle du ruisseau de la Merlaude sur le parcours de la Voie Verte.

Plantation de 200 jeunes plants forestiers lors d'une plantation participative en 2025.

Aménagement de la Boucle Nature permettant de relier Vichy à Billy en rive gauche de l'Allier, en traversant des espaces naturels préservés.

Poursuite de la lutte contre les chenilles processionnaires par l'installation de pièges et de nichoirs à mésanges au Parc Omnisports.

Conclusion

Les projets réalisés ont permis d'améliorer le cadre de vie grâce à la plantation de nombreux arbres et arbustes, créant ainsi des espaces verts plus accueillants et agréables. La cour de la crèche Dolto a été rénovée pour offrir un environnement sécurisé et ludique aux enfants.

L'aménagement d'une aire de fitness moderne encourage un mode de vie sain et actif. Des mesures de sécurisation ont été prises sur la Voie Verte afin de maintenir un équipement utilisable par tous en toute sérénité. Enfin, des efforts ont été faits pour lutter contre la chenille processionnaire du pin. Les initiatives futures continueront à enrichir l'environnement et le cadre de vie du territoire de l'agglomération.

CHIFFRES CLÉS 2024

Zoom sur un fait marquant 2024 : la plantation de 175 arbres formés, 884 jeunes plants forestiers, 8 arbres fruitiers, ainsi que 231 arbustes et vivaces, pour un total de 92 065 € investis sur 8 sites différents de l'Agglomération !

Services ressources et supports

Communication externe

Missions principales du service :

Le service communication est au service de toutes les directions de Vichy Communauté pour transmettre informations et messages à un large public, mais aussi pour valoriser l'image de l'établissement et de ses nombreuses actions.

Le service communication de Vichy Communauté joue un rôle essentiel dans la valorisation du territoire et des politiques publiques. Il est chargé de promouvoir l'image de la Communauté d'agglomération, d'expliquer et de mettre en avant les projets, services et initiatives. Cela inclut la gestion des réseaux sociaux, la conception de stratégies de communication, et la sensibilisation des habitants et acteurs locaux à travers des campagnes et des événements. **Dans ses actions au quotidien, le service communication externe s'inscrit dans les 4 piliers d'AGIR 2035.**

Accroître notre attractivité territoriale :

- **Le sport**

L'année 2024 du service communication a été marquée par les **Jeux de Paris 2024** puisque notre territoire a accueilli le passage des deux flammes olympiques (+ de 20 000 spectateurs) mais aussi 244 athlètes et para-athlètes dans le cadre de leur préparation aux jeux olympiques et paralympiques qui ont été auréolés de 51 médailles dont 19 en or.

Pour le service communication, c'était aussi l'accueil de plus de 50 journalistes et influenceurs nationaux et la réalisation de nombreux supports et reportages.

La métamorphose du Sporting Tennis et la construction du Sporting Tennis Padel ont également été au cœur de notre politique de communication en 2024.

Le service communication a repris la main sur la communication sportive aux usagers, habitants du territoire, notamment pour les piscines.

- **L'enseignement supérieur**

La poursuite du développement de Vichy Campus auprès des étudiants et futurs étudiants est un autre axe fort de l'attractivité du territoire.

Garantir une meilleure qualité de vie pour tous :

- **La santé**

Plusieurs plans de communication thématiques ont été produits au cours de l'année 2024 sur le volet de la santé, avec les actions du Contrat Local de Santé, le comité local de santé mentale et le lancement de Citylab2.

- **L'alimentation**

Comme chaque année, le service communication externe a accompagné le Projet Alimentaire Territorial dans le cadre du Forum alimentaire territorial et notamment les rencontres interprofessionnelles et la sortie du nouveau guide des producteurs.

- **Le Conservatoire**

En 2024, le service communication a mis en place un programme bi-annuel (deux tomes par an) pour les dates du Conservatoire et a proposé plusieurs formats vidéo sur divers temps forts tout au long de l'année. Tous ces reportages et supports de communication permettent d'alimenter la toute nouvelle page Facebook créée pour valoriser le Conservatoire dont la communication est montée en puissance en 2024.

- **L'enfance**

En plus de la communication habituelle pour les inscriptions dans les centres de loisirs et le suivi des

Services ressources et supports

Communication externe

activités des services, un plan de communication spécifique a été mis en place en 2024 pour valoriser le métier d'assistante maternelle avec plusieurs articles dans les magazines de Vichy Communauté, la création d'un logo « *j'aime ma nounou* » décliné sur des tee-shirts et de nombreux posts pour nos réseaux sociaux.

Innover pour accélérer la lutte contre le changement climatique :

- **L'eau**

Après un début d'année 2024 tourné vers le sport, ce sont l'eau et le programme d'investissement de 55,2 M€ à l'horizon 2030 qui ont fait l'objet d'une communication de grande ampleur avec un dossier dans le magazine de décembre 2024 et plusieurs posts sur nos réseaux sociaux pour expliquer l'importance des travaux de réhabilitation des réseaux. A cela s'est ajoutée une communication sur le déménagement de l'agence clientèle, le suivi de création d'un guide pour les propriétaires riverains des cours d'eau, de documents pour le plan intercommunal de sauvegarde ou encore de films sur la renaturation de cours d'eau.

- **La transition énergétique et écologique**

2024 a été marquée par plusieurs plans de communication très complets dans le domaine de la gestion des déchets, avec la mise en place des bornes de biodéchets (courriers à toute la population, habillage des bennes, campagnes de communication) et le passage de la collecte des déchets « noirs » à une fois par semaine (au lieu de deux). En plus de ces deux gros temps forts, le service communication a suivi le chantier du parc photovoltaïque sur le délaissé de l'aéroport de Charmeil, la Faïtes de la récup et l'inauguration de la wagabox.

Reconquérir nos cœurs de bourgs et de villes :

- **Les travaux dans les communes**

En 2024 a été créée une nouvelle série « au cœur de nos communes » sur les réseaux sociaux et mettant en avant nos investissements dans les différents villages de Vichy Communauté avec photos à l'appui.

- **L'habitat et l'urbanisme**

Le service communication a poursuivi son rôle de service support auprès de l'habitat et de l'urbanisme avec l'émergence de nouveaux sujets tels que le ZAN (Zéro Artificialisation Nette), la sobriété foncière ou les nouvelles règles en matière de publicité.

Faits marquants de l'année 2024 :

En 2024, le service communication, dont l'équipe a été renouvelée en partie, a lancé une nouvelle maquette de son magazine, donnant plus de place aux portraits, projets et actualités des communes mais aussi un dossier de fond agrémenté d'interviews et de chiffres clés.

La ligne éditoriale des réseaux sociaux a été revue avec un rythme de publication soutenu et des contenus adaptés aux différents médias avec la déclinaison systématique de nos créations graphiques et la systématisation de templates.

Le recours à la vidéo se met progressivement en place de façon plus soutenue, ainsi que l'émergence des créations illustrées, notamment pour les sujets où la communication est essentiellement visuelle et ne nécessite pas de contenu rédactionnel trop important : enfance, conservatoire, tourisme, recrutement des saisonniers...

Services ressources et supports

Territoire Intelligent et Durable

Fin 2021, la Ville de Vichy et Vichy Communauté ont souhaité s'engager dans une **démarche de Territoire Intelligent et Durable (TID)**.

De quoi s'agit-il ?

La CNIL (Commission Nationale Informatique et Libertés) donne la définition suivante d'une ville intelligente :

« La ville intelligente est un nouveau concept de développement urbain. Il s'agit d'améliorer la qualité de vie des citoyens en rendant la ville plus adaptative et efficace, à l'aide de nouvelles technologies qui s'appuient sur un écosystème d'objets et de services.

Le périmètre couvrant ce nouveau mode de gestion des villes inclut notamment :

- *les infrastructures publiques (bâtiments, mobiliers urbains, domotique, etc.)*
- *les réseaux (eau, électricité, gaz, télécoms)*
- *les transports (transports publics, routes et voitures intelligentes, covoiturage, mobilités dites douces - à vélo, à pied, etc.)*
- *les e-services et e-administrations ».*

Le projet de TID de Vichy et Vichy Communauté se veut être un **véritable outil au service de la mise en œuvre de la stratégie territoriale**.

Le projet de TID n'est pas un projet nouveau et « hors sol ».

Il ajoute simplement au Projet de Territoire AGIR 2035 le « I » à savoir l'intelligence donnée par l'évolution des technologies pour lui permettre d'atteindre plus rapidement certains des objectifs affichés.

Sur le « D » à savoir l'aspect Durable du projet, le territoire est ancré de longue date dans une démarche très volontariste de développement durable : un PCAET (Plan Climat-Air-Énergie Territorial), tourné vers l'opérationnel avec des ambitions chiffrées, a été approuvé et l'action a été reconnue à travers l'obtention du label Territoire à Énergie Positive (TEPOS). Là non plus, le territoire ne s'aventure donc pas dans l'inconnu.

Le TID est donc pour Vichy et Vichy Communauté l'outil qui doit permettre d'atteindre une partie des objectifs politiques annoncés et rendre plus agile et réactif le territoire dans l'environnement incertain actuel.

Services ressources et supports

Territoire Intelligent et Durable

Comment a avancé la démarche de TID en 2024 ?

L'année 2024 a été consacrée au déroulement de la **procédure de dialogue compétitif** permettant de mettre en concurrence les acteurs du secteur, tout en permettant le dialogue pour adapter au mieux les technologies disponibles aux besoins du territoire.

> Des solutions intelligentes visant à décarboner le territoire comme notamment :

- La rénovation de l'éclairage public de la Ville de Vichy : passage en LED et mise en place d'une solution mixte de pilotage intelligent de l'éclairage public ;
- L'amélioration de la sobriété énergétique des bâtiments publics gérés par la commune de Vichy et par l'Agglomération grâce à des solutions intelligentes de gestion technique des bâtiments ;
- De la production d'énergie propre ;
- Un travail sur les carrefours à feux afin de les rendre intelligents et qu'ils s'adaptent au trafic ;
- L'incitation au recours à la voiture électrique via le développement de bornes de recharge pour véhicules électriques sur le territoire vichyssois ;
- Le développement d'une solution de stationnement intelligent permettant aux conducteurs de trouver plus rapidement des places disponibles, de faire respecter les arrêts « minute »...

> Des solutions intelligentes visant à préserver les ressources, améliorer le cadre de vie, optimiser le fonctionnement des services publics et la qualité des prestations rendues aux usagers comme :

- La poursuite du déploiement de capteurs de qualité de l'air extérieur, de chaleur, de pluviométrie, de stations météo et des applications correspondantes permettant également aux citoyens d'être acteurs de leur santé/bien être ;
- Le contrôle d'accès des bâtiments et des espaces publics ;
- Le remplacement des compteurs d'eau potable par des compteurs connectés permettant la télérelève, la détection de fuites, et le suivi de leurs consommations par les usagers ;
- Le déploiement d'un système de gestion et pilotage intelligent des espaces verts, dont la partie arrosage ;
- Le déploiement de logiciels de gestion assistée par ordinateur (GMAO) multi-activités ;
- Le développement d'un jumeau numérique du territoire avec notamment un volet spécifique espaces verts facilitant les prises de décisions et la visualisation des projets ;
- Le déploiement de capteurs de flux sur la voie verte et sur les bords du Lac d'Allier afin d'adapter au mieux les déplacements doux aux besoins de la population.

Services ressources et supports

Territoire Intelligent et Durable

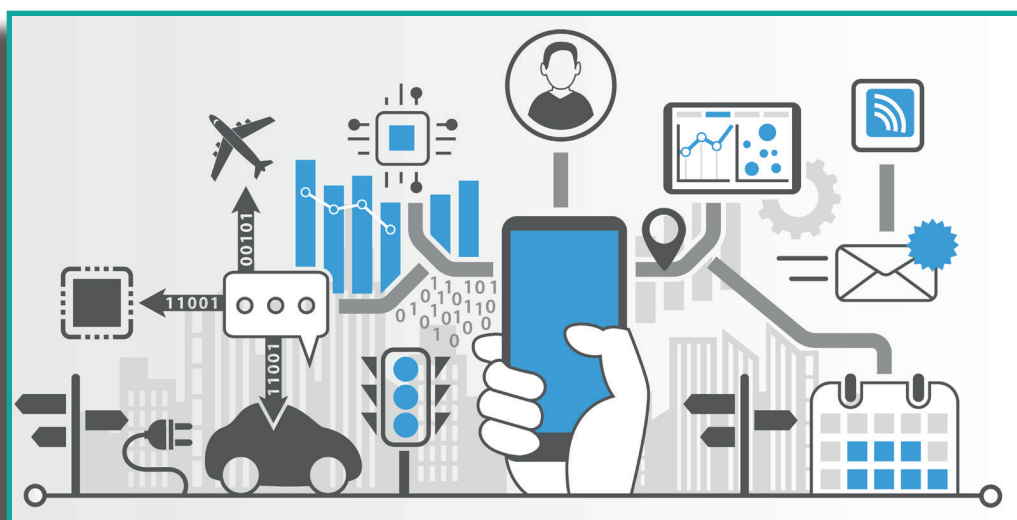
> **Des solutions intelligentes visant à optimiser la gestion de l'espace public et la sécurité des personnes comme :**

- Le déploiement d'objets connectés au bénéfice des usagers de l'espace public (défibrillateurs...) ;
- La poursuite du déploiement du réseau de caméras de vidéoprotection de la voie publique et de vidéosurveillance des bâtiments publics avec une optimisation de leurs usages ;
- Le déménagement et la modernisation de l'actuel Centre de Supervision Urbain (CSU) dans le nouvel « Hôtel des Polices » et création d'une salle de gestion de crise permettant notamment le suivi du Plan Intercommunal de Sauvegarde (PIS) ;
- Le développement d'une application de signalements des désordres sur la voie publique ;
- La mise en place d'un hyperviseur.

> **Des solutions intelligentes permettant l'inclusion et la participation citoyenne comme :**

- Le déploiement de systèmes de monétique/paiement multi-services ;
- Le développement d'une application/plateforme citoyenne permettant la remontée des informations données par les différents outils déjà déployés ou qui vont être déployés, permettant l'envoi d'alertes,...

> **L'adaptation nécessaire des infrastructures pour le déploiement de tous ces outils sera également intégrée au projet.**



Services ressources et supports

Protection des données

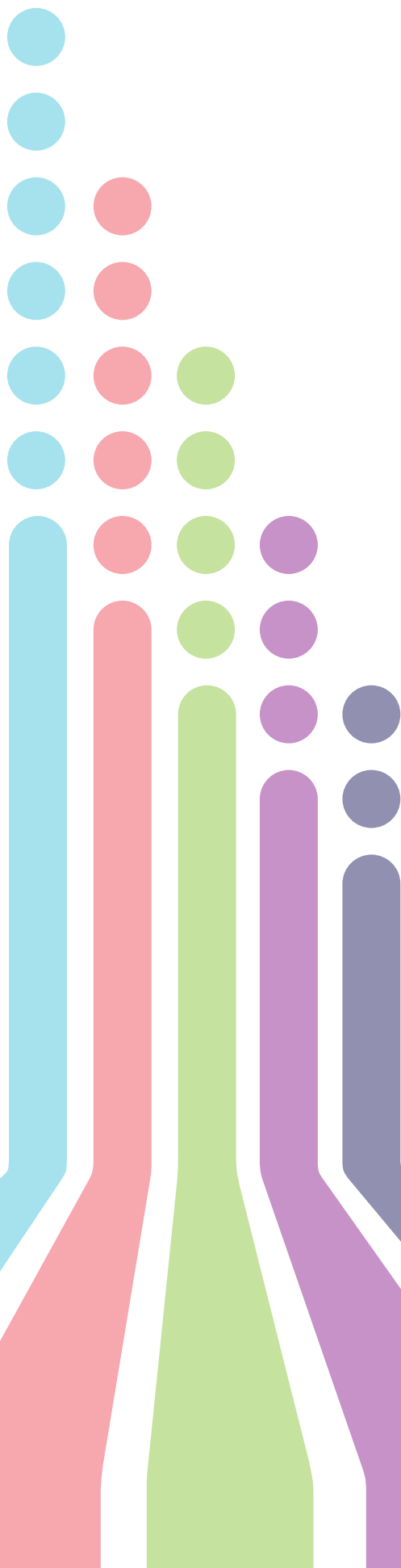
Durant l'année 2024, l'inventaire des traitements de données personnelles réalisés par Vichy Communauté s'est poursuivi - pour continuer l'élaboration du « **Registre de Traitement des Données Personnelles de Vichy Communauté** », document dont la tenue est obligatoire pour tous les organismes publics ou privés.

Ce registre doit contenir :

1. Le **nom et les coordonnées** du responsable du traitement et le cas échéant, le nom du responsable conjoint du traitement mis en œuvre.
2. Les **finalités** du traitement, à savoir les objectifs en vue desquels l'EPCI a collecté ces données.
3. Les catégories de **personnes concernées** (usagers, agents, prestataires, etc.).
4. Les catégories de **données personnelles traitées** (exemples : identité, situation familiale, économique ou financière, données bancaires, données de connexion, données de localisation, etc.).
5. Les **catégories de destinataires** auxquels les données à caractère personnel ont été ou seront communiquées, y compris les sous-traitants auxquels a recours l'EPCI.
6. Les éventuels **transferts de données** à caractère personnel vers un pays tiers ou à une organisation internationale et, dans certains cas très particuliers, les garanties prévues pour ces transferts.
7. Les **délais prévus pour l'effacement** des différentes catégories de données, c'est-à-dire la durée de conservation, ou à défaut les critères permettant de la déterminer.
8. Une **description générale des mesures de sécurité** techniques et organisationnelles mises en œuvre.

La **sensibilisation au RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données)** s'est également poursuivie, par un travail avec les services sur la reprise d'anciens formulaires pour les rendre compatibles avec la législation en vigueur et par un accompagnement ciblé sur ces sujets.

Rapport d'activités 2024



Accroître notre attractivité
territoriale



Accroître notre attractivité territoriale

Développement économique

Compétences :

- Création, aménagement, entretien et gestion des zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire d'intérêt communautaire.
- Actions de développement économique d'intérêt communautaire.
- Aide à l'immobilier d'entreprise (commerce et industrie).
- Politique locale du commerce.

Une stratégie de développement économique pleinement inscrite dans le projet d'agglomération

Vichy Communauté est le deuxième bassin de l'ex-Auvergne (derrière Clermont Métropole) en termes d'activités économiques et commerciales. Qualité de vie réputée, grande accessibilité logistique, disponibilité foncière, sens de l'accueil, accompagnement, collaborateurs formés et impliqués... les atouts de l'agglomération ont convaincu de nombreuses entreprises de s'y installer.

Outre ses nombreux commerces, le bassin d'emploi cultive une économie dynamique et diversifiée entre grandes entreprises nationales et internationales et un important vivier de TPE/PME aux savoir-faire très diversifiés, notamment dans des secteurs industriels aussi divers que la maroquinerie, le travail des métaux et la sous-traitance automobile, sans oublier la filière cosmétique.

Le service Développement Économique - Insertion par l'Économie et Usages numériques de Vichy Communauté, composé de 5 personnes, œuvre afin de faciliter et soutenir les projets des entreprises et commerces sur l'ensemble du territoire de l'agglomération et participe à la mise en œuvre de la politique d'insertion par l'économie. Cette action se réalise dans le cadre d'une collaboration pleine et entière avec l'agence de développement Vichy Économie et les managers de centre-ville des communes du territoire, avec un outil financier d'accompagnement de l'immobilier d'entreprises en partenariat avec le Conseil départemental de l'Allier.

Une politique communautaire immobilière et foncière

La direction du développement économique, dans le cadre de ses missions, entend privilégier le développement des entreprises locales, conserver une activité de production et favoriser l'installation des entreprises sur son territoire. Avec **14 zones d'activités et 4 sites immobiliers locatifs** (Croix Saint-Martin, L'Atrium, Le Bioparc et Zone du Mornier), la Communauté d'agglomération reste un acteur majeur de la dynamique économique du territoire. La commercialisation des espaces fonciers se maintient à des niveaux élevés nécessitant la mise en production de nouveaux terrains d'activités, dont notamment le site des Ancises à Creuzier-le-Neuf. Cet enjeu du foncier notamment destiné à l'industrie est au cœur des préoccupations de l'agglomération avec notamment la labellisation par l'État (sites industriels Clef en main France 2030) et par la Région Auvergne Rhône Alpes (Parc d'Activité d'Intérêt Régional) de l'ancienne friche industrielle de Montpertuis Palazol (125 ha) (*photo ci-contre*).



Le territoire d'industrie Riom Vichy, un territoire d'ambition et d'avenir

Avec près de 525 établissements industriels employant près de 14 000 salariés, les bassins d'emplois de Riom et de Vichy, auquel s'ajoute le territoire de Lapalisse depuis novembre 2023, déploient des stratégies de rapprochement et notamment autour des enjeux du foncier, de la transition écologique, de l'innovation et des compétences. L'attractivité des métiers industriels notamment en direction des jeunes a trouvé son point d'orgue en janvier 2024, où plus de 1 100 collégiens ont pu découvrir ces métiers lors du salon SMILE.

Accroître notre attractivité territoriale

Développement économique

Le Fab Lab : une ambitieuse stratégie du numérique pour tous



Déjà labellisé « **Fabriques de Territoire** » par l'État en février 2020, le Fab Lab de Vichy Communauté a vu son travail reconnu et crédibilisé par la labellisation de la Fondation Orange en 2021.

Inauguré en octobre 2020 et pensé comme un **laboratoire d'innovations**, le **Fab Lab** situé à l'**Atrium à Vichy (sur 300 m²)**, propose un **libre espace de partage, machines et compétences, ouvert à tous et à tout âge**.

Brodeuse numérique, découpeur/graveur laser, imprimantes 3D, thermo-formeuse, imprimante vinyl, presse à chaud (flocage textile), scanner 3D, casques de réalité virtuelle... Tout est en **accès gratuit**, avec en plus **le conseil et la formation de l'équipe du Fab Lab**. De quoi innover, tenter ou apprendre, sans investir dans du matériel.



TERROIRS
BOURBONNAIS
GAL AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Accroître notre attractivité territoriale

Développement économique

Les éléments et chiffres clés 2024 du Fab Lab

- **Fréquentation de la structure :**

2 139 réservations (ateliers/machines) en 2024, soit une **progression de 30%** comparée à 2023.

En 2 ans, la hausse de la fréquentation est même de 150%, soit plus du double en moins de 24 mois.

- **Jours d'affluence :**

Malgré une très forte variabilité journalière, nous notons toutefois des pics fréquents, comme lors du 28 mars 2024, avec un pic de 48 personnes accueillies sur une demi-journée. **27 jours avec des pointes d'affluence à plus de 20 personnes.**

3 des pics de fréquentation sont apparus un jeudi (ouvert de 15h à 21h), ce qui montre l'importance de l'ouverture nocturne hebdomadaire. La **journée du jeudi** pèse pour plus de 40% de l'affluence hebdomadaire.

- **Créneaux horaires et chiffre d'affaires :**

Le **créneau de 14h** présente un pic de fréquentation important, plus que sur l'ensemble des créneaux du matin réunis.

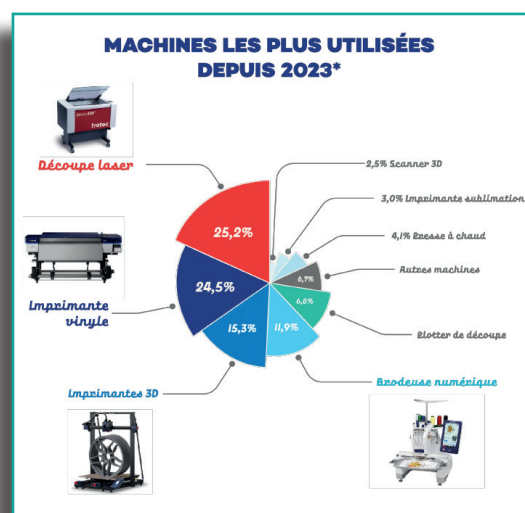
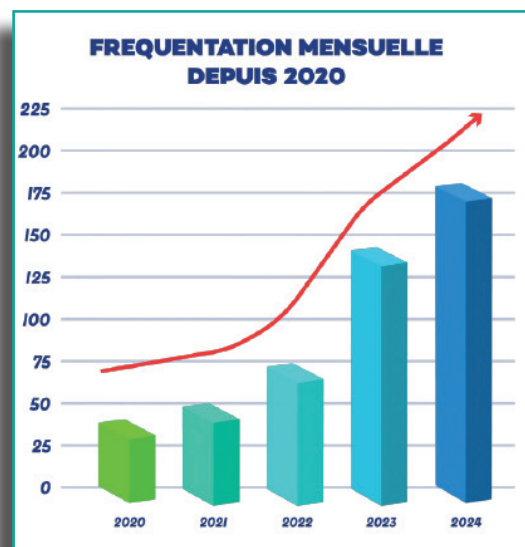
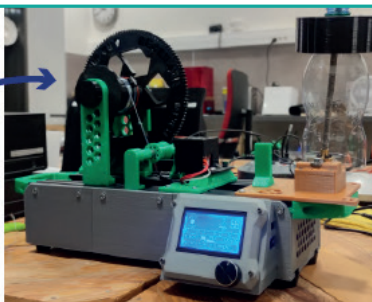
20% des réservations ont lieu après 18h.

Le chiffre d'affaires a progressé de 45% en 2 ans.

- **Machines :**

Deux machines (la graveuse/découpeuse laser et l'imprimante signalétique vinyle) pèsent pour **près de 50% des réservations** machines, soit autant que le reste du parc machine du Fablab.

Fabrication d'une machine à concevoir du filament d'imprimante 3D à partir de bouteilles d'eau en plastique recyclé

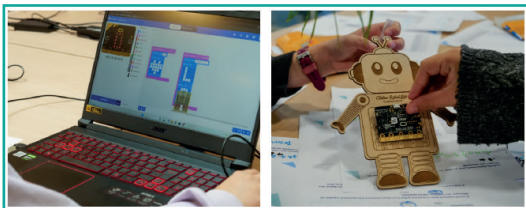


Accroître notre attractivité territoriale

Développement économique

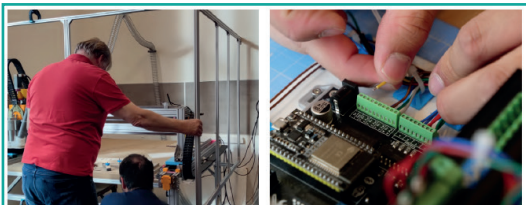
Les actions principales :

Action de codage & de robotique



Le Fablab initie depuis 2021 les écoles de l'agglomération au codage informatique et à la robotique afin de faire découvrir les métiers du numérique dès le plus jeune âge. Une action qui a permis en 2024 à plus de 200 élèves de cycles 2 et 3 de bénéficier de ce programme. Une action menée en partenariat avec Le Bouillon et l'Éducation Nationale.

Fraiseuse numérique DiY

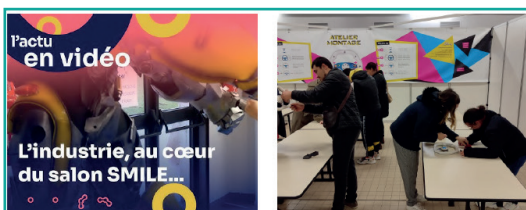


Les bénévoles du Fablab ont finalisé le travail débuté en 2023 qui visait à concevoir et fabriquer une machine à commande numérique 3 axes. Cette machine répond aux normes de sécurité les plus strictes en la matière, rendant accessible au grand public l'utilisation de cette machine.

Faites de la Récup'

Le Fablab a participé au salon de la Faites de la Récup' au Palais du Lac, visant ainsi à faire connaître la structure auprès du grand public. Nous avons entre autres animé un atelier de réparation d'objets.

Salon SMILE



Le Fablab a participé à la conception et à l'animation du salon des métiers industriels et de l'entreprise en janvier 2024.

Nous avons entre autres fabriqué l'ensemble des supports visuels de l'événement, permettant à l'agglomération d'économiser une dizaine de milliers d'euros.

Les actions complémentaires :

Expositions portraits

Le Fablab a accompagné le photographe Christophe Darbelet pour la réalisation de la couverture de son exposition « Fantaisie Football Club ».

Vichy Photos Passion

Le Fablab a accompagné la création d'une toute nouvelle association sur Vichy, à savoir un club de photos. Le club compte à ce jour une trentaine d'adhérents et s'adresse à la fois aux débutants comme aux personnes confirmées.

Vichy Sciences & Robotique

L'Espace d'Initiative de l'Atrium a accueilli dans ses locaux, l'association de robotique vichyssoise qui participe aux Championnats de France et du Monde de First Lego League.

Accroître notre attractivité territoriale

Développement économique

Un développement économique pour tous : le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE)



Ce projet est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020

La Communauté d'agglomération de Vichy s'est dotée d'un **Plan Local d'Insertion par l'Emploi (PLIE) depuis 2012** qui demeure unique à ce jour sur le département de l'Allier.

Les actions menées dans le cadre de ce programme ont permis à de très nombreuses personnes éloignées de l'emploi de retrouver plus ou moins durablement une activité professionnelle. Grâce à une politique volontaire envers les plus éloignés de l'emploi, Vichy Communauté affirme son désir d'offrir une place dans le monde du travail à chacun de nos concitoyens.

Principales typologies de publics concernés par le PLIE : les jeunes de moins de 26 ans avec une faible qualification ou sans expérience professionnelle - les personnes relevant d'un dispositif de l'insertion par l'activité économique - les demandeurs d'emploi de longue durée - les demandeurs d'emploi de plus de 50 ans - les migrants en situation régulière.

Un soutien continu et important aux chantiers d'insertion

Quatre associations perçoivent sous forme de subventions ou par l'intermédiaire de marché réservé près de **175 000 €** sous réserve d'atteinte d'objectif pour des sorties vers l'emploi ou la formation qualifiante.

Ainsi, **218 personnes en 2024** ont intégré des activités de maraîchage, de recyclage, d'entretien d'espaces verts, ou de restauration de patrimoine...



Malgré un contexte économique délicat, **l'ensemble des chantiers a atteint ses objectifs de remise en activité pour plus de 50% de ses salariés.**

Accroître notre attractivité territoriale

Développement économique

	E2D	SIEL-ACI	SIEL-EI	Jardins de Cocagne	Galatée itinérant	Galatée Montpertuis	Totaux
	2024 Nov	2024 Nov	2024 Nov	2024 Nov	2024 Nov	2024 Nov	
ETP	21	28	3	19	6	14	91
Objectifs à réaliser	10,5	14	1,5	9,5	3	7	45,5
Salariés en Insertion	47	64	5	53	16	33	218
CDD + 6 mois	2	1		3		3	9
CDD - 6 mois	4	8		4	1	1	18
Formation qualifiante	2	1	1	2		3	9
Autre ACI-EI		1					1
CDI	4	1		2	1		8
CDI intérimaire							0
Auto entrepreneurs				2			2
Durée des parcours en mois	6	15	19	10	9	9	-
Totaux	12	12	1	13	2	7	47



Une intégration des clauses d'insertion dans l'ensemble des marchés publics de l'agglomération avec près de 56 000 heures pour 2025.

Accroître notre attractivité territoriale

Réseau Très Haut Débit

Compétence :

- Réalisation, entretien et gestion du réseau métropolitain haut débit et très haut débit.

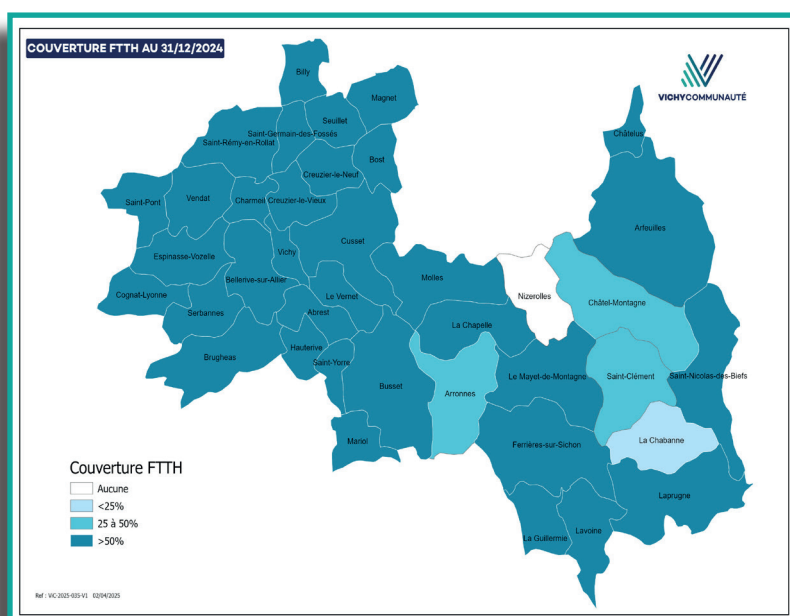
La politique communautaire

Le déploiement des infrastructures haut débit et très haut débit sur la Communauté d'agglomération constitue un puissant levier de développement territorial. L'arrivée de la fibre optique sur le territoire permet ainsi à nos acteurs économiques de profiter d'un outil stratégique dans la course à la performance et à la compétitivité.

Face à ces enjeux économiques et sociétaux, une démarche volontariste a été engagée dans la Région Auvergne s'appuyant sur un consensus entre les principaux acteurs publics constitués en instance de concertation régionale : État, Région, Départements et Agglomérations. Ces actions s'inscrivent dans l'objectif national fixé début 2010 par l'État d'atteindre le taux de 100% Très Haut Débit en 2025. Vichy Communauté s'inscrit pleinement dans cette dynamique.

Les faits marquants de l'année 2024

- Il y a eu peu d'évolution sur 2024, et aujourd'hui, à l'exception de la commune de Nizerolles, la commercialisation des abonnements FTTH (« fibre optique jusqu'au domicile ») est engagée sur l'ensemble des villes de la Communauté d'agglomération de Vichy.
- La Zone AMII (ancien périmètre Vichy Val d'Allier) portée en direct par Orange, est composée de
 - 87% de prises raccordables
 - 7% de refus d'installation
 - 6% de prises restantes à réaliser
- La Zone opérée par Auvergne THD (ancien périmètre Montagne Bourbonnaise) est bien engagée avec :
 - Des communes couvertes à plus de 50%.
 - Seuls les déploiements pour la commune de Nizerolles n'ont pas encore débuté.



Cartographie précise du déploiement FTTH disponible sur :
<https://reseaux.orange.fr/les-cartes-de-couverture/carte-de-couverture-fibre>

Accroître notre attractivité territoriale

Sports

Compétences :

- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements sportifs d'intérêt communautaire.
- Développement de l'événementiel.
- Enseignement de la natation en milieu scolaire.
- Soutien aux associations sportives.

Les principales missions de la Direction mutualisée des Sports

Mutualisée depuis le 1^{er} janvier 2017, la Direction des Sports de Vichy Communauté contribue à :

- Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre de la Politique Sportive du territoire
- Élaborer des outils de pilotage de cette politique
- Assurer le suivi général du fonctionnement de la nouvelle Direction des Sports mutualisée
- Élaborer et exécuter le budget général d'investissement et de fonctionnement annuel
- Rechercher des financements extra-communaux
- Valoriser l'action de la collectivité et du territoire
- Contractualiser les interventions de la collectivité vis-à-vis des tiers
- Fédérer les relations avec les instances sportives, les partenaires privés et publics
- Anticiper les évolutions techniques réglementaires des pratiques sportives
- Concevoir et réaliser des projets innovants pour l'avenir, notamment le projet d'investissement sur le plateau d'économie sportive
- Entretenir et développer les relations avec les services extérieurs
- Gérer, entretenir et rénover le patrimoine sportif existant
- Moderniser les équipements sportifs existants dans le cadre du projet de Smart City
- Assurer le fonctionnement quotidien des installations sportives de Vichy Communauté et de la Ville de Vichy
- Renforcer l'activité du territoire par l'organisation de manifestations d'envergure, vecteurs de retombées économiques et médiatiques
- Enseigner l'EPS (Éducation Physique et Sportive) dans les écoles primaires de la Ville de Vichy
- Soutenir les associations sportives locales
- Faire découvrir et pratiquer des activités physiques et sportives aux différents publics
- Entretenir et développer les échanges avec les villes partenaires
- S'inscrire durablement dans le programme Terre de Jeux et Héritage

Accroître notre attractivité territoriale

Sports

Les principales manifestations de l'année 2024 :



6 et 7 janvier : Compétition sélective au Championnat de France de tir à l'arc (158 archers)
17 janvier : Championnat départemental de natation UNSS (80 nageurs)
18 janvier : Championnat d'Académie Universitaire de natation relais et par équipe (30 nageurs)
3 février : Championnat Régional Auvergne-Rhône-Alpes Vichy de danse (900 compétiteurs)
14 février : Championnat d'Académie de natation UNSS (144 nageurs)
20 au 23 février : Rassemblement Interligues Féminin U15 (16 joueuses)
1^{er} au 4 mars : Vichy Winter Jump (859 cavaliers)
17 mars : Rencontre interdépartementale 03, 43 et 63 (201 nageurs)
24 mars : Les Foulées Vichyssoises (2 862 coureurs)
26 et 27 mars : CSO Label Jeunes Chevaux (588 cavaliers)
29 mars au 1^{er} avril : Mars Attaque ! (1 150 cavaliers)
30 mars et 1^{er} avril : Rencontres Nationales Sportives de la Communauté Malgache (2 000 sportifs)
2, 4 et 5 avril : Semaine Olympique et Paralympique (1 910 enfants)
6 avril : Spectacle Money time (1 128 spectateurs)
6 et 7 avril : Finale de la Coupe de France d'apnée (48 sportifs)
20 et 21 avril : Étape du grand national de horse ball (288 joueurs)
22 au 25 avril : Coupe interdistrict U14 féminine (144 joueuses)
26 au 28 avril : Vichy Travel Tour 1 – Concours CSO Amateurs et pro (861 cavaliers)
1^{er} mai : Vélo pour tous – randonnée du muguet (277 participants)
4 mai : Tournoi des écoles de rugby Gérard Dufau (450 joueurs)
4 et 5 mai : Association Touristique Sportive et Culturelle des Administrations Financières - Coupe Centre Ouest (236 participants)
10 au 12 mai : Tournée des as (700 cavaliers)
11 et 12 mai : Finales 4 espoirs Pro B (48 sportifs)
12 mai : Institut Français de Soins Infirmiers Run Tour (147 coureurs)
14 et 15 mai : CSO Label Jeunes Chevaux (500 cavaliers)
15 et 16 mai : Championnat de France UNSS rugby lycée garçons excellence (284 élèves)
17 au 20 mai : Concours amateur pro CSO pro 1 (400 cavaliers)
18 et 19 mai : Meeting de Printemps (235 nageurs)
20 au 23 mai : Challenge étudiants (1 051 sportifs)
25 mai : Association Touristique Sportive et Culturelle des Administrations Financières - Coupe Nationale Interfinance (216 participants)
25 et 26 mai : Compétition de tir à l'arc en extérieur distances nationale et internationale (98 archers)
29 mai : Partage ton mouv' 2024 (280 jeunes)
29 mai : Rencontre entre sections sportives de natation Bourbonnaise (23 nageurs)
31 mai, 1^{er} et 2 juin : 4^{ème} étape du circuit fédéral Meeting de Printemps (156 nageurs)
1^{er} et 2 juin : Supertouch Juniors (400 joueurs)
2 juin : Randonnée des monts de la Madeleine (125 participants)
7 au 9 juin : Triathlon Vichy-Bellerive – Championnats de France de triathlon longue distance (2 205 triathlètes)

Accroître notre attractivité territoriale

Sports



15 et 16 juin : Concours régional Connemara de Vichy – Concours élevage poneys (85 engagés)

16 juin : Meeting de Printemps de natation artistique (160 nageuses)

17 au 19 juin : CSO Label Jeunes (443 cavaliers)

21 juin : Relais de la Flamme Olympique (20 000 personnes)

22 juin : Course de radeaux et de bouées (45 participants)

22 juin : Grande parade des associations sportives Vichyssoises (30 associations participantes)

22 et 23 juin : Finale du Challenge Jump'Allier (495 cavaliers)

23 juin : Grand pique-nique – Journée Olympique (900 personnes)

25 et 26 juin : Fitdays MGEN Vichy et Green tour de Vichy (750 triathlètes)

30 juin : Challenge national beach soccer – finale régionale (56 sportifs)

4 au 7 juillet : Jumping International CSI (1 100 cavaliers)

5 au 7 juillet : Championnats de France d'aviron J16 et sénior sprint (2 131 rameurs)

12 au 14 juillet : Compétition de disc golf FNSMR (62 joueurs)

12 au 14 juillet : Concours CSO Pro 2 - Vichy summer jump (996 cavaliers)

19 juillet : Match de gala Rodez Aveyron Football /Grenoble Foot 38 (180 spectateurs)

20 et 21 juillet : YOTTA Vichy (1 050 participants)

24 au 28 juillet : Vichy jet O'Sport Europe (149 pilotes)

26 au 28 juillet : Concours d'élevage (99 participants)

29 juillet au 2 août : Coupe Nationale Sud de voltige biplace (17 compétiteurs)

3 et 4 août : 28^{ème} Championnat Français du cheval miniature (107 cavaliers)

9 au 11 août : Arabian horse festival (108 chevaux)

16 au 18 août : Championnats d'Europe junior de touch rugby Vichy (600 joueurs)

23 au 25 août : Grand régional de dressage (130 cavaliers)

24 et 25 août : Grand Prix d'été (200 boulistes)

26 août : Relais de la Flamme Paralympique (3 000 personnes)

1^{er} septembre : IRONMAN VICHY 70.3 (1 602 participants)

13 au 15 septembre : Vichy Travel Tour 2 (956 cavaliers)

15 septembre : Course solidaire « Ensemble USP Vichy » (385 coureurs)

19 au 22 septembre : Championnat d'Europe de triathlon (1 580 triathlètes)

27 au 29 septembre : Vichy jump'pony 2024 (347 participants)

6 octobre : Vichy'in color (1 000 participants)

11 au 13 octobre : Trophée silver Moon 5 (799 cavaliers)

13 octobre : Braderie Paris 2024 (2 500 visiteurs)

17 et 18 octobre : Parcours paralympique (sensibilisation au handisport pour les écoles élémentaires) (460 élèves)

26 et 27 octobre : Coupe des régions d'aviron (469 rameurs)

2 et 3 novembre : 8^{ème} meeting de rentrée du Comité Départemental de l'Allier de natation (193 nageurs)

10 novembre : Cross triathlon de Vichy-Bellerive (374 triathlètes)

24 novembre : Rencontre départementale avenirs (77 nageurs)

27 novembre : Championnat départemental UNSS de cross (980 élèves)

1^{er} décembre : Meeting masters (53 nageurs)

8 décembre : Synchronat (50 nageuses)

11 décembre : Championnat académique UNSS de cross (1 483 élèves)

12 décembre : Championnat d'académie universitaire de natation (21 nageurs)

Accroître notre attractivité territoriale

Sports

CHIFFRES CLÉS 2024

Stade Aquatique :

204 565 utilisateurs (individuels + clubs + scolaires + associations)

738 021,80 € de recettes

50 stages sportifs de natation accueillis pour 72 492,50 € de recettes

Périodes de fermeture :

Vidange du bassin ludique et bassin de 25 m + fermeture cause travaux sur ballon d'eau chaude du 2 au 14 janvier 2024 - Période de vidange respectée sur 2 semaines du 2 au 14 janvier 2024

Vidange du bassin de 50 m du 11 mars au 5 avril (ouverture le 6 avril)

Ouverture du bassin de 50 m au public à partir du samedi 6 avril 2024 (Finale de coupe de France d'apnée et accueil des premiers stages sportifs) puis hivernage le 3 novembre 2024 après le meeting de rentrée organisé par le CD03. Réouverture prévue le 5 avril 2025.

Piscine de Cusset :

45 112 utilisateurs (individuels + clubs + centres de loisirs + écoles primaires + collèges)
pour 47 081,50 € de recettes

Vidange du 26 au 30 août 2024

Piscines de Saint-Germain-des-Fossés, Saint-Yorre et du Mayet-de-Montagne :

8 800 utilisateurs

43 948 € de recettes

Période d'ouverture du 29 juin au 31 août 2024

Fermeture de la piscine de Saint-Yorre du 3 au 18 juillet 2024 par suite d'inondation

Palais des Sports Pierre Coulon :

Espaces sportifs : 8 592 heures d'utilisation

(salles A, B, mur d'escalade, salle de musculation)

Espaces de convivialité / réunion : 1 692 heures d'utilisation

(hall sud, espace détente, bureau paysager, salle de réception)

Stade Darragon à Vichy :

Terrain : 102 heures d'utilisation

Salle de réception : 225 heures d'utilisation

Fréquentation du Pass'Sport sportif :

1 218 demi-journées enfants pour 508 enfants différents accueillis

306 associations ou établissements d'APS (Activités Physiques et Sportives) référencés

71 pratiques sportives différenciées

Accroître notre attractivité territoriale

Sports

« Vichy Sport » : le pôle développement des Sports, en forme olympique !

« Vichy Sport » est un Service Public Industriel et Commercial (SPIC) dédié à la commercialisation du plateau d'économie sportive.

Mission principale : développer l'attractivité et le développement économique du territoire en accueillant des athlètes, des délégations et de grandes manifestations sportives

CHIFFRES CLÉS 2024 DE « VICHY SPORT »

Chiffre d'affaires :

En 2024, Vichy Sport a réalisé un chiffre d'affaires record de 2 679 285 € HT, soit une progression de 32,3% par rapport à 2023.

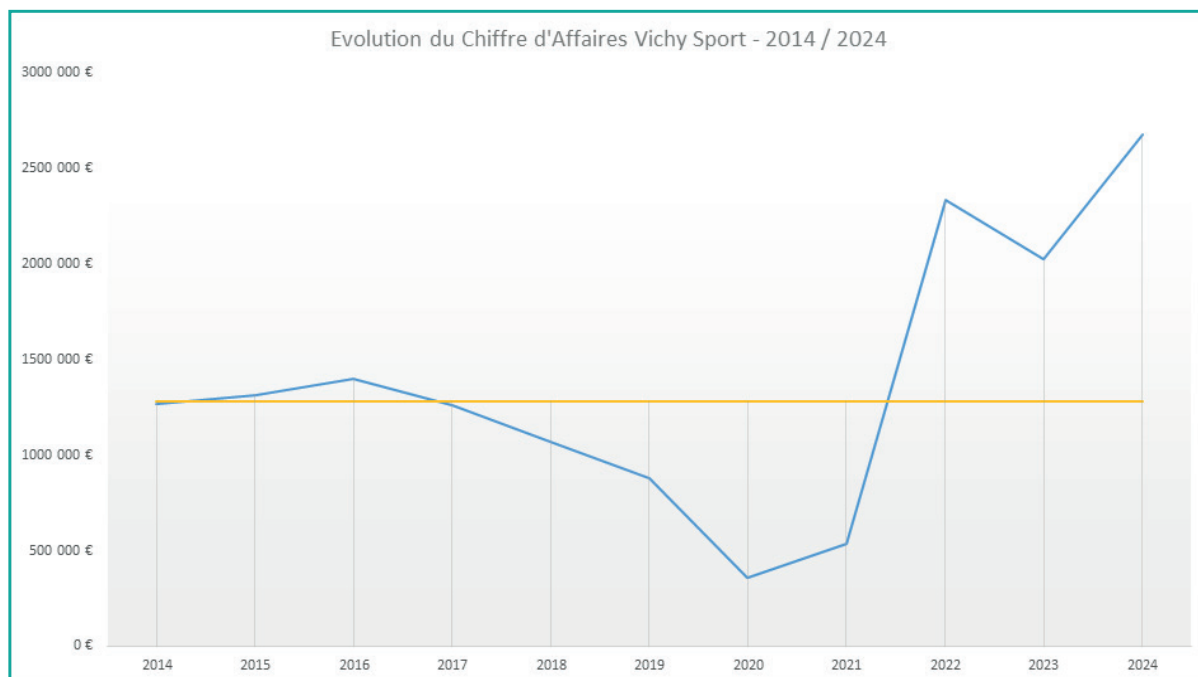
Ce résultat dépasse largement l'objectif de 2 M€ HT.

En comparaison, la moyenne du chiffre d'affaires sur 10 ans avant la période Covid (2010-2019) était de 1 282 027 €.

Répartition des dossiers :

En 2024, Vichy Sport a traité un total de 418 dossiers, répartis comme suit :

- Stages : 144 dossiers, représentant 49% du chiffre d'affaires
- Manifestations : 185 dossiers, représentant 39% du chiffre d'affaires
- Autres : 89 dossiers (formations, concours, matchs, séjours scolaires), représentant 12% du chiffre d'affaires



Accroître notre attractivité territoriale

Sports

Professionnalisation continue

Optimisation des processus : En 2024, nous avons optimisé nos processus de collecte et de facturation, réduisant significativement les délais de facturation client. Ces efforts ont permis d'améliorer la fluidité de notre gestion administrative et de renforcer la satisfaction de nos partenaires.

Efforts de professionnalisation : Nous avons également mis en place des procédures pour se conformer aux règles de mise en concurrence et de suivi administratif, soulignant ainsi notre engagement envers la qualité et l'efficacité.

Focus sur le Centre de Préparation aux Jeux (CPJ) de Paris 2024

Accueil des équipes : Vichy a accueilli **35 équipes olympiques et paralympiques, soit 244 athlètes**, qui ont remporté **51 médailles dont 19 en or**. Parmi les athlètes notables, Léon Marchand a remporté quatre médailles d'or et une médaille de bronze, établissant plusieurs records olympiques et devenant l'athlète le plus titré de cette édition des Jeux. Florent Manaudou et Alexis Hanquiquant, quant à eux, ont eu l'honneur d'être les porte-drapeaux de la France aux Jeux de Paris 2024.

Dimension internationale : Vichy a accueilli des équipes de **10 nations différentes**, dont la France, le Canada, les États-Unis, le Japon, Taïwan, la Nouvelle-Zélande, la Gambie, l'Ukraine et l'Italie. Ces équipes ont représenté **19 disciplines**, allant du judo à la natation, en passant par le triathlon et le rugby fauteuil. Cette diversité a renforcé la réputation de Vichy comme **centre de préparation de classe mondiale**.

Partenariat avec le CREPS Auvergne-Rhône-Alpes de Vichy : Le dossier du Centre de Préparation aux Jeux a été réalisé conjointement avec le CREPS Auvergne-Rhône-Alpes de Vichy, garantissant une synergie optimale et une qualité d'accueil exceptionnelle pour les équipes.

Manifestations sportives

En 2024, Vichy a accueilli plusieurs **événements d'envergure nationale et internationale**, dont :

- **Challenge 2024** : Cet événement étudiant, organisé dans le cadre de la grande cause nationale, a rassemblé plus de 1 000 étudiants de toute la France, avec des compétitions dans 11 disciplines sportives. Les cérémonies d'ouverture et de clôture ont été marquées par la présence de la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et de la ministre des Sports et des Jeux olympiques.
- **Championnat d'Europe de Triathlon** : Premier grand rendez-vous international de triathlon après les Jeux de Paris 2024.
- **Championnat d'Europe Junior de Touch** : Manifestation sportive de grande envergure, renforçant notre partenariat avec Touch France.
- **Coupe des Régions d'Aviron** : La première édition de cet événement a réuni près de 450 rameurs de huit régions françaises et une équipe suisse.
- **Foulées Vichyssoises** : La 25^{ème} édition a établi un nouveau record de participation avec 1 495 coureurs pour le semi-marathon et 1 452 pour le 10 km, ainsi que plus de 200 jeunes pour les courses enfants.
- **Ironman** : Événement emblématique qui a rassemblé 1 600 participants du monde entier.
- **Rencontre nationale sportive malgache** : La 49^{ème} édition a attiré près de 8 000 participants, célébrant la culture malgache à travers des tournois sportifs, des danses et des festivités.
- **Yotta XP** : Compétition innovante qui a attiré près de 950 participants pour sa troisième édition.

Événements et animations : Vichy Sport a participé activement aux événements liés aux Jeux, tels que le relais de la flamme olympique et paralympique, la braderie des Jeux, et les entraînements ouverts au public. Ces événements ont attiré plus de 20 000 spectateurs et ont contribué à renforcer l'engagement de la communauté locale.

Satisfaction des partenaires et retombées économiques

Toute la ville de Vichy s'est parée aux couleurs des JOP 2024, vibrant au rythme des événements sportifs tout au long de l'été. Les retours des partenaires et des équipes accueillies ont été très positifs, soulignant la **qualité de l'accueil et des infrastructures**.

Les événements et stages organisés en 2024 ont généré des **retombées économiques directes et indirectes importantes pour l'agglomération vichyssoise**, contribuant à son dynamisme et à son attractivité.

> **Conclusion** : L'année 2024 a été marquée par des **résultats exceptionnels, tant sur le plan financier que sportif**. Les efforts de professionnalisation et l'accueil des équipes olympiques ont renforcé la position de Vichy comme acteur majeur dans le sport.

Accroître notre attractivité territoriale

Sports

Label Terre de Jeux 2024

- **Forum Paris 2024 – 14 mars 2024**

L'ensemble des acteurs des Jeux de Paris 2024 (Comité d'organisation, État, collectivités-hôtes, mouvement sportif, collectivités Terre de Jeux 2024, associations, entreprises partenaires...) étaient réunis, en présence de Thomas BACH, président du Comité International Olympique, pour dresser un premier bilan de près de 6 années d'actions communes. Le projet élaboré depuis la candidature avait comme ambition non seulement d'ouvrir grand les Jeux, mais aussi de laisser un héritage matériel et immatériel pérenne afin notamment de lever les freins et promouvoir une pratique physique et sportive régulière.

- **Semaine Olympique et Paralympique – 2, 4 et 5 avril 2024 – Parc Omnisports**

Cet événement organisé en partenariat avec l'Inspection Académique de Vichy 1 et Vichy 2 s'est voulu sportif et festif. Placé sous le signe de l'Olympisme et du Paralympisme, il a finalisé et valorisé le travail mené en amont dans les classes autour des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. Il a eu lieu sur les infrastructures du Parc Omnisports et a réuni 1 910 enfants.

Chaque journée a proposé une cérémonie d'ouverture, des ateliers d'athlétisme, des activités choisies en partenariat avec les associations locales et la mise en place d'un village sportif.

- **Exposition au cœur de l'Olympisme – 11 juin au 27 juillet 2024 – Médiathèque**

Exposition créée par l'Association « Voyage au Cœur de l'Olympisme » et prêtée par le Département de l'Allier. Elle a retracé l'histoire des Jeux Olympiques et Paralympiques de l'antiquité à nos jours.

- **Relais de la Flamme Olympique – 21 juin 2024**

Le passage du Relais de la Flamme Olympique fût bien plus qu'un simple événement sportif. À travers l'engagement des clubs sportifs locaux, de la dynamique olympique et paralympique qui imprègnent notre territoire depuis des années, **ce moment a mis en lumière la célébration de l'excellence, de l'inclusion et de la passion pour le sport.** Elle a traversé notre agglomération via Le Mayet-de-Montagne, Saint-Yorre, Saint-Germain-des-Fossés, Cusset, Bellerive-sur-Allier (départ du CREPS Auvergne Rhône-Alpes – Vichy) et pour terminer dans le site de célébrations de Vichy situé Place de l'Hôtel de Ville. **20 000 personnes ont pu suivre la déambulation de la Flamme Olympique relayée par 96 porteurs sur l'ensemble de la journée.**

- **Classe Pierre de Coubertin/Alice Milliat**

Elle a pleinement participé à la cérémonie de célébrations du Relais de la Flamme Olympique à Vichy le 21 juin 2024 au travers de la haie d'honneur qui a accompagné l'allumage du chaudron sur la Place de l'Hôtel de Ville par Théo CURIN.

- **Grand Pique-Nique de la Journée Olympique – 23 juin 2024**

Les jeunes et moins jeunes ont eu l'occasion de tester leurs compétences en escalade, en BMX et dans une variété de jeux de réflexes. Des démonstrations et initiations de différentes disciplines olympiques ont également été proposées par les associations sportives locales, rendant le traditionnel pique-nique du parc des bourins encore plus captivant.

Accroître notre attractivité territoriale

Sports

- **Regroupement des collectivités Terre de Jeux – 26 juillet 2024**

Paris 2024 a souhaité organiser un rassemblement, autour d'un moment de convivialité, de quelques représentants actifs de collectivités Terre de Jeux à quelques heures de la Cérémonie d'ouverture des Jeux Olympiques.

Ce fût également l'occasion de participer au dernier podcast *Au Tour des Jeux* afin de valoriser la collectivité au vu de toutes les actions qu'elle a développées.

- **Relais de la Flamme Paralympique – 26 août 2024**

Le parcours s'est étendu sur deux boucles de 2,5 km au cœur du Parc Omnisports et du CREPS Auvergne-Rhône-Alpes - Vichy, Pôle clef de la préparation aux Jeux de Paris 2024. Ce choix s'est imposé naturellement, ces mêmes installations accueillant tout l'été les équipes en préparation pour les Jeux Paralympiques après avoir reçu les équipes Olympiques.

Près de 3 000 personnes ont vibré de nouveau pour les 47 porteurs.

Seules 7 communes ont accueilli les deux relais.

- **Braderie Paris 2024 – 13 octobre 2024 – Parc du Soleil**

Elle a réuni **2 500 personnes venues de la France entière** pour la dernière opération organisée avec Paris 2024 et qui a été proposée à 24 communes. **Plus de 30 000 articles** ont été mis en vente pour dénicher des souvenirs uniques des Jeux Olympiques et Paralympiques.

Vichy Communauté a fait don de la totalité des produits invendus au Comité Départemental Olympique et Sportif de l'Allier pour poursuivre son action en faveur de la promotion de l'Olympisme sur le territoire, ainsi que pour continuer à soutenir et accompagner les clubs sportifs locaux.

- **Parcours Paralympique – 17 et 18 octobre 2024 – Parc Omnisports**

À la suite des Jeux Paralympiques, le parcours paralympique a eu pour but de sensibiliser les enfants des écoles primaires volontaires (460 participants) afin qu'ils comprennent les difficultés qu'éprouvent les personnes en situation de handicap dans le sport principalement, et dans leur quotidien de façon plus générale.

Deux journées ont été proposées à l'issue d'un cycle d'apprentissage avec 8 activités (cécifoot, para-athlétisme, volley assis, rugby fauteuil...) pour chaque classe qui participe à une journée.

Les circonscriptions de l'Éducation Nationale de Vichy 1 et Vichy 2 ont associé la CSAG2S (animation-gestion de projet du secteur sportif) du Lycée Valéry Larbaud pour encadrer cet événement.

- **Tournée des torches et des phryges**

Les torches olympique et paralympique, ainsi que les mascottes géantes « phryges » ont été présentées dans les écoles de l'agglomération au cours du 4^{ème} trimestre 2024.

Accroître notre attractivité territoriale

Promotion du tourisme et Patrimoine

Compétences :

- obligatoire : promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme
- supplémentaires :
 - 1) Loisirs et équipements touristiques :
Étude, aménagement, mise en œuvre, gestion et soutien des activités, équipements ou sites de loisirs et/ou de tourisme suivants :
 - Boucle des Isles
 - Maison du verrier à Saint-Nicolas-des-Biefs
 - Plan d'eau de Saint-Clément – Le Mayet-de-Montagne et Châtel-Montagne
 - Loge des Gardes à Laprugne
 - Site de Montoncel à Lavoine
 - 2) Sites de pratiques d'activités de pleine nature :
Création, aménagement, entretien courant, balisage, signalétique et valorisation des sites de course d'orientation et d'escalade figurant en annexe des présents statuts (qui pourront être actualisés au besoin par délibération du Conseil Communautaire)

La politique communautaire

- Assurer la promotion touristique des 38 communes de l'agglomération par le biais de la SPL Vichy Destinations dont Vichy Communauté est actionnaire (40%), au même titre que la Ville de Vichy (60%) qui a souhaité conserver sa compétence « promotion du tourisme ».
- Aménager et gérer des sites de pratiques d'activités de pleine nature (randonnée, course d'orientation, trail et escalade).
- Développer l'attractivité de plusieurs sites touristiques emblématiques du territoire communautaire.

CHIFFRES CLÉS 2024

Nombre de kilomètres cumulés de chemins de randonnées entretenus par l'agglomération : 2 150 km d'itinéraires (balisage, entretien végétal, suivi...), avec environ 900 km d'itinéraires à portions communes.

Zoom sur le plan d'eau de Saint-Clément :

Fréquentation : 65 000 personnes

Longueur du parcours du tour du plan d'eau : 5 km

Accroître notre attractivité territoriale

Promotion du tourisme et Patrimoine

Les faits marquants de l'année 2024

- **Promotion du tourisme**

L'année 2024 a été marquée par une météo peu clémente, qui a impacté la fréquentation, comme en atteste **l'évolution de la taxe de séjour** :

- Pour Vichy, elle est passée de 643 000 € en 2023 à 587 000 € en 2024.
- Pour les 38 autres communes de l'agglomération, elle est passée de 210 000 € en 2023 à 230 000 € en 2024.

Ces résultats sont le fruit à la fois des actions de l'Office de Tourisme Vichy Destinations, dont la qualité de l'offre de service s'est traduite par l'obtention du classement en catégorie 1 en 2023, mais également en raison de la **poursuite de la structuration de l'offre, notamment en matière d'activités de pleine nature**, sous l'égide de la direction du tourisme de Vichy Communauté.

En matière de promotion, il faut souligner l'augmentation du nombre d'utilisateurs de l'application « Vichy rando et VTT », qui permet de promouvoir l'ensemble de l'offre d'activités de pleine nature, mais aussi de tous les services annexes contribuant à un séjour réussi. La mise en avant de la marque « Vichy Montagne », qui est une déclinaison de la marque mère « Vichy mon amour », se généralise, permettant de mieux identifier le secteur rural de l'agglomération et son offre d'activités de pleine nature notamment.

- **Accueil de nouveaux arrivants**

Cette politique a été relativement ralentie au cours de l'année 2024 avec la démission de la conseillère déléguée en charge de cette thématique. Mais l'accompagnement de porteurs de projets se poursuit de façon concertée entre différents partenaires, tels que Vichy Destinations, Vichy Économie ou l'Agence d'attractivité du Bourbonnais.

Il est à noter qu'une mise à jour de la liste des biens pouvant changer de destinations, qui avait été établie dans le cadre de l'élaboration du PLU intercommunal de la Montagne Bourbonnaise, a été engagée en 2024 par le service urbanisme.

Les référents accueil et plus généralement les élus des communes concernées ont été mobilisés pour contribuer à ce travail qui pourrait permettre d'identifier les opportunités d'installation pour des porteurs de projets.

Accroître notre attractivité territoriale

Promotion du tourisme et Patrimoine

- **Aménagement et gestion de sites de pratiques d'Activités de Pleine Nature (APN)**

En 2024, dans le cadre de poursuite de la mise en œuvre du schéma de cohérence des Activités de Pleine Nature adopté en 2021, plusieurs actions ont été menées.

Concernant la **randonnée pédestre**, les travaux préparatoires à la mise en place de la nouvelle signalétique se sont poursuivis afin de permettre un début d'implantation dès 2025. Des échanges ont également eu lieu avec le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre pour de nouvelles modifications sur les tracés des GR. Le balisage de la Via Sancti Martini a aussi été ajouté aux compétences de Vichy Communauté, il sera réalisé en 2025. Des travaux ont enfin été réalisés sur le réseau d'itinéraires, à Bellerive-sur-Allier en particulier, où le chemin de Conton a été entièrement repris. Un marché a été lancé pour la réalisation des travaux de remplacement de la passerelle du ruisseau des Andraux à Saint-Yorre, les travaux auront lieu en 2025. Le dispositif **SURICATE**, permettant le signalement de problèmes sur les itinéraires ou les sites de pratique via l'application dédiée ou l'application *Vichy Randos et VTT*, a permis au service Activités de Pleine Nature d'intervenir au plus vite (87 signalements en 2024).

Le déploiement de l'**Espace VTT Destination Grand'R**, plus grand espace VTT de France avec 400 circuits et 4 500 kilomètres de sentiers VTT balisés, se poursuit. Cet espace VTT permet de lier différentes entités géographiques, institutionnelles et paysagères à l'échelle interdépartementale, mais également au sein du territoire de Vichy Communauté, en particulier avec la valorisation de l'axe Tacot/Sichon entre Vichy et Lavoine. En 2024, une gouvernance a été mise en place pour la gestion de cet immense espace VTT à cheval sur le Massif des Bois Noirs, le Parc naturel du Livradois-Forez, la Montagne Bourbonnaise et la Côte Roannaise. La Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne a été chargée du pilotage de cet espace pendant 2 ans. Vichy Communauté, via son responsable du Pôle Activités de Pleine Nature, s'est vu confier la charge de la Commission Itinéraires et Aménagement qui travaille entre autres sur la mise en place d'une itinérance qui irriguera l'ensemble du périmètre Destination Grand'R.

Les **bases de départ d'Activité de Pleine Nature** ont été particulièrement utilisées en 2024 avec une fréquentation cumulée de 3 777 personnes (contre environ 500 en 2023). Pour rappel, les bases de départ APN (La Verrerie à Saint-Nicolas-des-Biefs, Châtel-Montagne et Le Vernet) sont accessibles à tous, gratuitement, sur simple réservation via le site Internet de Vichy Communauté. Elles disposent de vestiaires équipés de douches, de casiers et d'un point de lavage VTT.

Les travaux sur le **site de Grand Bois** ont débuté à l'automne pour la construction d'une **via ferrata**. Cet aménagement sera un vrai plus pour le territoire et viendra compléter l'offre d'activités liée à la verticalité qui connaît déjà un véritable succès (pour rappel les sites d'escalade de Pierre-Châtel, des Darots et de la Salette avait été totalement rééquipés à neuf il y a quelques années).

À la suite des différents aménagements réalisés lors des dernières années, de l'acquisition de matériel favorisant l'accès aux Activités de Pleine Nature pour le **public en situation de handicap** et de l'aménagement des tyroliennes géantes (400m et 280m) au Plan d'eau de Saint-Clément afin de les rendre compatibles avec une pratique pour les personnes à mobilités réduites, les acteurs du handicap du territoire ont été invités à découvrir l'ensemble de notre offre accessible. À la suite de ces visites, plusieurs séjours et sorties ont été planifiés par ces acteurs sur le territoire de Vichy Communauté. Une journée d'échange a aussi été organisée à l'automne pour faire un état des lieux de l'offre existante et pour mieux identifier les besoins des personnes en situation de handicap et de leur accompagnants. Cette action sera poursuivie en 2025.

Dans le cadre du **schéma de cohérence des Activités de Pleine Nature** et sa fiche action *Développer un réseau d'ambassadeurs* visant à promouvoir les activités et les sites de pratique, les partenariats avec les établissements scolaires se sont étoffés avec plus de 1 200 enfants concernés.

Accroître notre attractivité territoriale

Promotion du tourisme et Patrimoine

Parmi les actions menées en 2024, nous pouvons citer :

- Mise en place d'un programme d'animations visant à promouvoir la course d'orientation en écoles primaires, en collaboration avec l'Inspection Académique et la mention complémentaire Activités Physiques pour Tous du Lycée Valéry Larbaud : 120 élèves pour l'année scolaire 2023/2024 et 700 pour l'année scolaire 2024/2025.
- Animation du programme Savoir Rouler à Vélo pour l'année scolaire 2024/2025, en concertation avec l'Inspection Académique : 120 élèves pour l'année scolaire 2024/2025.
- Organisation d'une journée découverte des Activités de Plein Nature pour les plus jeunes élèves de primaire de la Montagne Bourbonnaise : 160 élèves en 2024/2025.
- Organisation de sorties découverte des Activités de Pleine Nature pour les collégiens internes au collège Alice Arteil en collaboration avec le Centre Social du Mayet-de-Montagne.
- Plantation de 650 m de haies au Plan d'eau de Saint-Clément avec les 180 élèves du collège Alice Arteil en collaboration avec la mission Haie et la Fédération Départementale de la Chasse en Allier. Les éco-délégués ont ensuite pu participer à un inventaire ornithologique réalisé par la Ligue de Protection des Oiseaux.

• Développement de l'attractivité de plusieurs sites touristiques emblématiques du territoire communautaire



> Le plan d'eau de Saint-Clément

Au **plan d'eau de Saint-Clément**, la baignade a été mise en œuvre à l'été 2023. Au total, malgré la météo capricieuse, ce sont **plus de 4 000 baigneurs** (contre 2 500 en 2023) qui ont pu profiter de ces aménagements. Contrairement à 2023, il n'y a pas eu de cyanobactéries en 2024. Divers aménagements légers ont été réalisés pour améliorer l'offre sur le site (tables de pique-nique, matériel sur le parc aventure).

« Bourdonner en Bourbonnais », spectacle de drones sur le plan d'eau, a encore une fois, comme en 2022 et 2023, attiré un public particulièrement nombreux.

Le spectacle *Piano sur le Lac* a aussi, dans une autre mesure, attiré de nombreux visiteurs.

Sur le volet environnemental, la mise en place d'un partenariat entre Vichy Communauté, la Mission Haie et le collège Jules Verne du Mayet-de-Montagne a permis d'organiser la plantation de 650 m de haies au Plan d'eau de Saint-Clément au début de l'année 2024.

> Le site de Montoncel

Les réflexions autour du projet d'aménagement du **site de Montoncel** se sont poursuivies. Un projet à taille humaine, incluant le déploiement d'une offre VTT attractive, a été retenu. L'intégration dans le milieu préservé qu'offre le site, et les notions de développement durable ont été des critères primordiaux dans le choix architectural. Les travaux du bâtiment d'accueil ont pu démarrer à la fin 2024. Ce site sera une des portes d'entrée incontournables de l'Espace VTT Destination Grand'R, plus grand espace VTT de France.

Accroître notre attractivité territoriale

Promotion du tourisme et Patrimoine

> La Loge des Gardes

Considérant l'intérêt que représente son ensemble immobilier composé de 3 bâtiments et dépendances sur le **site de la Loge des Gardes**, la direction du Tourisme a pour ambition de compléter l'offre actuellement proposée afin de renforcer l'attractivité du lieu, sur les 4 saisons, et répondre ainsi aux attentes d'un plus large public. Elle a donc sollicité le soutien de France Tourisme Ingénierie pour une évaluation des axes de développement, dans un contexte complexifié par le nombre d'acteurs intervenants. Depuis 2024, les protagonistes travaillent ensemble et dans un sens commun.

- La direction du Tourisme et l'hôtel-restaurant La Belle Verte, qui a ouvert au public en mars 2024, ont été partenaires dans le cadre d'une animation conçue pour les journées européennes du patrimoine (21 et 22 septembre 2024).
- La direction du Tourisme et l'ONF ont travaillé conjointement sur deux dossiers d'appel à projets touristiques qui seront lancés en 2025.
- La direction du Tourisme et Vichy Destinations ont conçu un document de promotion, référençant toute l'offre du site, à paraître en 2025.

• Patrimoine historique

La direction du Patrimoine historique a notamment pour mission de révéler la richesse extraordinaire du patrimoine au travers de rendez-vous inédits, de visites insolites et d'opérations exceptionnelles destinées à être reconduites. Elle est active dans la mise en place d'un réseau de personnes ressources sur le territoire autour du patrimoine historique. Il s'agit d'un travail de fourmi qui se nourrit, intervention après intervention, et qui progresse avec la construction de partenariats sur du long terme.

En interne, la direction a accueilli deux stagiaires, Licence et Master 2, originaires de l'UCA. Elle développe également un travail collaboratif en transversalité avec les services Reprographie, SIG, GEMAPI, FABLAB et la direction de la Communication.

Les 24 et 25 février 2024, la direction a tenu un stand au Salon des patrimoines Bourbonnais à Montluçon pour présenter ses actions, ainsi que celles de Vichy Unesco, Vichy Mon amour et la candidature Unesco des sites clunisiens.

Le 11 septembre 2024, la direction a participé au Forum des animations scolaires organisé à l'espace Chambon à Cusset. Le concept a été grandement apprécié, y compris par des enseignants hors du territoire de Vichy Communauté.

Le 1^{er} février : organisation d'une journée intercommunale entre Arronnes et Busset avec mise en relation, visite de sites, échanges de savoirs, découverte des projets patrimoniaux de chacun.

Déploiement des Petits Ambassadeurs du Patrimoine

L'action initiée en 2023 dans les **communes de Busset et de Laprugne** s'est prolongée jusqu'aux **inaugurations officielles**.

À Busset, l'inauguration eut lieu le 27 juin 2024, en présence de plus de 80 personnes, dont la municipalité de Busset, Mme Morgand pour Vichy Communauté, Vanessa Terrenoire pour l'Éducation Nationale et quelques élus de la Montagne Bourbonnaise. Au 31 décembre 2024, nous comptabilisons 430 téléchargements.



Accroître notre attractivité territoriale

Promotion du tourisme et Patrimoine

À Laprugne, l'inauguration eut lieu le 22 septembre 2024 en présence de plus de 70 personnes, dont la municipalité de Laprugne, le député M. Nicolas Ray, M. Jean-Claude Brat pour Vichy Communauté, Mme Aurélie PITALOT pour l'Éducation Nationale, la directrice du centre social rural de la Montagne Bourbonnaise. Au 31 décembre 2024, nous comptabilisons 83 téléchargements.

La participation active des enseignants Messieurs Bertrand Vigouroux et Pierre Gérard a permis au concept de se déployer dans les meilleures conditions, ainsi que la contribution des habitants des deux communes concernées.

Toutes les actions ont été relayées sur les réseaux institutionnels et privés.

<https://www.intramuros.org/laprugne/actualites/339026>

https://www.lamontagne.fr/busset-03270/actualites/riche-de-son-patrimoine_14437843/

Nouvelles communes depuis septembre 2024 :

Arronnes : 35 élèves de cycles 2 et 3

La Chabanne : 11 élèves en classe unique cycles 2 et 3

Les conséquences directes de cette action pour le territoire :

Busset : appui, conseil et accompagnement de la municipalité dans leur projet de grands travaux de l'église. Valorisation du patrimoine liturgique.

Développement par la municipalité du circuit initié par les enfants, avec la mise en place progressive de nouvelles étapes dans le parcours.

Laprugne : appui, conseil et accompagnement de la municipalité dans leur projet de création d'un petit musée retraçant l'histoire de la commune.

Dans le cadre d'un projet de rénovation du poids public, la municipalité s'est appuyée sur le parcours des Petits Ambassadeurs pour déposer un dossier auprès de la Fondation du Patrimoine et obtenir un premier fonds de 4 000 € du Club des Mécènes de l'Allier.

Cluny UNESCO

La direction du Patrimoine est partenaire de la Fédération Européenne des Sites Clunisiens (FESC), engagée dans une candidature en série UNESCO.

Elle co-anime le Comité de coordination appelé « **Comité Territorial Bourbonnais** » (CTB).

En 2024, ce CTB a organisé un concours photo pour sensibiliser le grand public à la démarche et renouveler la banque d'images des sites en lice, soit Arronnes, Châtel-Montagne, Saint-Germain-des-Fossés, Broût-Vernet, Neuilly-en-Donjon et Souvigny :

- Un visuel conçu par le service de communication du Diocèse.
- Un jury présidé par le photographe animalier bourbonnais, Franck Pizon.
- 24 images en exposition juillet/août sur les cours de Moulins, financées par Moulins Communauté.
- Une action de valorisation qui sera reproduite sur les sites partenaires, en saison 2025.

2024 a également été marquée par les 30 ans de la FESC qui a tourné sur le département de l'Allier pour découvrir les actions menées par les différents comités locaux et par le CTB.

Entre le 4 et le 7 juillet, l'événement a rassemblé plus de 210 personnes représentant 65 sites de 7 pays d'Europe.

Tacot

La collecte de mémoire sur l'histoire du territoire initiée en 2023 s'est prolongée en 2024 à l'EHPAD du Mayet-de-Montagne. Les podcasts ont été diffusés pendant les vacances de Noël.

Suivi du projet « Tacot Sichon », en appui du chef de projet sur la fiabilisation des sources historiques et accompagnement du bureau d'études.

Accroître notre attractivité territoriale

Promotion du tourisme et Patrimoine

Journées Européennes du Patrimoine (21 et 22 septembre 2024)

Laprugne à La Une !

Une conférence sur la résistance locale, organisée en partenariat avec l'ANACR et qui a rassemblé environ 50 participants à l'Hôtel La Belle Verte.

Une exposition temporaire sur l'épopée du « petit train de la Loge », en présence des créateurs de ce produit touristique, en activité pendant plus de 10 ans sur le site de La Loge des Gardes. Ouverte le samedi après-midi et dimanche toute la journée, elle a accueilli plus de 200 personnes.

Un circuit en bus était également proposé depuis Vichy, il incluait les précédentes actions avec en plus une déambulation guidée dans le bourg de Laprugne et une pause gourmande à l'hôtel-restaurant « La Belle Verte ». Il a rassemblé 14 participants.

Finalement, ce sont plus de 300 personnes qui ont fréquenté Laprugne/La Loge des Gardes ce week-end de septembre.



Centenaire de la découverte de Glozel



L'année 2024 a été marquée par cet anniversaire, lancé le 1^{er} mars, exactement 100 ans après la découverte des premiers objets !

L'année a été ponctuée par plusieurs événements, dont des spectacles, des journées « immersives » les 6 et 7 juillet à Ferrières-sur-Sichon ou encore un colloque international à Vichy, les 12 et 13 décembre 2024. Plusieurs partenaires, dont la DRAC, la commune de Ferrières, la Compagnie de la Maison rouge, et Vichy Destinations ont été mobilisés, aux côtés de la famille FRADIN et de la direction du patrimoine de Vichy Communauté.

Le bilan est très positif et doit maintenant permettre d'accompagner le développement du musée, qui revêt un vrai potentiel pour le territoire.

Accroître notre attractivité territoriale

Pôle Universitaire

Compétence :

- Soutien à l'attractivité du territoire : un territoire tourné vers l'enseignement supérieur et la recherche.
 - Étude, acquisition, construction et/ou gestion (ou aide à l'étude, l'acquisition, construction et/ou gestion) de bâtiments et/ou d'équipements permettant d'accueillir des organismes publics (dont universités) ou privés dispensant des enseignements supérieurs.
 - Organisation ou soutien d'actions ou d'opérations favorisant le maintien, l'implantation ou le développement d'activités dans le domaine de l'enseignement supérieur, en lien notamment avec le Pôle Universitaire de Vichy et ses annexes (dont la Médiathèque de l'Orangerie).

La politique communautaire dans le cadre du projet d'agglomération AGIR 2035

- Fédérer les acteurs publics et privés de l'Enseignement Supérieur au sein du réseau Vichy Campus.
- Développer l'Enseignement Supérieur et la Recherche afin d'atteindre l'objectif de 4 000 étudiants en 2035.
- Développer une offre de services à destination de tous les étudiants de Vichy Campus.
- Créer des liens entre les mondes de la formation et de l'entreprise.
- Soutenir et accompagner un partenaire historique : le Cavilam.

Le Pôle Universitaire de Vichy accueille l'Université Clermont-Auvergne (UCA), le Cavilam-Alliance Française, le lycée d'Enseignement Supérieur de Vichy, l'Institut de Formation de Soins en Ostéopathie et Hécaté.

Vichy Campus est composé de l'UCA, ESV, IFSO, IFMK, ISRP, IFSI, Hécaté, École Terrade, l'IEQT, le lycée Albert Londres, le Lycée Valérie Larbaud, CREPS, CFA des Métiers du Bâtiment, IFAG et IFI 03, Cavilam.

A la rentrée universitaire 2024, Vichy Campus regroupait environ 3 100 étudiants.

Université Clermont-Auvergne UCA - Année universitaire 2024

Pour l'année universitaire 2024, 624 étudiants ont suivi des cours dans les formations hébergées au Pôle Universitaire de Vichy.

- **5 formations post-baccalauréat :**
 - > DUT MMI – Métiers du Multimédia et de l'Internet – IUT de l'Allier (en 3 ans)
 - > DUT Information Communication option Journalisme – IUT de l'Allier (en 3 ans)
 - > Licence 1 UFR STAPS (Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives)
 - > Licence 2 UFR STAPS
 - > Licence 3 UFR STAPS option APAS (Activité Physique Adaptée et de Santé)
- **1 licence professionnelle :**
 - > LP Technico-Commercial parcours Communication et Multimédia
- **1 master :**
 - > Master FLE (Français Langue Étrangère) porté par le CAVILAM – Alliance Française

Accroître notre attractivité territoriale

Pôle Universitaire

Les faits marquants de l'année 2024

Un territoire, un Campus, des étudiants
« Vichy Campus » : la force d'un réseau



Le campus de l'agglomération sous la marque « Vichy Campus » regroupe 15 établissements d'enseignement supérieur, ainsi qu'un ensemble de partenaires.

Pour faire de l'agglomération une destination étudiante attrayante, Vichy Campus propose et développe une offre de formations riche, une offre de services universitaires et extra-universitaires pour tous les étudiants du territoire.

Avec plus de 3 100 étudiants accueillis à la rentrée 2024, Vichy Campus est le deuxième site territorial de l'Université Clermont-Auvergne.

Outre ses formations et les divers équipements universitaires, c'est la force d'un réseau composé de lycées, écoles privées et formations universitaires, qui permet de proposer un ensemble de services afin de faciliter l'installation et le parcours universitaire des étudiants : logement, santé, emploi, activités culturelles et sportives.

Objectif Stratégique : affirmer l'identité estudiantine de notre territoire.

Trois temps de travail ont été organisés avec les responsables des établissements de formations post-bac afin d'échanger sur des problématiques communes.

Une plaquette de présentation du campus a également été éditée afin de présenter au mieux le territoire, les formations et tous les services aux étudiants.

Sur l'Instagram de Vichy Campus, des places gratuites sont à gagner très régulièrement grâce à nos partenaires participatifs : l'Hippodrome - la JAV – le RC Vichy – le Stade Aquatique.

Les partenaires commencent à apposer le logo « Vichy Campus » sur leurs établissements.



Les services aux étudiants :

1- Le Pôle Santé / SSU (Service de Santé Universitaire)

Permanence d'une infirmière financée par le Service de Santé Universitaire à temps complet. Deux psychologues viennent 3 demi-journées par semaine, une psychiatre une fois par mois, vacations également prises en charge par le SSU. Des séances de sophrologie sont proposées aux étudiants une fois par semaine. Le département finance les vacations d'une sage-femme présente une fois par semaine.

De nombreuses actions de prévention ont eu lieu tout au long de l'année : sensibilisation aux addictions, lutte contre les discriminations, sensibilisation aux handicaps, dépistage...



Accroître notre attractivité territoriale

Pôle Universitaire

Participation à la **semaine de la santé mentale** :

Création d'un village éphémère avec :

- Médiation animale avec la présence d'une mini-ferme
- Auto-massage / Bols tibétains
- Sophrologie
- Massages plantaires
- Art-thérapie
- Yoga
- Massages assis
- Stand photo avec la flamme Olympique
- Vélo smoothie et atelier cuisine « barres de céréales »

Présence de la **radio étudiante CALIDIS**.

Nouveauté : Depuis la rentrée de septembre 2024, l'assistante sociale du CROUS assure une permanence une fois par semaine.

2- Le SUAPS (Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives) et le SUC (Service Université Culture) animent des activités et des ateliers pour les étudiants sur toute l'année universitaire.

Les clubs et associations locales sportives et culturelles proposent aux étudiants des tarifs très attractifs.

Notre partenaire Vichy Culture a également une politique tarifaire préférentielle pour les étudiants sur les différents spectacles proposés.



Événements de l'année 2024 :

La Structure Information Jeunesse (SIJ) est notre partenaire privilégié avec lequel nous collaborons étroitement tout au long de l'année. Sont organisées régulièrement des réunions avec les Bureaux des Étudiants (BDE) - facilitant ainsi une communication et une coordination efficaces pour que la vie étudiante se passe le mieux possible.

Le programme de « Bienvenue aux étudiants » est un événement clé, accueillant chaque année de nombreux étudiants, facilitant ainsi leur intégration.

En outre, la SIJ co-organise avec les BDE une soirée inter-étudiante réunissant plus de 1 100 étudiants au Palais des Congrès de Vichy.

La SIJ participe activement aux journées portes ouvertes des établissements d'enseignement supérieur, contribuant à informer et orienter sur tous les services mis à disposition des futurs étudiants.



Accroître notre attractivité territoriale

Pôle Universitaire

Soirée de gala caritatif :

Cette soirée de gala caritatif, sur le thème de la précarité étudiante, a été organisée par les étudiants de l'ES Vichy.

Le but de cette première édition a été de faire un état des lieux de la précarité étudiante avec les différents partenaires locaux, d'améliorer les conditions de vie des étudiants vichyssois et d'informer les jeunes sur les dispositifs existants.

Au programme de la soirée : cocktail, meeting (questions et débat) et défilé de mode au profit de La Croix-Rouge.



Accueil d'un challenge national sportif étudiants au centre omnisports :



Accueil des étudiants au moment de la rentrée :

En étroite collaboration avec la SIJ, le dispositif « **Bienvenue aux étudiants** » est proposé pour faciliter l'intégration des nouveaux étudiants sur notre territoire. Dix rendez-vous sur tout le mois de septembre 2024, dont un Forum d'information avec de nombreux partenaires, ont eu lieu tous les jeudis du mois sur le parvis du restaurant universitaire.

Les affiches de tous les événements ont été réalisées par les étudiants de la formation MMI en relation avec le service communication de Vichy Communauté.



Journée Portes Ouvertes du Pôle Universitaire : le 10 février 2024

Ces portes ouvertes ont comptabilisé plus de 950 visiteurs sur la journée. De nombreux partenaires ont été présents, en plus des responsables de formation et des professeurs : Vichy Habitat pour les logements - la Structure Information Jeunesse (SIJ) - la SNCF - Mobivie de Vichy Communauté - le BDE du Pôle Universitaire - le Service de Santé Universitaire SSU - le Service Université Culture SUC - le Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives SUAPS - l'association étudiante CALIDIS Radio.



Accroître notre attractivité territoriale

Pôle Universitaire

Travaux sur les bâtiments :

Pôle Universitaire :

- Déplacement de la salle de rédaction en salle 110
- Déplacement du studio-son en salle PO (cabine-speak, bureau technicien et salle de cours)
- Création d'une salle informatique (28 postes) en salle 23
- Création d'une réserve matérielle MMI au sous-sol
- Contrôle d'accès sur 110, PO et réserve

Restaurant Universitaire (RU) :

Après une étude en 2024, ont été réalisés des travaux d'agrandissement et de redistribution des locaux (self, réfectoires, bureau, plonge, zones techniques), avec un remplacement des équipements self et plonge pour 550 000€.

Les travaux ont réussi à être conduits en plusieurs phases à partir du printemps 2024, sans que le restaurant ne cesse jamais de servir les repas aux étudiants.

L'offre est modernisée par l'ajout d'un bar à salades, d'un bar à légumes et d'un grill - et un espace en libre-accès pour les repas amenés de l'extérieur a été aménagé. La ligne de self a été revue avec l'ajout d'une deuxième caisse pour limiter le temps d'attente.

Quelques chiffres : 88 359 repas servis en 2024, contre 86 655 repas en 2023 et 71 176 en 2022.

Renouvellement et achat de matériels : tous les plateaux du RU et la vaisselle ont été renouvelés, de même que toutes les tables et chaises, pour un montant total de 48 000€. Un four de remise en température et une vitrine ont également été achetés pour 20 000€.



Bibliothèque Universitaire (BU) de l'Orangerie :

La BU a **maintenu ses horaires d'ouverture** :

- d'octobre à juin inclus : du lundi au vendredi de 10h à 20h et le samedi de 10h à 16h
- de juillet à septembre inclus : du lundi au vendredi de 10h à 18h30

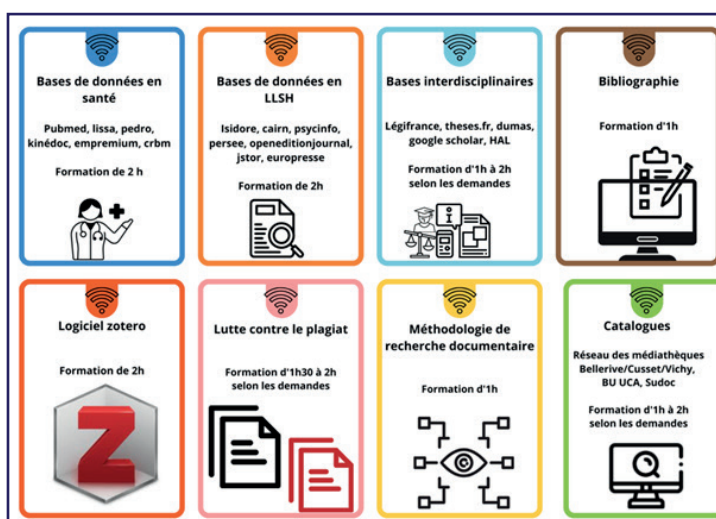
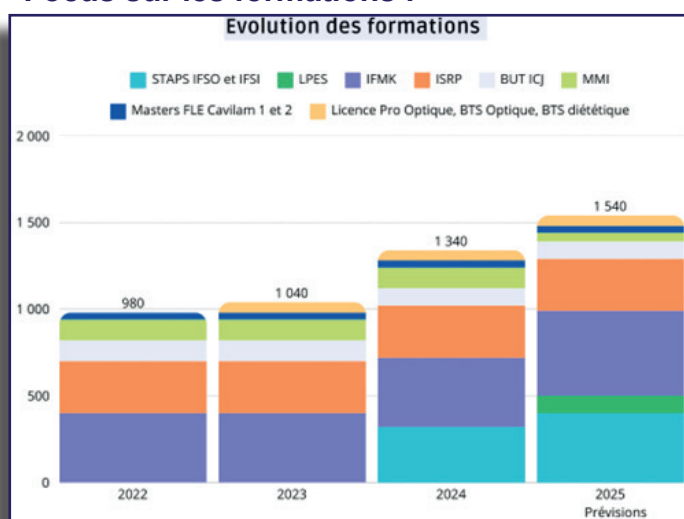
La BU dispense, tout au long de l'année, de **nombreuses formations documentaires** aux étudiants des filières du Pôle (formations sur la lutte contre le plagiat, la bibliographie, les bases de données électroniques documentaires, méthodologie documentaire...). Depuis 2024, elle a développé ses formations à destination de Vichy Campus. Plusieurs dizaines d'étudiants de nouvelles filières ont donc eu accès à une partie de l'offre de formations de la BU. Depuis la rentrée 2024, nous formons, en plus des filières habituelles, les étudiants STAPS présents à Vichy, ainsi que les étudiants de l'IFSI de Vichy. Rappelons que toutes nos formations sont prévues dans les plaquettes d'enseignements des étudiants et que certaines donnent lieu à des partiels créés par la BU de l'Orangerie, avec avis et validation des responsables pédagogiques des filières concernées.

Accroître notre attractivité territoriale

Pôle Universitaire

- 60% : formations, recherches documentaires, prêts entre bibliothèques, réalisation et correction de partiels.
- 20% : conception et réalisation d'animations (atelier BD, rencontres d'auteurs, de réalisateurs, Nuits de l'Orangerie, afterwork ciné, histoires en transat, choix d'exposition et réalisation de documents pédagogiques...).
- 20% de service public : renseignements, inscriptions, prêts/retours, navettes, régie (repas, photocopies), accompagnement et aide pour les photocopies/impressions.

Focus sur les formations :



Les accès aux bases de données permettant les formations mais aussi les recherches documentaires et les prêts entre bibliothèques sont possibles grâce à l'UCA qui met à disposition de l'Orangerie les accès permettant de réaliser cette mission.

L'Orangerie dispose de **20 000 documents papier** grâce à Vichy Communauté et de **près de 2 millions de ressources numériques** grâce à l'UCA et à la médiathèque départementale de l'Allier.

Principales animations 2024 :

Janvier : Nuit de l'Orangerie spéciale « nuit de la lecture » avec le réseau des médiathèques du territoire - rencontre d'auteur avec Clément Xavier dans le cadre de l'atelier BD mené à l'Orangerie avec les étudiants du BUT ICJ.

Février : 4^{ème} édition du Rallye BD (animation avec le réseau des médiathèques).

Mars : exposition de l'ADAV sur les « Genres cinématographiques » - exposition « Sports et Sciences ».

Juin : Nuit de l'Orangerie spéciale « lectures contées dans le cadre de *Partir en livre* » - exposition « Jeux Olympiques ».

Août : Nuit de l'Orangerie spéciale courts-métrages, dans le cadre de la participation au festival international du court-métrage.

Septembre : lancement de la 5^{ème} édition du Rallye BD - Nuit de l'Orangerie spéciale Disney dans le cadre de « Bienvenue aux étudiants ».

Novembre : Nuit de l'Orangerie spéciale « mois du film documentaire » avec la venue du réalisateur Vincent Mari.

Décembre : Nuit de l'Orangerie en partenariat avec la médiathèque Valéry Larbaud.

Et tout au long de l'année :

- Rencontres d'auteurs : partenariat avec le Cavilam Alliance Française et les médiathèques pour « tant de choses à nous lire » avec Guy Delisle, Omar Youssef, Souleimane, Maryam Madjidi, Chadia Loueslati et Fanta Dramé.

- Vente de livres à 1€.

- Afterwork ciné : documentaires et fictions (un par mois de 18h à 20h).

- Dans le cadre de Partir en livre : ateliers d'écriture, ateliers céramiques...

Accroître notre attractivité territoriale

Pôle Universitaire

Service des Systèmes d'Information :

Faits marquants de l'année 2024 :

- Poursuite de la collaboration active avec la DOSI de l'Université Clermont-Auvergne et la DSI du Pôle Universitaire avec la consolidation des services de l'Université apportée sur le site de Vichy.
- Mise en place d'un contrat d'alternance au sein du service informatique.
- Travaux de réfection du Restaurant Universitaire ayant des impacts directs avec le service informatique du Pôle Universitaire de Vichy.
- Arrivée, fin 2024, du service PRE (Programme de Réussite Éducative) dont l'agglomération a pris la compétence, au sein du Pôle Universitaire de Vichy (dans le bâtiment du Lyautey).

Projets :

- Les travaux de réfection du Restaurant Universitaire ont eu pour conséquence de trouver de nouveaux espaces pour déplacer les salles de rédaction et du studio présent au 1^{er} étage du RU :
 - Création de 2 nouveaux espaces en salle P00 (avec cloisonnement de la salle) pour la mise en place d'une nouvelle salle informatique et d'un espace studio.
 - Déménagement de la salle de rédaction en salle 110 avec mise en place de contrôle d'accès.
 - Aménagement de la salle 023 en salle informatique pour l'installation des postes de la salle 110 nouvellement créée en salle de rédaction.
 - Création d'un seul espace de matériels audiovisuels avec mise en place de contrôle d'accès et vérification des matériels présents grâce à la technologie RFID (Projet Université Clermont Auvergne).
- Durcissement de la sécurité :
 - Installation d'une solution EDR en lien avec la DSI sur les postes du Pôle Universitaire de Vichy.
 - Renforcement de la sécurité du domaine univc.fr en lien avec les tests ORADAD et PingCastle.
- Poursuite du renouvellement des équipements réseaux sur 3 locaux techniques.
- Poursuite du renouvellement du parc de téléphonies fixes sur le site du Pôle Universitaire.
- Poursuite du remplacement des vidéoprojecteurs dans 6 salles du Pôle Universitaire (déménagement de 2 ENI et acquisition de 4 autres).

Investissements :

- Acquisition de 4 écrans et postes informatiques de diffusions pour le Restaurant Universitaire, le bâtiment Gallieni, la Bibliothèque Universitaire de l'Orangerie.
- Acquisition de 4 écrans numériques interactifs pour remplacement de vidéoprojecteurs : salles 017 - 021 - 023 - 112.
- Acquisition de 26 stations de travail pour remplacement des ordinateurs de la salle 302.

Accroître notre attractivité territoriale

Pôle Universitaire

- Acquisition de 27 postes informatiques et écrans pour remplacements d'ordinateurs des salles banalisées.
- Acquisition de 2 tablettes tactiles pour le remplacement des fiches papiers pour les caisses du Restaurant Universitaire.
- Acquisition des équipements de pare-feu sur le site du Pôle Universitaire.
- Acquisition de 30 téléphones fixes pour remplacement d'anciens équipements téléphoniques du Pôle Universitaire.
- Transfert de contrôle d'accès du Restaurant Universitaire vers les nouvelles salles de rédaction, du studio et de la réserve de matériels.

Anniversaire de notre partenaire Cavilam Alliance Française : 60 ans en 2024

3 112 étudiants accueillis en présentiel pour l'apprentissage du français
805 professeurs accueillis en présentiel pour des stages pédagogiques
Total : **3 917 personnes accueillies** (-11% par rapport à 2023)
mais **un nombre de semaines / stagiaires plus important de 5%**

Un réseau de 401 familles d'accueil : 70% des étudiants et professeurs logés en familles
94 292 nuitées (familles - résidences - studios)

Top 5 des nationalités accueillies :
Étudiants : 1.Italie - 2.Mexique - 3. USA - 4.Chine - 5.Suisse
Professeurs : 1. France - 2. Allemagne - 3.Ukraine - 4.Chine - 5.Espagne

848 passations d'examens Cambridge : renforcement de l'offre d'apprentissage de l'anglais
avec une offre de séjour linguistique dans une école partenaire à Cambridge

11 missions de prospection à l'international : USA, Brésil, Pays-Bas, Espagne, Italie, Grèce, Roumanie, Égypte, Émirats Arabes Unis, Ouganda, Chine, Corée du Sud, Japon.

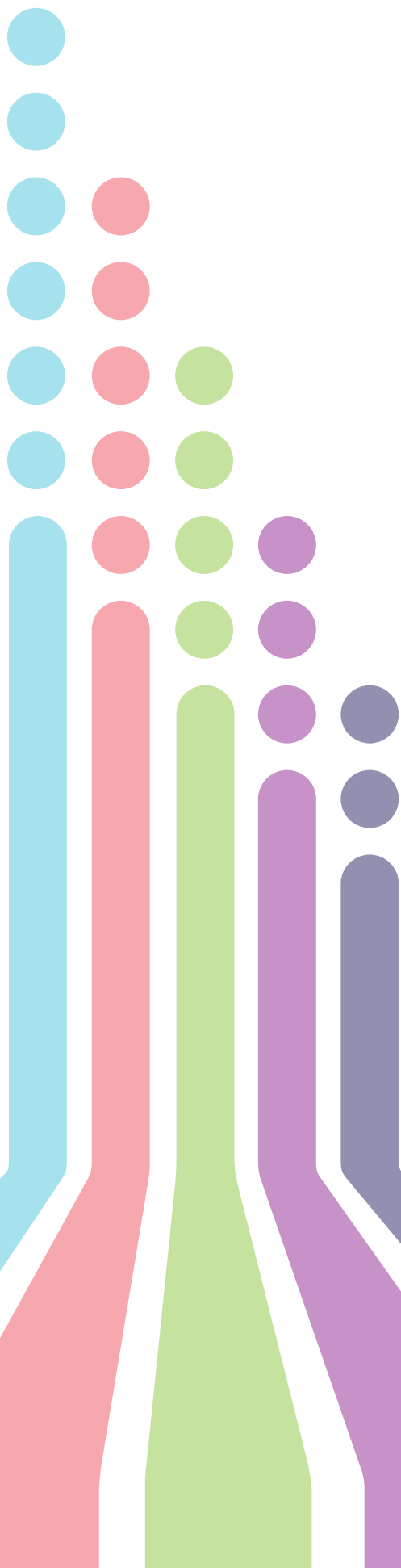
Actions culturelles 2024 :

Lancement de « Tant de choses à nous lire »
Rencontres littéraires francophones
(en partenariat avec les médiathèques de l'Orangerie et Valéry Larbaud et les libraires de Vichy)

Actions de formations linguistiques locales pour les publics empêchés :

Formation français de la maroquinerie / 40 bénéficiaires (financement DREETS Aura/Pacte des solidarités)
Formation alphabétisation / 12 bénéficiaires (financement France Travail)
Formation compétences de bases/ 5 bénéficiaires en situation d'illettrisme (financement Département Allier)

Rapport d'activités 2024



Garantir une meilleure
qualité de vie pour tous



Garantir une meilleure qualité de vie pour tous

Petite Enfance et Enfance

Compétences :

- Aménagement et gestion des crèches et mini-crèches d'intérêt communautaire.
- Aménagement et gestion des centres de loisirs sans hébergement d'intérêt communautaire.

Les faits marquants de l'année 2024

• PETITE ENFANCE

Les crèches :

> Label AVIP :

En novembre, 3 places de la crèche Les Moussaillons intègrent le **dispositif AVIP « crèche à vocation d'insertion professionnelle »**. Ces places sont priorisées pour les parents en situation de recherche d'emploi ou de formation et qui ont besoin d'un mode de garde pour leur enfant. Un travail de partenariat avec France Travail et la Mission Locale permet de faciliter les rendez-vous professionnels et le retour à l'emploi.

> Travaux de rénovation de la crèche Françoise Dolto à Cusset :

Au cours des mois de novembre et décembre, la crèche Françoise Dolto a fait l'objet de travaux conséquents : reconfiguration des espaces pour les rendre plus fonctionnels, changement complet du système de chauffage, rénovation complète de l'aire de jeux extérieure, changement des sols intérieurs etc...

> Formation et recrutement d'alternantes auxiliaires de puériculture :

En partenariat avec le service formation, les crèches participent activement à la formation aux métiers de la petite-enfance en accueillant plus d'une centaine de stagiaires chaque année.

Depuis octobre 2023, 5 alternantes auxiliaires de puériculture ont également été recrutées afin de favoriser la formation professionnelle et la transmission des compétences dans l'accueil des jeunes enfants.

- > **385 enfants** ont été accueillis au sein des 8 structures gérées et financées par Vichy Communauté. L'offre d'accueil assurée par le service a légèrement augmenté en raison du changement de l'agrément de la crèche Les Moussaillons qui est passé de 17 à 20 places le 1^{er} janvier 2024.

Nombre d'enfants accueillis en 2024 par structure et par type de contrat	Crèches Vichy Communauté							Crèche financée par Vichy Communauté	Total 2024
	Crèches familiales	Robert Debré	Îlot câlin	Les Garets	Les Moussaillons	Françoise Dolto	Bout'en train	La fée bout'chou	
Agrément	9	30	38	15	20	14	14	14	154
Accueil régulier	20	59	67	25	38	24	23	22	278
Accueil occasionnel	3	18	21	8	60	5	18	14	147
Accueil d'urgence	2	0	3	0	0	0	1	/	6
Nombre total d'enfants ayant fréquenté la structure	26	75	82	33	78	28	31	36	385

Garantir une meilleure qualité de vie pour tous

Petite Enfance et Enfance

Les relais petite-enfance :

Déploiement du guichet unique :

Afin d'améliorer la qualité de l'accompagnement des familles dans leurs démarches de recherche d'un mode de garde, Vichy Communauté a mis en place un guichet unique de la petite-enfance. En un seul rendez-vous, les familles disposent d'une présentation de l'ensemble de l'offre d'accueil - collectif ou individuel - public ou privé, disponible sur le territoire. À l'occasion de ce rendez-vous, les familles peuvent faire constituer leur dossier de demande de places en crèche et/ou disposer de la liste des assistantes maternelles disponibles.

Sur rendez-vous, le guichet unique se déploie sur 4 sites :

- Relais petite-enfance des Garets à Vichy
- Relais petite-enfance à Bellerive-sur-Allier
- Relais petite-enfance à Saint-Germain-des-Fossés
- Hôtel d'Agglomération à Vichy

Promotion du métier d'assistante maternelle :

Les relais petite-enfance ont proposé plusieurs actions et/ou animations visant à promouvoir le métier d'assistante maternelle. Au-delà de la promotion du métier, ces actions visent à favoriser les échanges professionnels et permettre de rompre l'isolement des assistantes maternelles qui travaillent de manière isolée à leur domicile.

Exemples d'actions menées :

- De janvier à mars 2024 : en partenariat avec le Conservatoire, création d'une chorale qui a proposé, dans le cadre de la semaine de la petite-enfance, un concert de clôture à Saint-Yorre.



- 29 juin 2024 : organisation de la fête des relais petite-enfance de Vichy Communauté sur le thème des familles olympiques. Communication et promotion assurées sur les réseaux sociaux de Vichy Communauté.



Garantir une meilleure qualité de vie pour tous

Petite Enfance et Enfance

• ENFANCE

Fréquentation :

Structures	St-Germain	Turgis	Vendat	Le Parc du Soleil	Les Garets	Pierre Corniou	Ados Aventure
Nombre d'enfants accueillis	188	306	127	134	301	380	94
Enfants en situation de handicap	1	2	0	2	6	5	0

Projets et actions éducatives :

Les accueils de loisirs ont proposé des projets variés tout au long de l'année.

Hiver : Les petits bricoleurs

Printemps : Le festival du jeu

Juillet : Les jeux olympiques – Sport et patrimoine français

Août : Les jeux olympiques – à travers le temps

Automne : Les fêtes d'automne

Noël : 2025, nous voilà !



CHIFFRES CLÉS 2024

Petite Enfance :

154 places d'accueil proposées
au sein des crèches collectives et familiales

385 enfants âgés de 10 semaines à 3 ans
accueillis sur les structures « petite enfance »

Enfance :

1 458 enfants ont fréquenté les Accueils de Loisirs



Garantir une meilleure qualité de vie pour tous

Jeunesse

- **Structure Information Jeunesse (SIJ) : subventionnée par Vichy Communauté à hauteur de 130 000 € en 2024**

Nouvellement relabellisée « information jeunesse » par l'État pour la période 2024-2029, la Structure Information Jeunesse de Vichy Communauté, plus communément appelé SIJ, est une association intercommunale Loi 1901 créée depuis 1996.

Elle met à disposition des jeunes des informations pratiques aux niveaux national, régional et local dans 9 secteurs : l'enseignement, les métiers, la formation, l'emploi, la vie pratique, les loisirs, les sports, les vacances et l'international - ainsi que des services : accès au wifi, postes informatiques, permanences « création d'entreprises », Armée de l'air et Marine nationale.

La structure compte 4 salariés à temps plein jusqu'au 31 décembre 2024. La SIJ accueille un service civique allemand.

Ses horaires d'ouverture sont du lundi au vendredi de 9h à 18h.

La SIJ reçoit sans rendez-vous, gratuitement, de façon anonyme et sans condition d'âge ni de situation.

Afin d'optimiser l'information en direction des jeunes, la SIJ organise des animations autour de thèmes d'actualité ou de sujets qui les préoccupent. Elle participe également à des événements ou animations extérieurs, formulés par les partenaires de la structure.

La SIJ est aussi un **relais d'information sur l'Europe**, notamment sur la mobilité - partenaire d'Europe Direct du Conseil départemental de l'Allier depuis janvier 2009 - et labellisé Eurodesk depuis 2016.

Elle a également le **label « Point OFAJ »** (Office Franco-Allemand de la Jeunesse) depuis le 25 avril 2018. La SIJ est relais « CLARA » et « Point d'appui à la vie associative » pour l'aide à la création d'association, la diffusion d'informations juridiques et comptables.

LA SIJ reçoit régulièrement des professionnels dans ses locaux afin d'accompagner les jeunes dans le montage de dossiers (création d'entreprise, organisation d'un festival ou d'un tour du monde). La SIJ est un lieu d'accueil et d'information pluridisciplinaire, une structure d'ouverture proposant une information diverse et actualisée, des animations, des forums...

La SIJ gère la boussole des jeunes (dispositif numérique d'offres de services pour les jeunes).



CHIFFRES CLÉS 2024

Plus de 9 000 contacts

Plus de 10 000 interconnexions réseaux sociaux

7^{ème} édition du Pass'Agglo :
1 000 exemplaires distribués

Offre de logements étudiants depuis le portail Internet départemental www.allier.info-jeunes.fr :
saisie et gestion des annonces de 500 propriétaires
pour plus de 1 500 propositions de logements.



Garantir une meilleure qualité de vie pour tous

Jeunesse

Quelques faits marquants de l'année 2024 :

- **Pass'Agglo (lancement septembre 2024)** : 1 000 exemplaires distribués très rapidement pour l'édition 2024-2025 (missions de la SIJ : gestion administrative, suivi des partenariats, communication sur le dispositif, participation aux forums ou portes ouvertes...).
- Toute l'année universitaire : Mise à disposition de denrées alimentaires dans le réfrigérateur solidaire **Free'Go** à la SIJ pour lutter contre la précarité étudiante avec le soutien du dispositif CVEC du CROUS et l'UCA. La SIJ est également **point info CROUS** pour informer les étudiants sur leur dossier bourse.
- Janvier 2024 : La SIJ a été un soutien important pour l'organisation de la **soirée inter-BDE** au Palais des Congrès de Vichy qui a réuni plus de 1 000 étudiants de l'agglomération.
- Janvier-février-mars 2024 : présence de la SIJ par un **stand d'information à plusieurs portes ouvertes** (Pôle Universitaire de Vichy, Lycée ES de Vichy, Lycée Albert Londres à Cusset, IEQT de Vichy, IFSI).
- Mars 2024 : La SIJ s'est engagée à informer les jeunes de l'agglomération sur la formation Bafa pour devenir animateur de centre de loisirs et à diffuser les offres d'emplois de Vichy Communauté, par l'organisation d'un forum spécifique et communication auprès des partenaires.
- Avril 2024 : Le **forum annuel Jobs d'été** proposé par la SIJ est un rendez-vous incontournable pour les jeunes recherchant un job sur la saison estivale. Ces journées ont été dématérialisées via le portail Information Jeunesse pour être visibles sur tout le territoire.
- Juillet 2024 : **Forum Logement Étudiant** organisé depuis 9 ans dans les locaux de la SIJ sur plusieurs jours (conseils, infos pratiques, présence de l'ADIL et de la CAF...).
- Septembre-octobre 2024 : « **Bienvenue aux étudiants** » avec des animations validées par les BDE de l'agglomération, soirée festive avec DJ et barbecue, ateliers de réparation de vélos, bourse Geek BD...
- Octobre 2024 : Présence de la SIJ au **Neuj Pro**, le rendez-vous national des professionnels de la jeunesse organisé par le Conseil départemental de l'Allier au Palais des Congrès de Vichy.
- Décembre 2024 : Soutien de la SIJ à l'organisation du **Téléthon des étudiants** au Gymnase des Célestins avec l'ensemble des BDE.



La SIJ développe un **service mobilité internationale** pour l'ensemble des jeunes de l'agglomération en partenariat avec Europe Direct Allier. **Et des animations tout au long de l'année dans le cadre du label Europe Direct sur le thème de la mobilité européenne...**

La SIJ participe aux réunions départementales du réseau « Information Jeunesse Allier et régionale ». Depuis 2020, la SIJ a développé le **site Internet départemental allier.info-jeunes.fr** ainsi que l'outil numérique « **la Boussole des Jeunes** » pour le bassin vichyssois. Cet outil numérique a été lancé officiellement le 30 juin 2021. À la suite du succès de son implantation, en 2022, la Boussole des Jeunes a été développée sur l'ensemble du Bourbonnais en partenariat avec l'Anru, la Sdjes de l'Allier, la Caf de l'Allier et le Conseil départemental de l'Allier.

La SIJ a accueilli dans ses locaux les volontaires en service civique pour leur formation obligatoire sur le thème de la démocratie et Europe, sur 2 jours, entre avril et octobre 2024.

La SIJ **développe sa propre communication en réalisant en interne les supports visuels**. Originaux, percutants, ils sont déclinés sur différents supports « papier » (distribués sur tout le territoire de Vichy Communauté) et également diffusés en version numérique.

La SIJ tisse depuis des années des **relations médias** qui sont un atout majeur pour la communication grand public (presse et interventions régulières sur les ondes partenaires RCF, Radio Bocage, Radio Coquelicot...). La SIJ est **très présente sur les réseaux sociaux, Instagram et Facebook** (page et groupe) en complément de sa communication classique (flyers, affichage, mailing...). Le groupe est constitué de 1 000 membres et il est alimenté en continu par des informations sur les animations de la SIJ, les bons plans, les événements, des quiz, des actualités... Grâce à son **portail régional Information Jeunesse**, la SIJ publie ses journées d'informations, mais aussi ses permanences, les offres de jobs et gère son fichier logements.

Garantir une meilleure qualité de vie pour tous

Action sociale

Compétence : Action sociale d'intérêt communautaire

- Politique de la ville dans la communauté : dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale d'intérêt communautaire et dispositifs locaux, d'intérêt communautaire, de prévention de la délinquance.

Notamment :

- > Étude et mise en œuvre du contrat de ville et d'une politique de prévention de la délinquance et de toutes formes de marginalisation sociale sur l'ensemble du territoire communautaire.
- > Participation au Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance.
- > Appui et accompagnement des politiques publiques en faveur des populations défavorisées.

La cohésion sociale dans le cadre du Projet d'Agglomération AGIR 2035

Objectif stratégique : être solidaires et coordonner une politique sociale ambitieuse avec tous les acteurs du territoire.

Objectifs opérationnels :

- Favoriser l'autonomie des jeunes.
- Accompagner nos aînés.
- Agir en faveur des publics précaires.
- Mettre en relation les différents acteurs de la solidarité afin de créer de la cohérence dans le déploiement de projets citoyens et solidaires sur l'ensemble du territoire.

Politique de la Ville :

Mise en œuvre du Contrat de Ville.

Participation au Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance.

Appui et accompagnement des politiques publiques en faveur des populations défavorisées.

Les faits marquants de l'année 2024

• Contrat d'Engagements Quartiers 2030

Les objectifs du Contrat d'Engagements visent à réduire les écarts de développement entre les quartiers prioritaires et le reste de l'agglomération (améliorer la vie des habitants).

L'ambition du contrat de l'agglomération de Vichy est de sortir de la logique de « guichet » pour passer à une logique de « projet de territoire ». Les habitants sont associés à son pilotage au moyen des conseils citoyens officiellement reconnus par arrêtés préfectoraux.

Différents groupes de travail ont été mis en place en début d'année 2024 pour travailler les grandes orientations de ce nouveau Contrat d'Engagements.

Les **4 grandes priorités** sont :

- Favoriser le retour à l'emploi des femmes, des jeunes, et lever les freins à l'accès à l'emploi durable notamment ceux liés à la non-maîtrise de la langue française.
- Favoriser le lien social entre les quartiers des Ailes et Port Charmeil, développer l'animation sociale du quartier cœur d'agglomération (côté Vichy).
- Réussite éducative : développer les Compétences Psycho-Sociales, aider à l'orientation dès la 5^{ème}, la parentalité.
- Cadre de vie : sensibilisation aux règles de vie en commun et transitions écologiques et énergétiques.

En décembre 2024, un nouveau contrat a été signé pour une période de 6 ans : Contrat d'Engagements Quartiers 2030.

Garantir une meilleure qualité de vie pour tous

Action sociale

- **La convention d'abattement de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB)** constitue le cadre de référence des engagements de l'État, de Vichy Communauté, des villes de Vichy et de Cusset et des bailleurs sociaux présents dans les 2 QPV (quartiers prioritaires de la politique de la ville).

Elle est une annexe du Contrat d'Engagements 2024-2030.

Cette convention s'inscrit dans les orientations définies dans notre contrat d'Engagements et la démarche de Gestion Urbaine et Sociale de Proximité.

Les **actions valorisables** au titre de l'abattement de la TFPB visent :

- Renforcement de la présence du personnel de proximité
- Formation spécifique et soutien au personnel de proximité
- Sur-entretien
- Gestion des déchets et encombrants/épaves
- Tranquillité résidentielle
- Concertation/sensibilisation des locataires
- Animation, lien social, vivre ensemble
- Petits travaux d'amélioration de la qualité de service

Le montant total de l'exonération s'élève à **221 177 €** réparti :

- Vichy Habitat : 124 800 €
- Allier Habitat : 86 600 €
- Evoléo : 9 777 €

- **Le Développement Social Urbain** est soutenu par le versement de subventions en direction des partenaires exerçant des missions de service public à hauteur de **63 250 €** (dont 10 000 € au bénéfice des CCAS de la Montagne Bourbonnaise qui remboursent - sous conditions de ressources - les frais de téléassistance engagés par les personnes âgées de ce territoire, 4 000 € pour l'association ADDAPT'03 et 49 250 € pour SAGESS).

- **Le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD):**

- Réactivation des 3 groupes de travail (les jeunes en difficulté et/ou déscolarisés, les violences intrafamiliales et violences faites aux femmes, la tranquillité publique) afin de déterminer l'état d'avancement des actions qui avaient été fléchées.
- Une réunion a eu lieu sur la commune de Bellerive/Allier, classée « poche de pauvreté », concernant les difficultés rencontrées au sein de l'école primaire Max Dormoy et au sein des quartiers du Golf et Clair Matin-Champs du Bois avec les jeunes.
- Poursuite du comité technique de coordination sur les Ailes / Port Charmeil afin d'assurer le suivi du climat social du quartier (3 rendez-vous sur 2024).
- Enfin, deux réunions sur la prise en charge des victimes de violences conjugales ont eu lieu également.

CHIFFRES CLÉS 2024

Budget global dédié au contrat de ville : 134 000 €

Répartition de l'enveloppe :

34 000 € pour les projets d'animation (fonctionnement)
et 100 000 € pour des projets structurants (investissement)

La programmation annuelle du Contrat d'Engagements 2024 a comporté

40 projets portés par des associations ou structures publiques :

17 ont été subventionnés par l'agglomération pour des projets d'animation (à hauteur de 34 000 €) et 9 projets ont été subventionnés en investissement (à hauteur de 68 468 €).

Garantir une meilleure qualité de vie pour tous

Accueil des gens du voyage

Compétence :

- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil et des terrains familiaux locatifs définis aux 1° à 3° du II de l'article 1^{er} de la Loi N°2000-614 du 5 juillet 2000 relative à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage.

La politique communautaire

La Communauté d'agglomération gère et entretient quatre équipements destinés à l'accueil et à la sédentarisation des gens du voyage :

- Une **aire de grand passage** d'une capacité d'environ 80 places de caravanes sur la commune de Charmeil (ouverte en 2007).
- Une **aire d'accueil de 16 places de caravanes** sur la commune de Hauterive (ouverte depuis novembre 2013).
- Une **aire d'accueil de 12 places de caravanes** sur la commune de Saint-Yorre (ouverte depuis le 1^{er} mai 2018).
- Quatre **Terrains Familiaux Locatifs** sur la commune de Bellerive-sur-Allier d'une capacité totale de 10 places de caravanes, à destination de familles issues de la communauté des gens du voyage et sédentarisées sur la commune depuis plus de 40 ans sur le secteur de la Boucle des Isles (ouverts depuis juin 2024).



Faits marquants sur 2024

- Achèvement des travaux d'aménagement des 4 terrains familiaux locatifs pour le relogement de familles qui étaient installées dans la zone inondable de la Boucle des Isles sur la commune de Bellerive/Allier.
- Agrandissement de l'aire de grand passage de Charmeil - conformément au décret n° 2019-171 du 5 mars 2019 relatif aux aires de grand passage et aux obligations du Schéma Départemental des Gens du Voyage 2021-2027.

Avec la réalisation de ces travaux, la Communauté d'agglomération est désormais en conformité avec le schéma départemental d'accueil des gens du voyage de l'Allier, et peut saisir les services de l'État pour procéder aux expulsions de caravanes qui s'installeraient sur des équipements non appropriés.

- Fermeture de l'aire d'accueil de Hauterive durant presque 6 mois, à la suite de dégradations ayant nécessité de gros travaux de réparation.

Garantir une meilleure qualité de vie pour tous

Accueil des gens du voyage

Fréquentation des aires d'accueil en 2024 :



Aire d'accueil des gens du voyage de Hauterive Taux mensuels d'occupation 2024

janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
68,55%	95,26%	77,02%	83,75%	98,39%	94,58%	75,40%	31,85%	0%	0%	0%	0%



Aire d'accueil des gens du voyage de Saint-Yorre Taux mensuels d'occupation 2024

janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
16,67%	16,67%	9,68%	27,22%	5,38%	86,67%	11,83%	8,60%	47,78%	48,92%	40,00%	28,49%



Aire de grand passage de Charmeil Fréquentation 2024

Mois	avril	mai	juin	juillet	août	septembre
Nombre de caravanes	34	19	0	45	79	20
TOTAL	197 caravanes					

- > **Recettes encaissées en 2024 pour le stationnement de ces caravanes sur les équipements de Vichy Communauté : 33 063 €.**

Garantir une meilleure qualité de vie pour tous

Santé

Contrat Local de Santé (CLS) de Vichy Communauté

Le Contrat Local de Santé (CLS) de Vichy Communauté représente, depuis plus de 5 ans, un outil essentiel pour adapter les politiques de santé aux besoins spécifiques de la population locale. Signé en 2019 et prolongé en 2022, il repose sur **six axes stratégiques** qui se traduisent par des actions concrètes.

1. **Promouvoir un environnement et un cadre de vie favorables à la santé.**
 2. **Soutenir l'offre de soins, son maillage et son organisation.**
 3. **Favoriser l'accès aux soins pour tous et en continu.**
 4. **Structurer le parcours de soin des populations en situation de fragilité (personnes âgées, personnes en situation de handicap).**
 5. **Promouvoir la santé mentale et prévenir le suicide.**
 6. **Rendre le citoyen acteur de sa santé.**
- Un axe transversal : **piloter, animer et coordonner.**

En s'inscrivant dans le Projet Régional de Santé (PRS) et le Plan Régional Santé-Environnement (PRSE 3), le CLS s'aligne également avec divers projets de territoire, comme AGIR 2035 et le Programme de Réussite Éducative. L'adoption du Schéma régional de santé (SRS) 2023-2028 et celle du Programme régional d'accès à la prévention et aux soins (PRAPS) 2023-2028, ont incité le CLS de Vichy Communauté à redéfinir ses orientations afin de répondre au mieux aux enjeux contemporains et aux spécificités locales. Ce travail a permis en février 2024 la signature avec l'ARS d'un avenant de prolongation du CLS jusqu'en 2027.

Déploiement du CLS sur l'année 2024

1. Fraging ICOPE

La prévention de la dépendance est devenue une priorité pour l'OMS qui a lancé le **programme ICOPE (Integrated Care for Older People, « I cope » en anglais signifiant « Je fais face »)**. Le pôle gériatrique de Toulouse a été désigné pour mener une étude pilote à grande échelle, tandis que chaque région adapte son propre programme. L'Université de Clermont-Auvergne (UCA) a ainsi obtenu le label « Initiative, Sciences, Innovation, Territoires, Économie » (I-SITE) afin de promouvoir la recherche dans ce domaine. Dans le cadre du CITY LAB', convention entre l'UCA et Vichy Communauté, la Communauté d'agglomération désignée comme « territoire de recherche » se doit de déployer des actions. Parmi ces initiatives, une étude menée par l'Unité Nutrition Humaine de l'INRAE, le laboratoire AME2P de l'Université Clermont-Auvergne et le CHU de Clermont-Ferrand vise à identifier les fragilités auxquelles les personnes âgées peuvent être exposées. C'est dans ce cadre qu'en 2022, Vichy Communauté a fait le choix de contribuer au bien-vieillir en organisant 4 journées de dépistage de la fragilité : l'**Opération « Je fais le choix de prendre soin de moi »**. Une opération reconduite en 2023 en élargissant le périmètre pour inclure la ruralité, soit les populations les plus isolées et les plus vulnérables. Ces interventions ont visé des communes sans médecins traitants à savoir Billy, Cognat-Lyonne, Busset, Ferrières-sur-Sichon, Charmeil et Châtel-Montagne (remplacée par Vichy, faute d'inscrits).

Une opération 2024 en 2 parties :

Journées de dépistage de la fragilité. La première partie est destinée aux personnes âgées de 60 ans et plus qui ne présentent pas de perte d'autonomie. Lors de ces journées, un bilan de santé gratuit

Garantir une meilleure qualité de vie pour tous

Santé

est proposé, évaluant les capacités visuelles, auditives, locomotrices, cognitives, psychologiques et la vitalité des participants. Ce bilan mobilise des infirmiers, des médecins et des gériatres. Cette partie de l'opération s'inscrit dans le cadre d'une étude scientifique - sur consentement écrit.

Échanges avec des partenaires de la prévention et du bien-vieillir. Ces journées offrent également la possibilité d'accéder librement aux stands des partenaires du bien-vivre. Des acteurs de la santé sont présents pour informer et sensibiliser les participants sur divers sujets, tels que l'importance de l'activité physique régulière, l'alimentation équilibrée et l'entraînement de la mémoire. En outre, ces partenaires informent sur des offres culturelles, des formations en inclusion numérique et des aides pour le maintien à domicile. Parmi les partenaires présents sur ces journées : le MOBIL'santé, le pôle seniors du CCAS de Vichy, le DAHLIR, l'EPGV, le bus du CCAS, La MAGIC et l'association Oxygène...

En 2024, le projet a connu une **avancée significative** grâce à l'implication de la CPTS VVA, qui a financé une journée spéciale le 7 novembre à Vichy. Ce nouveau partenariat a également permis d'enrichir l'équipe de professionnels en ajoutant des kinésithérapeutes et une diététicienne nutritionniste pour réaliser les bilans. Parmi les partenaires présents sur cette journée : le pôle senior du CCAS de Vichy, une conseillère en numérique de la Maison de l'Habitat de Vichy Communauté, le DAHLIR et le CREPS. Cette évolution renforce l'accompagnement proposé aux usagers et élargit les services disponibles au sein du dispositif.

2. Semaines d'Informations sur la Santé Mentale (SISM)

Les Semaines d'Information sur la Santé Mentale (SISM) se tiennent chaque année en octobre à travers toute la France. Ces deux semaines ont pour but de briser le tabou sur la santé mentale, d'offrir des solutions collectives pour surmonter les obstacles au bien-être et de mettre en valeur les ressources disponibles pour améliorer la santé mentale. Elles contribuent à protéger et à promouvoir la santé mentale, qui est définie comme un état de bien-être physique, mental et social, et ne se limite pas à l'absence de maladie ou d'infirmité.

Depuis la création, en décembre dernier, du Conseil Local de Santé Mentale de Vichy Communauté, c'est la commission « Communication » qui s'occupe de l'organisation de cet événement. Cette commission regroupe divers acteurs, notamment Vichy Communauté, Promotion Santé Auvergne-Rhône-Alpes (ex-IREPS), l'association SAGESS, l'ANEF 63 03, HUDA et CADAADOMA, le GEM la Main Tendue, le réseau Intermed, Mobil'santé, le centre de bien-être Forest & Zen, la Mission locale de Vichy, ADDAPT 03, le CCAS de Vichy ainsi que celui de Cusset et l'UNAFAM.

Objectifs des Semaines d'Information sur la Santé Mentale :

- **Sensibiliser** le grand public aux enjeux de la santé mentale à travers des actions ouvertes à tous.
- **Inform**er sur les différentes approches de la santé mentale. En 2024, le thème « En mouvement pour notre santé mentale » encourage des activités axées sur l'exercice physique.
- **Rassembler** les acteurs et participants des événements, ainsi que les professionnels et usagers de la santé mentale.



Programme 2024 :

- **Concours de pétanque le 8 octobre (Maison de la Mutualité à Vichy) :** 32 équipes participantes (avec 2 joueurs), récompenses pour les gagnants, collation, stands consacrés à la santé mentale dont le Bus Mobil'Santé qui a accueilli 40 personnes (dont 9 ont eu l'opportunité de bénéficier de consultations gratuites).

Garantir une meilleure qualité de vie pour tous

Santé

- **Village des familles le 8 octobre à Creuzier-le-Neuf** : atelier « Ça va maman ? » (action de sensibilisation à la santé mentale des mamans, animée par l'équipe du Bus Santé Précarité), séance de psychomotricité et atelier de yoga pour les enfants. Tous ces ateliers étaient accessibles gratuitement et sans inscription préalable. Au total, 23 enfants ont participé à la demi-journée, dont 3 mamans qui ont eu l'occasion de suivre l'atelier « Ça va maman ? ».
- **Journée bien-être « ça bouge à l'ESAT » le 10 octobre à l'ESAT de Creuzier-le-Neuf** : atelier tennis avec le club de Creuzier-le-Vieux, musicothérapie avec Sylvie Rive, ateliers esthétiques avec les étudiantes de l'ES Vichy, atelier escrime adapté avec Adriano Cavallo, atelier sport adapté avec Adopt'03, atelier danse inclusive avec Isabelle Frisch. Réservée aux travailleurs de l'ESAT, cette action a enregistré la participation de plus de 70 personnes.
- **Ciné-débat le 15 octobre** (Centre Social La Passerelle à Cusset) : projection du film « À la folie » (film de 2022 - réalisé par Audrey Estrougo) suivie d'un temps d'échange animé par deux bénévoles de l'UNAFAM et de Mme Gourde, psychologue. Cette action gratuite et sans inscription a mobilisé 30 participants.
- **Village de clôture des SISM le 17 octobre (Centre Omnisports Auvergne-Rhône-Alpes de Vichy)** : animations réservées aux usagers des structures (SAGESS, ANEF, INTERMED, CADA), réveil musculaire avec Aude - professeur de yoga, alternance Rando Challenge, animation fresque avec des professionnels des structures et expression corporelle, repas partagé, autres animations ouvertes à tous gratuitement et sans inscription... Arrivée de la torche paralympique et animation danse et percussions. Au total, 70 participants ont été mobilisés sur la journée.
- **Ateliers pour les étudiants « Une pause pour moi » le 17 octobre au Pôle Universitaire à Vichy** : sophrologie, auto-massage, bols tibétains, yoga, massage plantaire, art thérapie, vélo smoothie et cuisine de barre céréales, stand photo avec la présence de la torche olympique, ferme pédagogique, présence de la radio étudiante Calidis... Réservée aux étudiants du territoire, cette action a mobilisé environ 200 étudiants.
- **Sensibilisation en santé mentale auprès des agents de la Police Municipale le 22 octobre** : en partenariat avec l'UNAFAM, le CLSM de Vichy Communauté a organisé une sensibilisation d'une durée de 3h auprès des agents de la police municipale du territoire autour de la santé mentale. Cette action a permis de sensibiliser 20 policiers municipaux des communes de Vichy, Bellerive-sur-Allier, Abrest, Saint-Yorre et Saint-Germain-des-Fossés.
- **Chroniques autour du handicap et de la santé mentale** : durant toute la semaine, des adhérents du GEM La main tendue ont suivi le programme des SISM et ont réalisé une chronique sur Radio Coquelicot.



Garantir une meilleure qualité de vie pour tous

Santé

3. Un sommeil sain dans un monde connecté

Depuis quelques années, les enfants, dès leur plus jeune âge, font une consommation massive d'écrans en tous genres : télévision, consoles de jeu vidéo, smartphone, tablettes, etc. Pourtant, les études scientifiques disponibles montrent de manière quasi unanime que cette imprégnation a des incidences négatives majeures sur le développement des fonctions cognitives.

Parmi les champs les plus affectés, on trouve notamment la réussite scolaire, le langage, l'attention, le sommeil et l'agressivité. Nous pensons que ce problème, généralement sous-estimé, quand il n'est pas ouvertement nié, devrait être envisagé comme une véritable question de santé publique.

Dans ce cadre, les professionnels de l'éducation et ceux de la santé ont un rôle central d'information et de prévention à jouer auprès des enfants et de leurs familles. En 2022, dans le cadre du projet PACAP, un **diagnostic territorial** a été mené sur l'ensemble du territoire de Vichy Communauté. Un questionnaire proposé aux parents d'enfants entre 0 et 6 ans avait révélé les chiffres suivants :

- Durant les jours d'école, les enfants passeraient en moyenne 1 heure et 8 minutes par jour devant un écran (TV, tablette, smartphone, console de jeux...).
- Pendant les jours avec peu ou pas d'école, ce chiffre augmenterait à 119 minutes, soit environ 2 heures par jour.
- Environ le quart des parents équipe les chambres de leurs enfants d'écrans en tout genre (TV, tablette, smartphone, console de jeux...).

Une action de sensibilisation auprès des parents d'enfants de 0 à 3 ans autour des thématiques « écrans et sommeil » : Vichy Communauté, par le biais de son Contrat Local de Santé, a répondu à un appel à projet du Réseau Parents 03 (CAF, Conseil départemental de l'Allier et MSA) pour mettre en place un projet autour du sommeil et des écrans.

L'objectif principal de ce projet est d'accompagner les parents d'enfants en bas âge dans la pose du cadre, des limites, en lien avec le sommeil et les écrans. L'action a eu lieu le 12 octobre au Centre Social René Barjavel à Vichy, sur une demi-journée.

Trois ateliers ont été proposés : un atelier sensibilisation des parents avec le Dr VITELLO, médecin du sommeil, un atelier enfants et professionnels de la petite enfance avec des jeux en lien avec le sommeil pour les plus de 3 ans et garde d'enfants de 0 à 4 ans et un atelier parents-enfants pour la création d'un outil pour le rituel du sommeil. Le rituel imagé permet à l'enfant de visualiser chaque étape et de se concentrer sur ce qu'il y a à faire. Cela permet de renforcer sa confiance. De plus, ce rituel permet de valoriser l'enfant dans sa recherche d'autonomie car cela lui donne le sentiment d'être acteur de son rituel. Un outil fort intéressant à l'âge de l'affirmation et de la recherche d'autonomie !



Au total, une **trentaine de familles** a participé à cette action, dont les retours sont des plus positifs.

Garantir une meilleure qualité de vie pour tous

Santé

4. Orthophonie et troubles du langage

Pour obtenir un premier rendez-vous chez l'orthophoniste, c'est presque 2 ans d'attente. Le manque de professionnels peut laisser des parents démunis, qui cherchent à aider leurs enfants au mieux, mais qui attendent désespérément que des rendez-vous se libèrent. Orthophonistes et professionnels de la petite enfance sont tous d'accord sur le fait que l'intervention précoce est la clé.

Ce projet permet de repérer plus rapidement les enfants qui présentent des difficultés langagières et de les accompagner ainsi que leurs familles dans cette démarche. Pour ce faire, une étroite collaboration entre les orthophonistes, les professionnels de la petite enfance et les familles est essentielle pour assurer la qualité de la stimulation langagière.

En janvier 2024, Vichy Communauté, par le biais de son Contrat Local de Santé a répondu à un appel à projet du Réseau Parents 03 (CAF, Conseil départemental de l'Allier et MSA) sur la thématique de l'accompagnement à la parentalité et les troubles du langage.

Grâce à la subvention obtenue, ont été mis en place des **ateliers de prévention** visant à informer, conseiller et outiller les parents et les professionnels de la petite enfance sur le repérage et la prise en charge d'enfants présentant des troubles du langage.

Repérer et accompagner l'enfant de moins de 6 ans dans le langage :

1. Présentation du métier d'orthophoniste : les différents champs d'intervention - pourquoi autant d'attente avant le 1^{er} rendez-vous (pistes pour trouver un orthophoniste).
2. Le langage de l'enfant avant 5 ans : repérer les signes d'alerte selon l'âge de l'enfant.
3. L'impact des écrans et de la succion prolongée de la tétine : expliquer leur impact au niveau neurologique, santé et comportemental - aider à la limitation des écrans - aider à l'arrêt de la succion de la tétine.
4. Conseils généraux sur le développement du langage : les attitudes à adopter face à un enfant en difficulté - vers quels professionnels se tourner, quand et pourquoi ? - l'intérêt des gestes et des pictogrammes.
5. Des sources d'informations fiables : sites Internet et comptes Instagram - associations - livres et applications.

Garantir une meilleure qualité de vie pour tous

Projet Alimentaire Territorial

Projet Alimentaire Territorial (PAT) : « Manger mieux, un enjeu local »

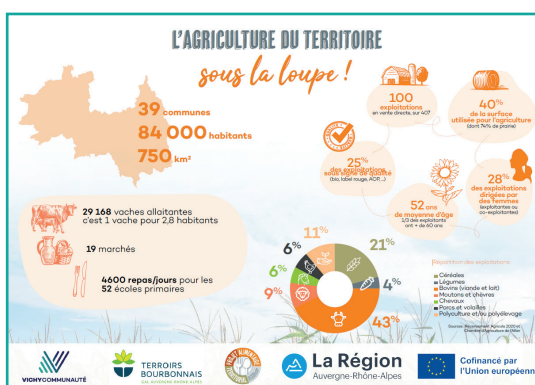
(projet acté par délibération le 7 décembre 2017 - labellisé niveau 1 le 24 septembre 2020 et labellisé niveau 2 le 18 novembre 2024)

Missions principales :

- Lutte contre le gaspillage alimentaire et accompagnement de la restauration collective.
- Soutien à l'agriculture : accueil de porteurs de projets, accompagnement à l'émergence d'un magasin de producteurs, diversification au sein des exploitations.
- Sensibilisation à une alimentation locale, saine, de saison et respectueuse de l'environnement.

Faits marquants en 2024 :

- Le **Forum de l'Alimentation** a accueilli les premières rencontres « Affaires de Saveurs » à destination des producteurs locaux et restaurateurs du bassin vichyssois.
- **Actions de lutte contre le gaspillage alimentaire** auprès des cantines de Saint-Germain-des-Fossés, du Mayet-de-Montagne et de Ferrières-sur-Sichon.
- Création du groupe installation et transmission agricole de l'Allier (GITA03) et premier événement commun autour de la journée « Demain je transmets ».
- Nouveau visuel de présentation des actions du PAT à destination du grand public.
- Réédition du guide des producteurs 2024/2025.



CHIFFRES CLÉS 2024

Accueil de 1 200 élèves venant de 12 écoles sur des ateliers de sensibilisation lors du Forum Alimentaire.

30 professionnels présents aux rencontres « Affaires de Saveurs ».

16 nouveaux producteurs et 5 nouvelles initiatives dans le carnet des producteurs 2024/2025.

Garantir une meilleure qualité de vie pour tous

Culture

Compétence :

- Soutien aux opérations et activités culturelles favorisant le développement économique ou la cohésion sociale ou valorisant l'image de l'agglomération.

La politique communautaire

La politique communautaire se traduit par un **soutien financier aux opérations ou manifestations d'intérêt culturel communautaire** :

- Associations culturelles du territoire.
- Soutien aux spectacles jeunes publics (subventions allouées au Théâtre de Cusset, au Geyser, au Centre Culturel de Vichy).
- Aide au transport des élèves scolarisés dans l'Agglomération pour le festival Tintamarre.
- Suppression de l'aide à l'Enseignement Musical pour les élèves scolarisés au Conservatoire d'Agglomération et mise en place d'un tarif social (selon les revenus des familles).
- Subvention allouée à l'EPCC Vichy Culture.
- Subvention allouée au Théâtre de Cusset conventionné par la DRAC « Scène d'intérêt national ».
- Soutien au dispositif « Dumiste » (interventions en milieu scolaire) : Vichy Communauté fait de l'accès à la culture et au développement culturel un des axes majeurs de son action. Quatre musiciens intervenants du Conservatoire, de l'association Musiques Vivantes, ainsi qu'un indépendant, animent des ateliers musicaux dans les écoles de l'agglomération, en partenariat avec l'Éducation Nationale.
- La Tournée de l'Opéra.

Attributions de subventions sur l'année 2024 :

Associations	Évènements	Subventions
THÉÂTRE MUNICIPAL DE CUSSET	Subvention de fonctionnement	20 000,00 €
COMMUNE DE CUSSET	Saison jeune public	5 000,00 €
COMMUNE DE BELLERIVE/ALLIER	Saison jeune public	5 000,00 €
EPCC VICHY CULTURE	Subvention de fonctionnement	20 000,00 €
EPCC VICHY CULTURE	La Tournée de l'Opéra	10 000,00 €
MUSIQUES VIVANTES	Subvention de fonctionnement	6 600,00 €
ENFANTS DE LA MONTAGNE	Subvention de fonctionnement	2 200,00 €

DISPOSITIF DUMISTE (interventions en milieu scolaire et frais de déplacement)	28 000,00 €
---	-------------

Garantir une meilleure qualité de vie pour tous

Conservatoire artistique

Compétence :

- Soutien aux opérations et activités culturelles favorisant le développement économique ou la cohésion sociale ou valorisant l'image de l'agglomération.

La politique communautaire

Le Conservatoire de Vichy Communauté est une structure essentielle au développement culturel de notre territoire. Il a pour vocation de permettre au plus grand nombre de pouvoir accéder à un enseignement de qualité et à une pratique musicale et théâtrale diversifiée, encadrée par des professionnels qualifiés.

Un Conservatoire, 4 sites d'enseignement pour favoriser le service de proximité

L'enseignement musical est devenu une compétence intercommunale au 1^{er} janvier 2017, regroupant les écoles de musique de Bellerive-sur-Allier, Cusset, Vichy et Saint-Yorre, auxquelles s'est ajoutée en septembre 2018 l'école de musique de Saint-Germain-des-Fossés.

Le nouveau Conservatoire d'Agglomération du site de Presles à Cusset regroupe dorénavant les anciens sites de Cusset et Vichy.

Pour compléter l'offre d'enseignement musical artistique, les trois autres sites proposent des disciplines spécifiques.



Missions principales

- Promouvoir la musique et le théâtre sur l'agglomération.
- Offrir des cours de musique et de théâtre de qualité, du débutant au confirmé.
- Proposer des cursus différenciés adaptés au besoin des usagers.
- Favoriser l'Éducation Artistique et Culturelle (EAC) au sein des établissements de l'Éducation Nationale (orchestres à l'école, interventions spécifiques).
- Avoir un rôle de création et de diffusion de la musique et du théâtre sur le territoire de la Communauté d'agglomération.
- Être pôle ressource au niveau départemental.
- Apprentissage de la musique avec des interventions auprès d'enfants en situation de handicap, en partenariat avec le Centre Médico-Psychologique du Centre Hospitalier de Vichy et des IME de Presles, Bellerive-sur-Allier, Saint-Yorre.
- Interventions en milieu scolaire.
- Ateliers bébés-parents (pour les 0-18 mois et 19-36 mois).
- Éveil musical dans les crèches.



Garantir une meilleure qualité de vie pour tous

Conservatoire artistique

SUBVENTIONS	
DRAC (Direction des affaires culturelles)	54 000 €
Conseil Départemental	122 237 €
SEAM (Société des Éditeurs et Artistes Musiciens)	4 000 €
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
Frais de scolarité	157 854 €
Location instruments	21 624 €
Refacturation communes et organismes extérieurs	69 083 €
TOTAL :	428 798 €

Coût Fonctionnement global (fonctionnement et masse salariale incluse)	3 000 966 €
---	--------------------

ANNÉE SCOLAIRE 2024/2025

**54 enseignants
1 219 élèves**

Répartition par instruments	
Cordes	139
Bois	151
Cuivres Percussions	124
Piano - accompagnement	131
Polyphoniques	108
Musique traditionnelle	65
Musique actuelle Jazz	129
Chant lyrique	31
Théâtre	49
Pratiques collectives	691
Culture musicale	672
Éveil musical	208
Apprentissage et handicap	23
Dispositif scolaire	1 881

Programmation janvier-décembre 2024

116 concerts, spectacles, auditions, Classes de maître...

- Auditorium du Conservatoire, salles de spectacles de Vichy Communauté (Opéra, Théâtre de Cusset, CCV, Le Geyser...), salles des fêtes en Montagne Bourbonnaise et villes centres, médiathèque et bibliothèque, lieux privés (La Station, Étoile Palace)...
- Partenariats avec le service des sports, le service de la petite enfance...
- Festivals (Festival Alice, Festival bois...).
- Concerts hors Vichy Communauté (Thiers, Festival de Jazz...).

Rapport d'activités 2024

Innover pour accélérer la
lutte contre le changement
climatique



Innover pour accélérer la lutte contre le changement climatique

Transition énergétique - Décarbonation

2024 : année charnière pour le PCAET (Plan Climat Air Énergie Territorial)

Adopté en 2021 pour une durée réglementaire de 6 ans, le Plan Climat Air Énergie Territorial de Vichy Communauté a fait l'objet d'un bilan à mi-parcours présenté en Bureau Communautaire et adopté en Conseil en décembre 2024. Pour rappel, le PCAET est un document obligatoire pour les intercommunalités de + de 20 000 habitants. Il s'agit de la **feuille de route opérationnelle d'un territoire en matière de climat, de qualité de l'air et de transition énergétique**.

Imposé par la Loi, ce **bilan** permet de visualiser l'évolution de la trajectoire climat-air-énergie du territoire avec **4 indicateurs principaux** :

- Les consommations d'énergie
- La production d'énergies renouvelables
- Les émissions de gaz à effet de serre (GES)
- La pollution atmosphérique



Réalisé en partenariat avec le pôle ingénierie énergie-climat du SDE 03, ce bilan fait état de tendances positives mais encore insuffisantes pour l'atteinte des objectifs fixés dans le PCAET à l'horizon 2050.

La production d'énergies renouvelables est en nette hausse par rapport à 2015, notamment sur l'énergie solaire (+370%). Biomasse, éolien et pompes à chaleur demeurent les sources d'EnR les plus répandues sur le territoire. La consommation d'énergie a enregistré une baisse importante entre 2015 et 2020 avant de remonter légèrement jusqu'en 2022 à la suite de la reprise post-COVID. Les émissions

de polluants atmosphériques ont diminué de façon à respecter les seuils sanitaires nationaux, à l'exception de l'ozone, dont les pics de pollution restent encore à juguler. Concernant les émissions de GES, une actualisation des Bilans Carbone Territoire et Patrimoine & Compétences ont été effectués. Cette révision ne permet pas de dégager de tendance sur la période 2015-2022 en raison de l'évolution des périmètres d'étude imposés par la réglementation.

Le bilan comporte également un point d'avancement du programme d'actions du PCAET. Sur les 66 fiches qui le composent, près de **90% sont en cours de réalisation ou terminées**.

Consultables par tous et toutes, le bilan et sa synthèse sont accessibles sur le site Internet de Vichy Communauté : <https://www.vichy-communaute.fr/plan-climat-energie-territorial/>

Le PCAET fera l'objet d'une refonte en 2027.

Zones d'accélération pour la Production d'Énergies Renouvelables

La loi dite « APER » du 10/03/2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables terrestres, a imposé aux communes de se prononcer sur l'identification de zones préférentielles pour l'implantation de projets solaire, bois-énergie, hydroélectrique, etc.

Dès la parution de cette loi, **Vichy Communauté s'est engagée auprès de ses 39 communes pour les accompagner au référencement de leurs « zones d'accélération »**. Les équipes communautaires se sont déplacées à la rencontre des élus municipaux, afin de clarifier la démarche à suivre, répondre à leurs interrogations, et également proposer des préconisations de zonages en fonction des éléments techniques et politiques déjà disponibles : objectif « Territoire à énergie positive », Plan Climat, Plan Paysage et Transition Énergétique, travail de cartographie...

Ainsi, 35 d'entre elles ont défini des zones, par délibération du Conseil Municipal. Conformément à la loi APER, l'intercommunalité a ensuite effectué une **synthèse de l'ensemble des zones**, avant de rendre un avis en Conseil Communautaire. Il ressort de ce travail que le volume de zones proposées par les communes permettrait largement d'atteindre les objectifs de production du territoire (environ 900 GWh). Tous les types d'énergie ont été investigués, en lien avec les habitants, puisque les communes devaient obligatoirement consulter leur population.

Innover pour accélérer la lutte contre le changement climatique

Transition énergétique - Décarbonation

Ces zones d'accélération seront par la suite traduites dans les documents d'urbanisme, après validation du Préfet de département. Elles permettront notamment d'aiguiller les porteurs de projet vers des terrains faisant l'objet d'une acceptation locale, mais aussi de faciliter les démarches administratives relatives au développement des projets.

Parc solaire de Vichy - Charmeil

En développement depuis 2019, la **centrale photovoltaïque de l'aéroport Vichy-Charmeil est sortie de terre en 2024**. Après un an de travaux, les 16 hectares de panneaux solaires encadrent désormais la piste d'atterrissage. Avec près de 30 000 modules, la centrale produira dès 2025 **l'équivalent de la consommation électrique (hors chauffage) de 10 000 foyers**, soit 40% de la population vichyssoise. L'électricité produite sera injectée sur le réseau public de distribution après d'importants travaux effectués par ENEDIS.



L'implantation de la centrale répond à plusieurs enjeux :

- La nécessité de privilégier l'équipement en énergies renouvelables d'espaces délaissés.
- La préservation de l'environnement et la vulnérabilité aux risques climatiques : le périmètre du parc solaire a été défini en fonction des sensibilités environnementales du site (proximité de l'Allier, Espace Naturel Sensible de la boire des Carrés, pelouses sèches...).
- La protection des paysages et du cadre de vie : peu visible dans son environnement, l'installation jouxte des espaces anthropisés et industriels.
- Les objectifs de production fixés dans le Plan Climat de Vichy Communauté : x3 en énergies renouvelables d'ici à 2050.
- Les objectifs de réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) du territoire : -50% d'ici à 2050.

Sensibilisation aux enjeux du climat - air - énergie

Dans le cadre de son Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET), Vichy Communauté a lancé plusieurs programmes d'animations auprès de différents publics :

- **Les écoliers du troisième cycle** : un marché public a été lancé en 2024 pour l'animation de 3 séquences/classe pour 10 classes du territoire. C'est l'association Cap Tronçais qui a été retenue à l'issue de la consultation. Conçu sur mesure pour le territoire de Vichy Communauté, le cycle d'animation permet d'aborder le **changement climatique sous un angle scientifique et pédagogique**. Il s'étend de janvier à mai 2025, sous forme d'expérimentation pour la première année.
- **Les étudiants du Campus de Vichy** : les étudiants en soins infirmiers ont bénéficié d'une journée de sensibilisation en santé-environnement sur la thématique « **Santé et changement climatique** » en juillet 2024. Les étudiants en BTS Tourisme de l'ES Vichy ont bénéficié d'une animation en salle sur le tourisme et le changement climatique, ainsi que d'une sortie-terrain au Plan d'eau de Saint-Clément pour découvrir les mesures mises en place pour préserver l'environnement sur un site touristique géré par l'agglomération. Ces animations ont été reconduites pour l'année universitaire 2024-2025.
- **La Mallette de Célestin** : un stand a été tenu lors du Forum de rentrée 2024 organisé par Vichy Communauté pour présenter la plateforme aux enseignants du territoire.
- **Les agents de Vichy Communauté** : un groupe interne a été constitué pour travailler sur l'impact environnemental du fonctionnement quotidien de l'agglomération (recyclage des fournitures de bureaux, déplacements professionnels, achats de produits locaux, etc).

Innover pour accélérer la lutte contre le changement climatique

Transition énergétique - Décarbonation

Accompagnement des développeurs privés

Le service Transition énergétique, en lien avec le service Urbanisme et Aménagement, reçoit régulièrement des développeurs privés d'énergies renouvelables (EnR) qui portent des projets sur le territoire de l'agglomération. Ces réunions poursuivent plusieurs objectifs :

- Présenter les orientations du territoire en matière de développement des EnR.
- Vérifier la compatibilité avec les documents d'urbanisme.
- Accompagner à la qualification des projets (paysagère, environnementale, acceptabilité locale, etc).
- Suivre les projets portés sur le territoire pour une meilleure prise en compte globale.

Sur 2024, une **quinzaine de développeurs ont été conseillés** par les services de Vichy Communauté.

Décarbonation

Dans le respect de la réglementation en vigueur, Vichy Communauté a actualisé les 2 « BEGES » (Bilans des Émissions de Gaz à Effet de Serre) qui figurent dans son Plan Climat :

- Le « **BEGES** » **Territoire** : il vise à estimer le volume de Gaz à Effet de Serre (GES) générés en 1 année par l'ensemble des acteurs du territoire (industrie, agriculture, transports...).
- Le « **BEGES** » **Patrimoine & Compétences** : il vise à estimer le volume de GES générés par la Communauté d'agglomération au titre de son fonctionnement interne et de ses compétences (collecte des déchets, déplacements des agents, traitement de l'eau...). Cette étude a été menée par le cabinet EcoAct sur l'année de référence 2022.

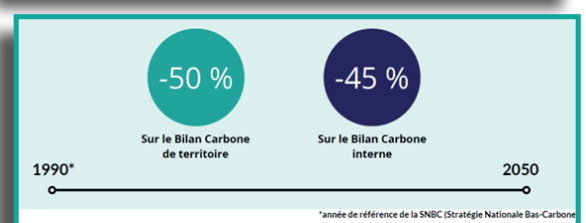
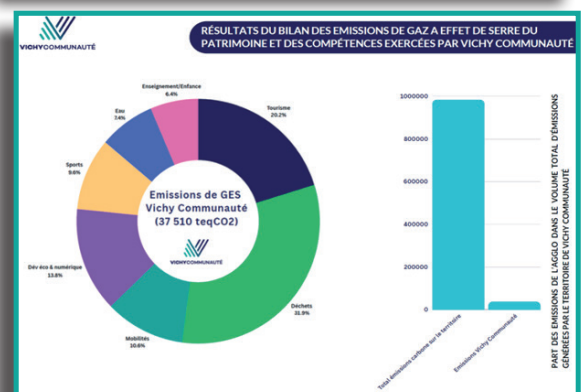
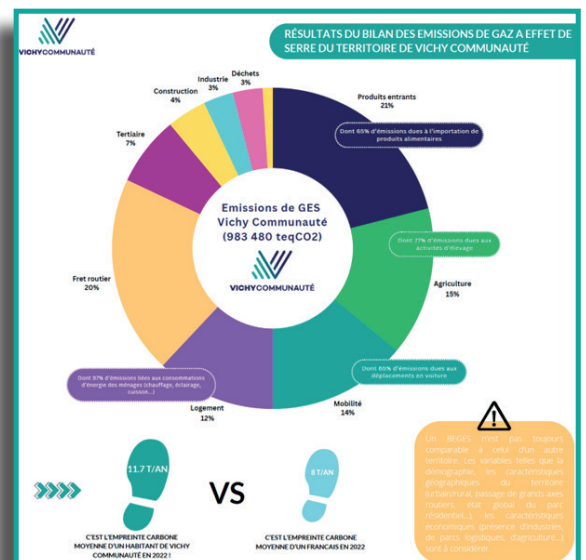
Les 3 postes d'émissions les plus importants du territoire sont : les importations (21%), le fret routier (20%) et l'agriculture (15%).

Au regard des résultats de ces BEGES, Vichy Communauté a élaboré une **stratégie-socle de décarbonation** visant à réduire le bilan de territoire de 50% d'ici 2050 par rapport à 1990 et de 45% pour le bilan interne « Patrimoine et Compétences ».

Cette trajectoire a été chiffrée sur :

- Le respect de la réglementation nationale et européenne (Pacte Vert, Loi AGECL, Loi Climat et Résilience...).
- La mise en œuvre des démarches déjà engagées par Vichy Communauté (PDMS, PCAET, OPAH, PAT...).
- La mise en œuvre d'actions supplémentaires proposées par les services au printemps 2024.

Cette stratégie reste un "socle" à faire évoluer, dans la mesure où les innovations réglementaires, comportementales et technologiques en cours ou à venir ne peuvent être prises en compte.



Innover pour accélérer la lutte contre le changement climatique

Assainissement

Compétences :

- Collecte, transport et épuration des eaux usées (contrôle des rejets, exploitation des réseaux et des stations d'épuration).
- Élimination des sous-produits de l'assainissement (boues d'épuration, graisses, sables).
- Gestion des eaux pluviales (exploitation des réseaux, création, aménagement et entretien d'espaces de régulation et d'infiltration).
- Contrôle et entretien des dispositifs d'assainissement non collectif.

La politique communautaire

Vichy Communauté exerce la compétence de l'assainissement sur l'intégralité des 39 communes de son territoire.

Sa politique s'appuie sur un parc de **164 ouvrages (91% sont télé-surveillés)** dont :

- **27 stations d'épuration (STEP),**
- **123 postes de relèvement**
- **et 14 bassins d'orage** (entre 100 et 1 000 m³).



Vichy Communauté gère et entretient **1 185 km de réseaux collectifs d'assainissement (eaux usées + eaux pluviales)** dont 59 km de réseaux unitaires (eaux usées et eaux pluviales ensemble).

La compétence assainissement comprend également le **service public d'assainissement non collectif (SPANC)** qui assure auprès des particuliers des diagnostics de vente et les contrôles des installations, ainsi que des missions d'information. Il propose depuis 2009 des prestations d'entretien des installations (vidanges). Afin de soutenir les capacités d'investissement en assainissement, le conseil communautaire a décidé d'une augmentation de 24% de la redevance eaux usées au 1^{er} mai 2024. Les ressources ainsi générées devront permettre de maintenir et d'améliorer la performance des systèmes d'assainissement.

Les schémas directeurs visent à établir un état des lieux de l'assainissement et permettent de programmer les investissements à venir afin de garantir la continuité du service. Pour compléter le schéma directeur d'assainissement qui s'est conclu fin 2023 sur les systèmes d'assainissement non connectés au réseau d'assainissement de Vichy, celui consacré aux communes desservies par le réseau de la station d'épuration de Vichy-Rhue a débuté en 2024 et se terminera fin 2025.

Vichy Communauté a instauré le **contrôle obligatoire des raccordements** à l'assainissement à compter du 1^{er} janvier 2023. Ces visites ont permis de mettre en évidence près de 40% de non-conformité (des eaux usées dans les eaux pluviales ou inversement, ou encore la présence de fosses septiques sur les réseaux d'assainissement). Le service poursuit ainsi le suivi de ces non-conformités dont environ la moitié a aujourd'hui fait l'objet de travaux de régularisation.

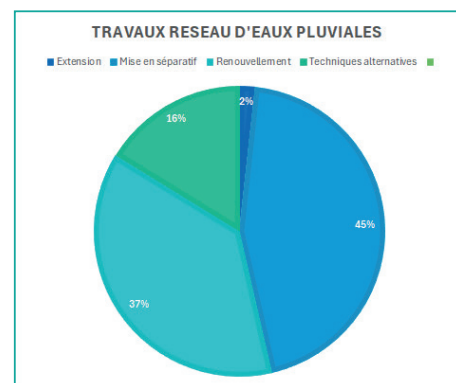
Les faits marquants de l'année 2024

- Mises en séparatif des eaux usées et pluviales (Saint-Germain-des-Fossés, Vichy, Brugheas, Bellerive-sur-Allier, Le Vernet) pour 802 000 €.
- Mise en place de techniques alternatives (Abrest) pour 56 000 €.
- Renouvellements de réseaux d'eaux usées pour 375 000 € (Vichy, Creuzier-le-Neuf, Saint-Yorre) et d'eaux pluviales pour 250 000 € (Châtel-Montagne, Vichy, Bellerive-sur-Allier, Le Mayet-de-Montagne).
- Extension de réseaux d'assainissement pour 103 000 € (Vichy, Bellerive-sur-Allier, Cusset, Billy) et de réseaux d'eaux pluviales à La Chabanne (12 000 €).
- Remplacement du dégrilleur fin de la station d'épuration de Vichy-Rhue : 184 000 €.
- Remplacement de l'armoire électrique du poste du Bel Air à Vichy pour 137 000 €.

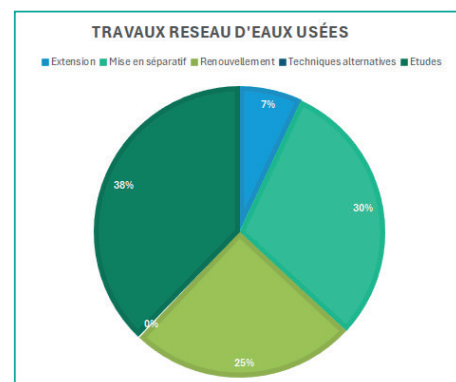
Innover pour accélérer la lutte contre le changement climatique

Assainissement

BUDGETS 2024	Eaux pluviales
Extension	11 591,38 €HT
Mise en séparatif	300 648,97 €HT
Renouvellement	251 271,09 €HT
Techniques alternatives	109 221,83 €HT
Total général	672 733,27 €HT



BUDGETS 2024	Eaux usées
Extension	103 637,21 €HT
Mise en séparatif	445 997,52 €HT
Renouvellement	375 193,00 €HT
Techniques alternatives	2 934,00 €HT
Études	562 307,70 €HT
Total général	1 490 069,43 €HT



CHIFFRES CLÉS 2024

Assainissement collectif :

31 394 abonnés au service Assainissement.

1,54 €HT/m³ au 1^{er} mai 2024 : prix de la redevance Assainissement avec un abonnement individuel à 32 € par an.

4 520 tonnes de boues en valorisation par épandage et 5 309 tonnes de boues valorisées en compostage soit 54% du total.

SPANC :

11 575 abonnés.

5 359 dispositifs contrôlés au 31/12/2024, soit 3% de plus qu'en 2023.

996 installations contrôlées conformes ou mises en conformité, soit 15% de plus qu'en 2023.

Innover pour accélérer la lutte contre le changement climatique

Eau potable

La qualité de l'eau est une priorité essentielle pour la Régie eau potable de Vichy Communauté.

Mesures mises en place pour garantir une eau potable sûre et de haute qualité :

Surveillance rigoureuse :

- Analyses régulières de l'eau à différents points du réseau. Ces tests portent sur des paramètres tels que la teneur en chlore, la présence de contaminants (comme les nitrates, les pesticides...) et la qualité microbiologique.
- En cas de détection d'anomalies, des mesures correctives immédiates sont prises.

Traitement de l'eau :

- Nos trois usines de traitement de l'eau utilisent des processus avancés pour éliminer les impuretés. Cela inclut la filtration, la désinfection (généralement au chlore gazeux) et la stabilisation du pH.
- Surveillance permanente de ces processus pour assurer leur efficacité.

Entretien du réseau :

- Entretien régulier des canalisations et des réservoirs de stockage pour prévenir toute contamination.
- Les fuites sont réparées rapidement pour éviter toute infiltration d'eau non traitée.

Sensibilisation du public :

- Information aux abonnés sur la consommation responsable de l'eau et les bonnes pratiques pour préserver sa qualité.

Conformité aux normes :

- Conformité stricte aux normes sanitaires établies par les autorités compétentes.
- Les résultats des analyses sont disponibles pour consultation par le public.

L'engagement de la Régie eau potable envers la qualité de l'eau repose sur **la vigilance, la technologie et la sensibilisation**. Elle travaille chaque jour pour offrir une eau potable saine et fiable.

Pour accéder aux **résultats des analyses de l'eau** dans la région de Vichy Communauté :

- Le Ministère de la Santé rend accessibles en ligne les résultats des contrôles sanitaires de l'eau potable, commune par commune.

Consultation de ces informations sur le site officiel :

<https://orobnat.sante.gouv.fr/orobnat/afficherPage.do?methode=menu&usd=AEP&idRegion=84>

- Consultation sur le site Internet de Vichy Communauté (rubrique Régie eau potable) : sont en ligne les fiches qualité de l'eau distribuée « Quelle eau buvez-vous ? » propres aux lieux de résidence.

Les faits marquants de l'année 2024

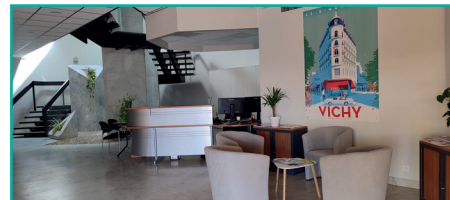
• Création d'une Agence Clientèle :

En 2023, un audit approfondi de la facturation des services d'eau a permis de mettre en évidence plusieurs pistes d'amélioration. Les conclusions de cet audit ont conduit à une réorganisation stratégique, visant à renforcer l'efficacité du service tout en garantissant une prise en charge plus réactive des usagers.

Au cœur de cette réorganisation, la **création d'une Agence Clientèle au 15 janvier 2024** est un élément clé.

Cette nouvelle entité a été spécifiquement conçue pour **gérer trois fonctions essentielles dans le parcours des usagers** :

1. **L'accueil des usagers** : L'agence se charge désormais de l'accueil des usagers, qu'il s'agisse de questions concernant la facturation, de



Innover pour accélérer la lutte contre le changement climatique

Eau potable

demandes de renseignements sur la consommation d'eau ou encore de réclamations. Ce guichet unique permet une prise en charge plus rapide et plus personnalisée, facilitant ainsi la communication entre les usagers et le service public.

2. La **facturation** : L'agence est responsable du suivi et de l'émission des factures d'eau et d'assainissement.

3. Le **service de relève** : La prise en charge du service de relève des compteurs a également été intégrée à l'agence, avec une meilleure organisation des équipes de techniciens. L'objectif est d'assurer une relève plus régulière et plus précise, garantissant ainsi une facturation conforme à la consommation réelle.

L'ouverture de l'**Agence Clientèle** a marqué le début d'une véritable refonte de l'organisation des plannings de relève et de facturation. Grâce à cette révision, les plannings sont désormais mieux adaptés aux besoins des usagers et aux exigences de la facturation. Les équipes de relève sont organisées de manière plus cohérente et flexible, ce qui permet de mieux répondre aux fluctuations des demandes et d'assurer une collecte de données plus rapide et fiable.

• Création du nouveau CTA au 10 boulevard Alsace-Lorraine à Cusset :



À la suite de l'épisode de grêle de juin 2022 ayant gravement endommagé les locaux du Centre Technique communautaire, **un nouveau Centre Technique d'Agglomération (CTA) a été réorganisé au 10 boulevard Alsace-Lorraine le 11 décembre 2024.**

Ce nouvel emplacement regroupe désormais les équipes de l'agence clientèle et des régies eau et assainissement de Vichy Communauté.

Désormais, pour toute question relative aux factures, aux démarches administratives, aux informations techniques, les usagers peuvent bénéficier d'un accueil et de services personnalisés, centralisés en un seul et même lieu.

• Étude du Schéma Directeur de la Régie eau potable et programme de réduction des pertes d'eau et d'optimisation du rendement des réseaux de distribution :

Vichy Communauté a lancé depuis juin 2023 une étude de Schéma Directeur.

Nous disposons aujourd'hui :

- d'un inventaire avec une description technique précise de chaque ouvrage,
- d'un bilan besoin/ressource grâce à l'étude des volumes produits, consommés et facturés lors des cinq dernières années en parallèle des perspectives démographiques.

En 2024, la seconde phase de cette étude s'est focalisée sur le réseau de distribution. Les campagnes de mesures réalisées à l'automne permettront, non seulement la modélisation du réseau d'eau potable afin d'optimiser le temps de séjour de l'eau dans ce dernier, mais également de proposer le déploiement de compteurs de sectorisation pour limiter les pertes d'eau. Dans l'attente de la restitution finale de ce Schéma Directeur prévu fin juillet 2025, date à partir de laquelle la Régie d'eau potable disposera d'un plan pluriannuel d'investissement, **nous poursuivons nos efforts d'investissements.**

En effet, afin d'optimiser encore le rendement de réseau, nous avons également travaillé pour proposer un **volume de travaux plus conséquent** (le linéaire à renouveler est passé de 6 à 10 kms, avec la reprise de plus de 500 branchements de nos abonnés, pour un montant total de travaux de 3 626 542 €HT).

Ce programme de travaux s'est achevé en avril 2025.



Innover pour accélérer la lutte contre le changement climatique

Gestion des déchets

Compétence :

- Collecte et traitement des déchets.

La politique communautaire

L'optimisation de la collecte et du traitement des Déchets Ménagers et Assimilés (DMA) est gérée par la Communauté d'agglomération suivant deux modes distincts :

- Directement pour les communes de Vichy, Cusset et Bellerive-sur-Allier – reprise des compétences de l'ancien Syndicat Intercommunal - avec délégation de l'exploitation de la collecte sélective et l'exploitation de son Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux (ISDND de GAÏA), localisée au lieu-dit « Le Guègue » à Cusset.
- Indirectement selon le principe de représentation substitution avec le SICTOM Sud-Allier pour les 36 autres communes.

La Communauté d'agglomération possède sa propre Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux, une recyclerie, un parc de conteneurs à verre, à ordures ménagères, à tri sélectif, ainsi qu'un parc de bacs roulants et la déchèterie de Cusset.

Les usagers des 39 communes de l'agglomération bénéficient également d'un accès aux 4 autres déchèteries de l'agglomération, à savoir celles de Charmeil, de Saint-Yorre, de Saint-Germain-des-Fossés et du Mayet-de-Montagne - gérées par le SICTOM Sud-Allier.

Les faits marquants de l'année 2024

1. Mise en place d'une campagne MODECOM en mars 2024

Le MODECOM (MODE de Caractérisation des Ordures Ménagères) est une méthode développée par l'ADEME servant à déterminer la composition des déchets collectés par le service public sur une aire géographique définie. Concrètement, des échantillons de déchets ont été prélevés selon des protocoles normalisés (et un plan d'échantillonnage adapté) puis triés sur une table de tri en différentes catégories (déchets putrescibles, papiers, cartons, plastiques...). Cette connaissance est importante, tant pour les actions de prévention que pour l'optimisation des filières de valorisation. Elle constitue une véritable aide à la décision dans les choix techniques et organisationnels et dans le suivi des politiques menées - avec pour objectifs de :

- **Connaître** la composition des OMR du territoire de Vichy Communauté.
- **Comparer** la composition en OMR avec le MODECOM 2017 (national).
- **Déterminer** la part de déchets évitables.
- **Identifier** les disparités entre les zones hors collecte biodéchets / zone expérimentale collecte biodéchets sur les déchets.

En conclusion, il ressort que :

- Plus des $\frac{3}{4}$ des déchets de Vichy Communauté sont ré-orientables vers des filières de valorisation : recyclage, compostage ou méthanisation...
- 9% des échantillons primaires sont représentés par des hétéroclites : présence de déchets verts et de gros objets, de sacs monoflux...
- En comparaison à la moyenne nationale et grâce à ses quantités d'ordures ménagères résiduelles inférieures, Vichy Communauté présente des **résultats plutôt bons sur les catégories en lien avec la collecte sélective**. En revanche, des efforts restent à fournir sur les déchets putrescibles.

Innover pour accélérer la lutte contre le changement climatique

Gestion des déchets

2. Déploiement des biodéchets au printemps 2024

Après une année d'expérimentation réussie sur des quartiers pilotes, Vichy Communauté a déployé dès avril 2024 **plus de 270 points d'apport volontaire biodéchets** dans les quartiers de Bellerive-sur-Allier, Cusset et Vichy. Les habitants des trois communes disposent de plusieurs bornes par quartier où déposer leurs restes alimentaires, en vrac ou dans un sac papier uniquement.

Pour le transport de leurs biodéchets, **chaque foyer s'est vu doté d'un « kit biodéchets »** comprenant un bioseau de 10 litres, les consignes d'utilisation et le mémo du tri des déchets.

3. Faites de la Récup' au mois de novembre 2024

Depuis 2016, dans le cadre de la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets (SERD), Vichy Communauté organise la « Faites de la Récup' » afin de sensibiliser à l'économie circulaire et au réemploi sur l'ensemble du territoire de l'agglomération. Cette manifestation s'inscrit dans une démarche globale portée par la Communauté d'agglomération dans le but d'atteindre les objectifs de 3 pôles différents (Transitions énergétiques, Alimentation durable et Déchets) et de 3 vice-présidents afin de promouvoir l'économie circulaire et le réemploi sur l'ensemble du territoire.

Le sujet de la réduction des déchets, de la consommation et de la maîtrise de l'énergie sont donc des sujets qui touchent quasiment l'ensemble des agents, des élus et des habitants.

Cette année, l'évènement a accueilli :

- Des ateliers gratuits pour petits et grands - répartis par pôles thématiques : sensibilisation, création et décoration, alimentation, « repair cafés » et numérique.
- Des stands de démonstration et sensibilisation animés par des entreprises et associations.
- Des animations en lien avec la réduction des déchets, le recyclage et le réemploi.

Cet événement est aujourd'hui ancré sur le territoire et fait l'objet d'un fort plébiscite du public.

La « Faites de la Récup' » 2024 a réuni pendant deux jours près de 1 500 visiteurs autour de 27 stands et 105 ateliers proposés sur 2 jours.

La « Faites de la Récup' » est un évènement gratuit, afin de permettre à un large public de participer à une initiation au mode de vie « zéro déchet » (pas de droit d'entrée ni de frais d'inscription aux ateliers).

Nouveautés 2024 : Un défilé inclusif novateur, présentant des tenues upcyclées, pour sensibiliser à la question des déchets et du gaspillage dans l'industrie textile, ainsi qu'un jeu d'enquête en autonomie exclusif, pour toute la famille.

4. Modification de la fréquence des OMR au 1^{er} décembre 2024

Depuis le 1^{er} décembre 2024, Vichy Communauté est passée à **une seule collecte hebdomadaire des ordures ménagères** à Bellerive-sur-Allier, Cusset et Vichy. Cette réduction de fréquence des collectes permet de réduire l'impact environnemental en réduisant le nombre de trajets des camions de collecte et aussi en incitant à la pratique d'une gestion des déchets plus durable.

5. Coopération avec l'ensemble des syndicats de collecte de l'Allier pour la construction et l'exploitation d'un incinérateur départemental

Des discussions ont été engagées dès 2023 avec les différents Syndicats de l'Allier, Vichy Communauté et le SMEVOM Grand Charolais concernant l'évolution possible de l'Unité de Valorisation Énergétique (UVE) de Bayet à l'horizon 2030, et une étude prospective a été conduite sur le devenir de l'UVE de Bayet, à la suite de laquelle, l'ensemble des collectivités ont convenu de réfléchir à l'échelle départementale et au-delà. Cet échelon est le plus pertinent et le plus cohérent pour un traitement global des déchets ménagers. Il permet une optimisation des coûts et la mise en conformité avec la réglementation nationale visant à réduire de 50% l'enfouissement à l'échéance 2025 et aux objectifs inscrits dans le Plan Régional de Prévention et de Gestion des déchets du SRADDET.

Innover pour accélérer la lutte contre le changement climatique

Gestion des déchets

Le dimensionnement de l'UVE concerné par ce projet se base sur les gisements d'ordures ménagères estimés sur l'Allier, et le territoire du SMEVOM (71), soit un tonnage global de 115 000 t/an.

Aussi, Vichy Communauté a signé une convention pour créer officiellement dans le cadre des articles L.2113-6 et L.2113-7 du Code la Commande Publique, un groupement de commandes pour les études prospectives sur la mutualisation de l'UVE de Bayet et la passation et l'exécution de tous les marchés, contrats ou études qui s'y rattachent, entre les collectivités suivantes : SICTOM Sud-Allier - SICTOM Nord-Allier - SICTOM de Cérilly - SICTOM de la Région Montluçonnaise - Communauté d'agglomération Vichy Communauté - SMEVOM Charolais-Brionnais et Autunois.

Les objectifs 2025

Dans une **démarche d'amélioration continue** du service de gestion des déchets ménagers, une série d'actions est envisagée pour réduire la quantité de déchets produits et ainsi répondre à la réglementation qui impose notamment une réduction des tonnages enfouis de 50% à l'horizon 2025 :

- Réduction de la capacité de l'ISDND de GAIA à 55 000 t/an (contre 95 000 t) conformément au contrat de Délégation de Service Public et aux objectifs du Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets.

- Renouvellement du MODECOM afin de mieux comprendre la composition de la poubelle d'ordures ménagères (élément clé de la politique de prévention et de gestion des déchets permettant de renforcer les actions de prévention et les filières de valorisation des déchets).

- Déploiement de nouvelles colonnes enterrées pour favoriser l'élimination des déchets en dehors des jours et heures de collecte.

- Mise en place d'un programme de renouvellement (rétrofit) sur les colonnes les plus anciennes, notamment sur une partie des colonnes enterrées du quartier des Ailes.

- Mise en place sur la déchèterie de Cusset de la REP Produits et matériaux de construction du secteur du bâtiment (PMCB) pour les particuliers et orientation des professionnels vers les points de collecte des filières PMCB afin de détourner un maximum de déchets de la benne « non valorisable ».

- Maintien de la promotion du compostage avec la vente de composteurs à prix préférentiel de 10 €.

- Poursuite de la mise en place du tri sur le domaine public, les salles de sports et les événements sportifs et associatifs divers.

CHIFFRES CLÉS 2024

Indicateurs techniques de la collecte :

(Vichy - Cusset - Bellerive/Allier)	Tonnages	Ratio kg/habitant/an	Évolution 2023/2024
Ordures ménagères résiduelles	9 957	209,38	- 4,8 %
Emballages, journaux et magazines	2 902	61,02	+2,8 %
Refus	339	7,13	- 30 %
Verre	1 616	33,98	-5,6 %
Déchèterie	11 546	242,82	- 7,5 %

Indicateurs techniques de traitement :

Les tonnages de déchets stockés à l'Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux (ISDND) de GAIA : **73 204 tonnes stockées en 2024** contre **83 924 tonnes** en 2023, **soit une baisse de 12,8%**. Ce niveau de stockage est conforme aux autorisations de l'arrêté préfectoral du 25 janvier 2010 modifié qui régit le site (95 000 tonnes maximum).

La part des déchets produits par Vichy Communauté et les services techniques des communes de Vichy, Cusset, Bellerive/Allier - et stockés à GAIA (DMA en porte-à-porte, déchets de nettoyage, déchets d'assainissement, déchèterie) atteint **15 394 tonnes** (hors inertes), **soit une baisse de 4,8% par rapport à 2023**.

Innover pour accélérer la lutte contre le changement climatique

Milieux aquatiques et prévention des inondations

Compétences :

- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations, dans les conditions prévues à l'article L. 211-7 du code de l'environnement.
- Étude et mise en œuvre de mesures de prévention et de protection des personnes et des biens contre les risques d'inondation, y compris la réalisation de bassins d'orages.
- Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie.

Les objectifs poursuivis sont notamment :

- La restauration des milieux naturels et l'amélioration du fonctionnement écologique des cours d'eau pour une gestion optimale de cette ressource vitale.
- La réappropriation des cours d'eau par le territoire et ses habitants pour « mieux vivre avec ».
- La gestion des risques d'inondation, incluant la gestion des ouvrages de protection depuis le 1^{er} janvier 2018.
- L'amélioration du cadre de vie des habitants et le renforcement de l'attractivité territoriale.



Gestion des milieux aquatiques

Les démarches dans ce domaine se concrétisent par la signature de **Contrats Territoriaux (CT)**, formalisant les engagements des signataires sur les aspects techniques et financiers. Ces contrats sont essentiels pour la mise en œuvre d'actions de préservation des milieux aquatiques, et participent à la sensibilisation sur la ressource en eau et la nécessité de la préserver.

En décembre 2022, le Conseil communautaire a approuvé le programme d'actions du Contrat Territorial, comprenant **trente-six actions pour la période 2023-2025 sur neuf affluents de l'Allier**, en partenariat avec les territoires voisins des Communautés de Communes Pays de Lapalisse, Thiers Dore et Montagne, Plaine Limagne et Saint-Pourçain Sioule Limagne, afin de couvrir les bassins versants concernés (Darot, Jolan, Béron, Mourgon, Sichon, Sarmon, etc). La Fédération de pêche de l'Allier est également maître d'ouvrage de certaines actions.

Assurer le bon fonctionnement d'un cours d'eau repose sur divers paramètres, notamment sa morphologie, l'état de ses berges et de leur boisement (ripisylve). Les actions sur ses paramètres se sont poursuivies en 2024 avec notamment **deux actions de restauration de la morphologie du Révillon à Espinasse-Vozelle et du Gourcet à Busset**.

> Restauration du Révillon :

Le site restauré se trouve à la source du bassin, où l'eau peut être rare à certains moments de l'année. La remise à l'état naturel de cette zone est essentielle pour garantir une eau de bonne qualité pour le ruisseau qui serpente jusqu'au Béron puis à l'Allier. Les travaux ont consisté à replacer le ruisseau dans son lit d'origine, alimentant ainsi la zone humide existante. En 2024, les travaux ont permis de :

- Créer un lit plus sinueux avec des berges en pente douce.
- Reconnecter le ruisseau avec la zone humide.
- Végétaliser le site et supprimer les espèces non adaptées (peupliers et robiniers).



Innover pour accélérer la lutte contre le changement climatique

Milieux aquatiques et prévention des inondations

Le Révillon a retrouvé son lit originel, devenant un espace naturel favorable à la biodiversité et aux activités humaines. Au passage, le remplacement dans son lit a redonné une meilleure capacité d'absorption des crues. Le premier orage survenu après les travaux a montré que l'aménagement jouait parfaitement son rôle, épargnant ainsi les équipements sportifs voisins (vestiaires).

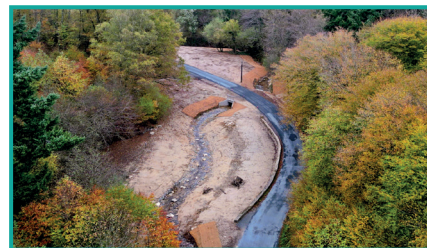
> Restauration du Gourcet :

L'objectif des travaux était de permettre au Gourcet d'évoluer librement, sans contraintes du muret ou de la digue existants, retrouvant un caractère naturel où l'eau, les sédiments et les espèces aquatiques circulent librement.

En 2024, les travaux ont permis de :

- Vidanger l'étang et déplacer les poissons présents vers l'Allier.
- Créer un nouveau lit pour le Gourcet, plus sinueux, avec des berges en pente douce.
- Mettre en place un ouvrage sous la route, adapté au débit du ruisseau.
- Supprimer les foyers de renouées du Japon et terrasser les abords.
- Végétaliser l'ensemble du site.

Dans ce projet aussi, les aménagements réalisés permettent de recréer des zones intermédiaires où l'eau peut s'étaler, participant ainsi au processus de ralentissement des crues.



Volet agricole du Contrat Territorial

Le travail avec les exploitants agricoles se renforce pour accompagner leurs efforts en faveur de la préservation des milieux aquatiques et de la ressource en eau. La mise en défens des cours d'eau et l'aménagement de points d'abreuvement ont amélioré la situation sanitaire des troupeaux tout en protégeant les cours d'eau. Au total : 2 500 m de clôtures (mise en défens), 32 abreuvoirs et 4 passages à gué.

Vichy Communauté porte un projet agro-environnemental et climatique permettant aux agriculteurs de contractualiser des mesures pour faire évoluer leurs pratiques.

Vichy Communauté les accompagne dans le diagnostic de leur exploitation et leur propose de contractualiser ces mesures pour bénéficier des aides à la mise en place de pratiques vertueuses pour la biodiversité et la ressource en eau.

Ces mesures sont financées de la façon suivante :

- 135 780 € : 40% Agence de l'eau + 60% FEADER
- 14 540 € : 25% Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire + 75% FEADER

Le budget total est de 150 320 € pour 2024, avec neuf exploitants retenus sur les secteurs suivants :

- Site Natura 2000 Gîtes à chauves-souris – contreforts de la Montagne Bourbonnaise / Bassin versant du Gourcet et Bassin versant Allier amont (Mariol) : 45,27 ha
- Site Natura 2000 Rivières à écrevisses à pattes blanches / Bassin versant du Sichon et Bassin versant du Jolan : 58,02 ha
- Bassin versant du Mourgon : 183,36 ha

La gestion de la ripisylve est également une action clé pour améliorer les fonctionnalités des cours d'eau et de leurs annexes. En 2024, **25 km de berge sur le Mourgon et le Jolan ont été traités** pour enlever les arbres morts ou menaçants, ainsi que les embâcles pouvant aggraver les inondations.

Innover pour accélérer la lutte contre le changement climatique

Milieux aquatiques et prévention des inondations



Afin de mieux faire connaître les enjeux associés à ces milieux particuliers et de faire comprendre les responsabilités revenant aux personnes vivant à proximité des cours d'eau, **un guide du riverain a été élaboré.**

Il rappelle les principaux points de la réglementation et délivre des conseils sur ce qui peut être fait par exemple en termes d'entretien et surtout ce qu'il faut éviter ! Il sera disponible début 2025.

Un **suivi de la qualité de l'eau** a également été mis en œuvre en 2024 pour surveiller la qualité de l'eau et mesurer son évolution dans le temps. In fine, cela permet ainsi de quantifier, à long terme, les bénéfices apportés par les actions réalisées.

Prévention des risques d'inondation

Le territoire communautaire est particulièrement exposé au risque d'inondation, comme en témoigne son classement en 2012 en tant que **territoire à risques importants d'inondation (TRI)**. L'agglomération a défini sa stratégie locale de gestion du risque inondation (SLGRI), qui s'articule autour de **trois axes principaux : protéger les personnes, protéger les biens pour réduire les coûts des dommages, et favoriser un retour à la normale le plus rapide possible après une inondation.**

Les démarches engagées dans le cadre de cette stratégie, approuvée en 2017, se poursuivent à travers la mise en œuvre d'un Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI). La première phase de cette démarche concerne l'élaboration et la mise en œuvre d'un programme d'études préalables (PEP).

En mars 2023, les services de l'État ont émis un avis favorable concernant le PEP intitulé « Vichy Communauté Allier & Besbre », intégrant 42 communes et 3 EPCI. Cette date marque le début de la mise en œuvre, jusqu'en 2026, des **23 actions identifiées** pour assurer une meilleure gestion et prévention du risque d'inondation.

En cohérence avec le calendrier prévisionnel du programme, **10 actions sont en cours.** Elles concernent diverses thématiques :

- **Gestion de crise :** Élaboration d'un Plan Intercommunal de Sauvegarde (PICS) et mise à jour/élaboration des Plans Communaux de Sauvegarde (PCS). Toutes les communes disposent désormais d'un PCS et d'un outil numérique commun pour le consulter et le maintenir à jour. Un exercice de gestion de crise simulant une crue majeure de l'Allier a été organisé en juin 2024, impliquant 5 communes et Vichy Communauté. Ces exercices permettent d'améliorer l'efficacité de la gestion en identifiant les points de fragilité du dispositif.
- **Amélioration de la connaissance :** Réalisation d'une étude globale sur le risque d'inondation, dont l'essentiel du travail en 2024 a porté sur le diagnostic du territoire et l'identification des secteurs d'intervention. En 2025, le travail portera sur la définition précise des actions à réaliser, qu'il s'agisse d'aménagements ou de mesures préventives.
- **Développement d'une culture du risque sur le territoire :** C'est un axe de travail essentiel ! Il s'agit de sensibiliser chaque acteur de la chaîne de crise : l' élu, le technicien, le citoyen, etc ! La réalisation des plans communaux de sauvegarde implique ainsi les communes et l'intercommunalité aux côtés des services de sécurité. Une trame commune de document d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM) a été élaborée pour uniformiser la communication envers les citoyens et rendre les consignes plus homogènes sur l'ensemble des risques rencontrés sur le territoire.

Innover pour accélérer la lutte contre le changement climatique

Milieux aquatiques et prévention des inondations

Les citoyens sont sensibilisés à travers divers supports destinés à différents publics : grand public, scolaires, professionnels. Plusieurs films thématiques (risques d'inondation, gestion de crise, conduites à tenir, etc), une exposition numérique, un quiz sur le risque, des panneaux de valorisation des repères de crue et un escape game ont été réalisés et seront diffusés début 2025.

Les interventions transversales de la Direction GEMAPI

La prise en compte des milieux aquatiques (rivières, zones humides) est essentielle, portée par les évolutions réglementaires et une volonté politique affirmée de préserver la ressource en eau ainsi que notre cadre de vie. C'est dans ce contexte que la Direction GEStion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) intervient. Positionnée à l'interface de nombreuses missions et projets, elle apporte son expertise et son appui à différentes échelles.

1. Pilotage stratégique et suivi des démarches territoriales :

- La Direction assure le suivi des initiatives lancées dans le cadre du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) de l'Allier aval.
- Elle participe activement au Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau (PTGE), qui vise à définir une gestion équilibrée de la ressource en eau entre les différents usages (eau potable, industrie, agriculture, loisirs...). Ce travail s'appuie notamment sur l'étude HMUC (Hydrologie, Milieux, Usages et Climat).

2. Accompagnement des acteurs locaux :

- Communes : Le service conseille et accompagne les municipalités du territoire dans leurs projets d'aménagement (urbanisme, infrastructures) ou pour la gestion des risques liés aux cours d'eau (inondations, érosion, fonctionnement hydraulique).
- Projets de Vichy Communauté : La Direction GEMAPI apporte son expertise aux autres services de l'agglomération (assainissement, urbanisme, développement durable...) pour intégrer les enjeux liés à l'eau, aux milieux aquatiques et à la prévention des inondations dans leurs propres projets, permettant de les compléter, les améliorer ou les réorienter si nécessaire.
- Gestion des pollutions : En cas de pollution accidentelle, la Direction intervient pour conseiller et appuyer les acteurs concernés dans la gestion de l'incident (aspects techniques, administratifs, voire judiciaires), en coordination avec les services de l'État et autres partenaires.

3. Conseil aux usagers et propriétaires :

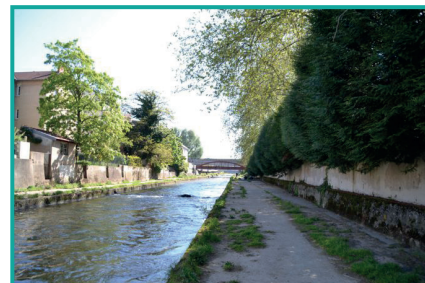
- De manière croissante, les acteurs du territoire (agriculteurs, forestiers, propriétaires riverains, pêcheurs, acteurs du tourisme, etc) sollicitent l'appui de la Direction pour toute question relative aux interventions à proximité des cours d'eau ou en zones humides.
- Cet appui peut être d'ordre administratif (aide à la constitution de dossiers « Loi sur l'eau ») ou technique (conseils sur la gestion d'une zone humide, les modalités de vidange d'un étang, les précautions pour des travaux près d'un pont, etc).

Innover pour accélérer la lutte contre le changement climatique

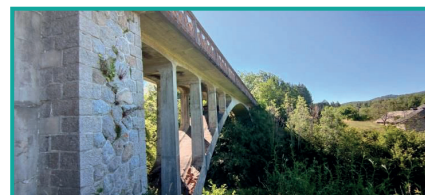
Milieux aquatiques et prévention des inondations

Valoriser le Sichon en Cœur Urbain

La Préfecture de l'Allier a reconnu par l'Arrêté n°409 du 19 février 2024, l'utilité publique du projet. Cette reconnaissance confirme les choix proposés par Vichy Communauté sur le tronçon de la rivière Sichon entre Cusset et Vichy. Il permet, à l'issue des négociations foncières amiables où Vichy Communauté souhaite se porter acquéreuse des berges, d'initier une procédure d'expropriation à l'encontre des propriétaires réticents. En tout état de cause, la priorité est donnée à des cessions à l'amiable pour des morceaux de berges impliquant plus de 100 propriétés riveraines appartenant à plus de 650 propriétaires identifiés. Ces discussions sont menées par l'Établissement Public Foncier Auvergne, mandaté par Vichy Communauté et elles doivent s'étaler sur l'année 2024 et 2025. Au-delà, les procédures d'expropriation seront lancées.



Développer des itinéraires de randonnées dans la Vallée du Sichon et sur l'ancienne voie du Tacot



Au-delà de la valorisation du Sichon en Cœur Urbain pour développer, entre autres, les modes doux de déplacement entre Vichy et Cusset, une réflexion est menée pour étendre ces cheminements d'une part à la Vallée du Sichon, de Cusset à Lavoine et d'autre part d'étudier la possibilité d'utiliser l'ancienne voie ferrée d'intérêt local de la Montagne Bourbonnaise, encore appelée voie du Tacot, pour créer des axes de randonnées entre Le Mayet-de-Montagne et Lavoine.

Entre Cusset et Ferrières-sur-Sichon, les circuits emprunteraient des chemins déjà identifiés par les guides soit au titre des Petites Randonnées (PR), soit au titre des Grandes Randonnées (GR). De Ferrières-sur-Sichon au Mayet-de-Montagne, l'ancienne voie du Tacot pourrait être réutilisée en partie pour une circulation en site propre type Voie Verte, en partie en voie partagée avec les propriétaires riverains. De Ferrières-sur-Sichon à Lavoine, le cheminement pourrait également emprunter l'ancienne voie du Tacot, sous réserve de la possibilité d'utiliser deux anciens ouvrages d'art encore présents : un tunnel et un viaduc.

Un accompagnement de la collectivité par des organismes spécialisés en développement touristique, en aménagement de sites et en gestion d'infrastructures a été décidé. Les Bureaux d'études Réalités, Luth Médiations et Thomas Malecki Ingénierie ont été retenus. Pour 2024, l'objectif est de proposer un programme de travail aux élus de Vichy Communauté qui se découpera en 4 axes reprenant les tronçons concernés :

- Cusset, Arronnes, Ferrières-sur-Sichon
- Ferrières-sur-Sichon / Lavoine
- Ferrières-sur-Sichon / Le Mayet-de-Montagne
- Le 4^{ème} axe étant dévolu à la valorisation de ces itinéraires

Parallèlement à ce travail, des négociations foncières sont en cours avec le département de l'Allier, pour la cession de l'ancienne voie du Tacot. Un dossier d'autorisation environnementale a également été déposé auprès des services de l'État afin de garantir que les travaux puis l'usage des cheminements seront compatibles avec la préservation de l'environnement traversé.

Innover pour accélérer la lutte contre le changement climatique

Milieux aquatiques et prévention des inondations

Aménagement de la base de loisirs nature de Saint-Germain-des-Fossés



Si la base de loisirs nautiques est ouverte au public pour la 2^{ème} saison consécutive en 2024, il manque à ces espaces des infrastructures de services : sanitaires publics, lieux d'hébergement et espace de petite restauration. Tout cela prendra place dans des bâtiments à 200 mètres à vol d'oiseaux de la base nautique, le parking principal étant situé entre ces deux équipements.

Il s'agit de restaurer un ancien corps de ferme composé de 3 édifices :

- La ferme elle-même qui accueillera en rez-de-chaussée les sanitaires publics, un local de stockage, un hall couvert, une terrasse ouverte et à l'étage 2 gîtes de 4 places chacun.
- La maison qui sera rénovée par la commune de Saint-Germain-des-Fossés et transformée en gîtes avec une capacité de 8 à 10 personnes.
- Un hangar qui va être conforté pour accueillir en toiture des panneaux photovoltaïques et, au sol, il servira au repli du matériel de la base de loisirs en période d'hivernage.

Hors hangar, ces équipements seront opérationnels pour le début de la saison estivale 2025.

Innover pour accélérer la lutte contre le changement climatique

Espaces Naturels - Biodiversité et agroécologie

Compétence :

- Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie (protection et gestion des espaces et milieux naturels, sensibilisation à l'environnement, participation, accompagnement et mise en œuvre des actions de préservation de la biodiversité).

La politique communautaire

Programme d'actions conduit notamment en articulation avec le Plan Loire Grandeur Nature et la politique départementale en matière d'Espaces Naturels Sensibles (ENS), portant essentiellement sur la **gestion de deux espaces naturels** : la **Boire des Carrés** (200 hectares situés en zone humide - bords d'Allier) et la **Côte Saint-Amand** (85 hectares situés sur les coteaux calcaires du sud du territoire).

Pour rappel, les objectifs d'un ENS, définis en accord avec le Département en charge de cette politique, demeurent la **restauration et la conservation des milieux**, en maintenant la mosaïque des habitats naturels nécessaire à la biodiversité, et la **sensibilisation des publics à l'environnement**, particulièrement la jeune génération.

ENS Côte Saint-Amand : bilan des actions 2024

L'ENS de la Côte Saint-Amand s'étend sur 85 hectares de coteaux calcaires au sud du territoire. Il s'étend à cheval sur les communes d'Abrest et du Vernet.



Foncier (maîtrise d'usage ou acquisition)

La politique communautaire d'acquisition de parcelles à enjeux (restauration et maintien des milieux ouverts par écopâturage, ouverture aux publics, ...) s'intensifie avec des opportunités sur le plateau des Hurlevents ; des propriétaires ont proposé de vendre à la collectivité. Notamment, deux parcelles acquises en 2024, étaient cultivées ou fauchées par des agriculteurs. Cette activité agricole plutôt extensive sera poursuivie, à titre expérimental, en intégrant progressivement les objectifs environnementaux (développement d'infrastructures agroécologiques telles que haie, arbres ; réduction des intrants ; allongement des rotations).

Restauration et maintien des milieux

À la suite de l'abattage de la pinède en 2023, une végétation à caractère méditerranéen déjà présente sur le site, se développe, ce qui répond à l'objectif. Cependant, concurrencée par la ronce ou les chardons (arrivée brutale de lumière), son maintien nécessitera d'être soutenu par un broyage les toutes premières années.

L'écopâturage extensif ayant ses limites, le Conservatoire des espaces naturels a dû intervenir par broyage mécanique forestier sur les 2 petits parcs (forte dynamique de ligneux tels que cornouillers sanguins, aubépine et pruneliers). Des pelouses ont également été broyées manuellement pour freiner cette dynamique.

Innover pour accélérer la lutte contre le changement climatique

Espaces Naturels - Biodiversité et agroécologie

Écopâturage

Après 10 années d'existence, les clôtures nécessitaient d'être reprises, en particulier sur la partie sommitale de l'ENS. Un linéaire de près de 650 m de clôture a été entièrement rénové par un prestataire extérieur, avec la coopération de l'éleveur ovin. Le troupeau a augmenté, passant à 85 bêtes, en suivant une rotation entre les 3 parcs. La pression de pâturage a été augmentée sur les 2 petits parcs préalablement broyés, conformément aux attentes du gestionnaire.

Patrimoine bâti : muret de pierre sèche

Malgré une météo encore très humide en 2024, le chantier d'insertion Galatée a pu terminer 8 mètres de longueur de muret.



Suivis

De premiers inventaires ont été opérés pour mieux connaître l'état de 14 milieux humides des coteaux, également identifier la population de reptiles (état initial des espèces présentes).

La SFO a réalisé un nouveau suivi des orchidées après ceux de 2017 et 2020. Il montre l'intérêt de broyer puis faire pâturer sur de courtes périodes. Concernant l'Adonis, plante messicole, il n'a pas été vu, la culture et la récolte de 2024 lui étant défavorable. Cette espèce est indicatrice d'une culture plutôt extensive et favorable à l'ENS. L'agriculteur sera de nouveau sollicité, 6 à 8 mois en amont de la saison 2026, pour convenir d'une rotation mieux adaptée.

Sur la côte Saint-Amand, le suivi du peuplement d'orthoptères n'a pu être comparé au premier état dressé en 2012 (trop lointain). À l'échelle du département, les recensements montrent toutefois une chute de la diversité et de l'abondance, depuis 10 ans. Le dérèglement climatique en est la principale cause. Les suivis seront donc plus réguliers à la côte Saint-Amand à partir de ce nouvel état initial de 2024.

Sensibilisation

Fait marquant, le gestionnaire a proposé à 4 classes de l'école d'Abrest un projet autour du verger restauré. Chaque classe a bénéficié de 2 interventions (par demi-journée) : découverte des arbres fruitiers et fruits ; découverte des insectes pollinisateurs du verger (également, oiseaux et chauves-souris).

Et pour valoriser le passé fruitier des coteaux, le CEN Auvergne a également identifié et réouvert un accès du public à un ensemble de Cormiers (Sorbus) anciens, dont les fruits se consommaient blets à l'automne (goût de poire).

À compter de 2024, une seule sortie grand public est proposée (idem pour l'ENS de la boire des Carrés). Cette animation a porté sur les chauves-souris un soir d'août et a rassemblé plus de 30 participants - ce qui est un succès.

Après 8 ans sans support papier, une nouvelle plaquette « 3 volets » de présentation de l'ENS a été conçue par le CEN Allier et imprimée par Vichy Communauté, à destination du public via les offices de tourisme du territoire.



Innover pour accélérer la lutte contre le changement climatique

Espaces Naturels - Biodiversité et agroécologie

ENS Boire des Carrés : bilan des actions 2024

L'ENS de la Boire des Carrés s'étend sur 5,5 km en bord d'Allier sur une superficie de 200 hectares. Il court sur les communes de Charmeil, Creuzier-le-Vieux, Saint-Germain-des-Fossés et Saint-Rémy-en-Rollat. L'ENS est une mosaïque de milieux alluviaux : cours d'eau, boires, forêts, pelouses sèches...



Études

Une étude de faisabilité de dépollution (prairie et gravières) a confirmé une pollution aux hydrocarbures (origine très ancienne) sur prairie pâturée. S'y ajoute un dépôt de déchets métalliques plus récent. L'analyse a mis en évidence 1 600 m² qui pourraient présenter un risque sanitaire pour le troupeau ovin et la nappe phréatique, affleurante à 1,3 m de profondeur. La zone se situe à moins d'1 km en amont du captage prioritaire de l'Île Chambon mais cette pollution est à ce jour **sans impact** sur le captage. Le bureau d'études a émis des préconisations et des solutions sont examinées avec la LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux) pour conduire au mieux une démarche de dépollution.

Restauration et maintien des milieux

Le service GEMAPI a piloté les travaux de reméandrage du Servagnon terminés au printemps 2024. Après contrôle, quelques variétés horticoles ont dû être remplacées par des espèces indigènes. Une passerelle en bois a remplacé l'ancien ponceau en béton (effacement d'un seuil). Depuis, la nature reprend ses droits : la biodiversité s'exprime davantage (flore, insectes). De cet aménagement a émergé le projet de nouvelle entrée de l'ENS au sein du comité de gestion...

Fait marquant en terme de dynamique fluviale, la collectivité appuyée par la Fédération de pêche et avec le soutien financier du CT Val Allier Alluvial (Agence de l'Eau Loire Bretagne), a installé une vanne entre la boire et le chenal de connexion avec l'Allier. Les sécheresses à répétition, depuis 2017, ont montré la fragilité du milieu face au manque d'eau (et de reconnexion). Cette reconnexion lors des épisodes de crues s'avère d'autant plus nécessaire pour maintenir les fonctionnalités écologiques (trame bleue). La Fédération de pêche a proposé un reprofilage du chenal pour accueillir les crues dès 250 m³/s. La vanne permettra de gérer au plus près les niveaux. Ce n'est pas sans risque d'apport de Jussie à grandes fleurs (espèce exotique envahissante), depuis l'Allier.



Le pâturage ovin a pu démarrer après la réalisation du second parc. De juin à août inclus, 108 brebis ont pâturé en toute tranquillité ou presque, des sangliers se glissant parfois sous les grillages. Face à la difficulté des chevreuils à visualiser le grillage (1,2 m de hauteur réglementaire), l'équipe de maintenance de la LPO a ajouté des planches horizontales en haut du grillage, à 2 endroits. Un piège photographique permettra de vérifier l'efficacité du dispositif.

Foncier (maîtrise d'usage ou acquisition)

Dans le cadre de la maîtrise d'usage foncière, la collectivité a signé avec un éleveur AB, un prêt à usage à titre gratuit sur une parcelle acquise récemment et contiguë à l'ENS. L'activité agricole présente des enjeux de préservation de la ressource en eau (captage prioritaire), des fonctionnalités du sol et de continuité écologique aux abords de la rivière. L'agriculteur a proposé d'expérimenter un itinéraire technique pour améliorer la matière organique du sol (zone alluviale plus ou moins limoneuse ou sableuse, plus ou moins séchante).

Innover pour accélérer la lutte contre le changement climatique

Espaces Naturels - Biodiversité et agroécologie

Suivis

Ils ont porté principalement sur :

- les niveaux d'eau des boires
- l'avifaune nicheuse
- un état initial des milieux herbacés ouverts thermophiles

2024 a été une année encore humide (après 2023, pluvieuse) avec des niveaux d'eau élevés tout au long de l'année. Des Sternes Pierregarin sont restées un temps pour chasser ; elles étaient absentes de l'ENS depuis plusieurs années. Plus généralement, l'avifaune a connu son plus bas niveau de diversité et d'abondance, depuis 18 ans de suivi STOC ! C'est une tendance constatée depuis 2020 qui se confirme. D'autres facteurs entrent en compte : une fréquentation humaine qui a augmenté, les travaux de construction de la centrale solaire de l'aérodrome Vichy-Charmeil depuis l'automne 2023... Concernant les pelouses sèches pâturées, le conservatoire botanique national du Massif Central a réalisé un état initial dans la perspective d'un suivi au regard du réchauffement climatique. Cet inventaire botanique confirme la présence d'espèces méso-méditerranéennes (étage collinéen à la température moyenne plus élevée, connaissant des sécheresses estivales plus marquées). Y aura-t-il installation d'espèces méditerranéennes ? Quel impact de la gestion par le pâturage sur ces pelouses sèches à Orpin, dans un contexte de changement climatique ? Les conséquences sur ce milieu demeurent encore mal comprises.

Sensibilisation

À compter de 2024, une seule sortie grand public est proposée (idem pour l'ENS de la côte Saint-Amand). Elle s'est déroulée pour la Fête des Mares le 8 juin, avec une découverte « des petites bêtes de l'eau » en famille.

Pour élargir la sensibilisation à l'environnement, la LPO a proposé à compter de 2024, des séances à des clubs sportifs, de loisirs culturels ou à des entreprises. La météo ayant contrarié le calendrier, la première se déroulera au printemps 2025.

Deux animations scolaires supplémentaires soit 10 au total, ont été réalisées entre mars et octobre, soit environ 230 élèves. Des classes du Mayet-de-Montagne et de Saint-Clément ont effectué le déplacement. Ce site de bord de rivière reste très attractif auprès des enseignants.



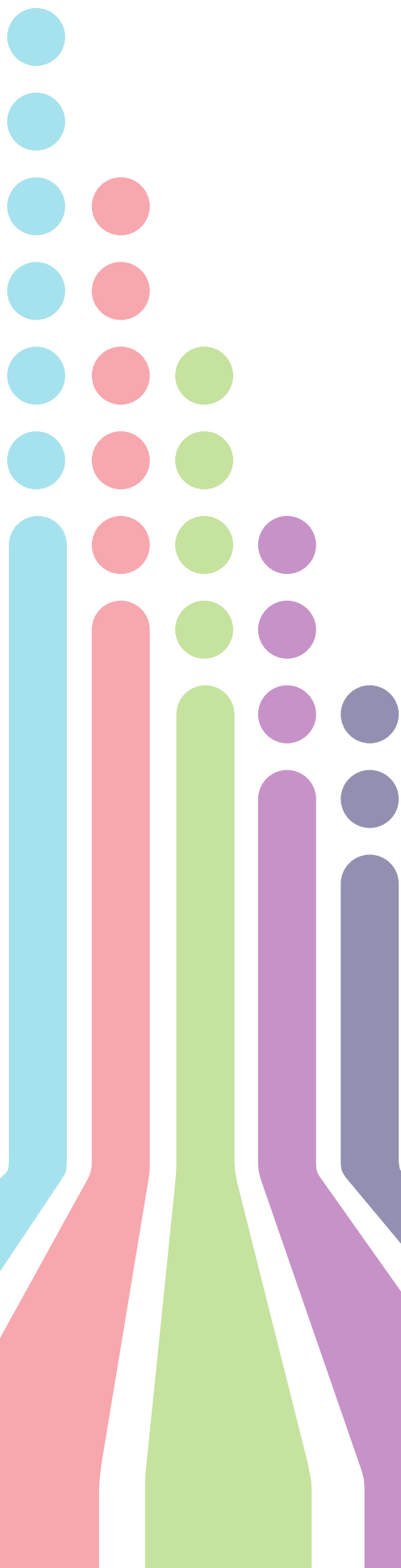
Incivilités et surveillance du site

L'effort engagé en matière de surveillance accrue face aux incivilités a permis de coordonner un ensemble d'acteurs jusque-là plutôt isolés. Garde communal, gardes de l'OFB, gardes de pêches et maire de Saint-Rémy-en-Rollat se sont rencontrés sur site et en salle pour convenir d'une méthodologie : mieux planifier les passages de chacun et échanger sur les constats, y compris en terme de sanction. Cette coordination d'acteurs permet de mieux réagir et adapter la réponse, en matière de sensibilisation.

L'agroécologie en 2024 :

À la suite du projet alimentaire territorial et alors que la gestion des ENS et des milieux aquatiques a amené la collectivité à dialoguer avec les agriculteurs concernés, l'enjeu environnemental prend toute son importance à travers la ressource en eau et les continuités écologiques. Dans ce contexte, un inventaire a été lancé autour des changements de pratiques à l'œuvre sur le territoire. Cet inventaire doit déboucher en 2025 sur un support de communication mettant en avant les évolutions agricoles favorables, en lien avec la nature et/ou le changement climatique et qui constituent des exemples d'adaptation vers davantage de résilience.

Rapport d'activités 2024



Reconquérir nos cœurs
de bourgs et de villes



Reconquérir nos cœurs de bourgs et de villes

Habitat et logement

Compétences :

- Équilibre social de l'habitat sur le territoire communautaire.
- Programme local de l'habitat.
- Politique de logement, actions et aides en faveur du logement social d'intérêt communautaire.
- Réserves foncières.
- Actions en faveur du logement des personnes défavorisées.

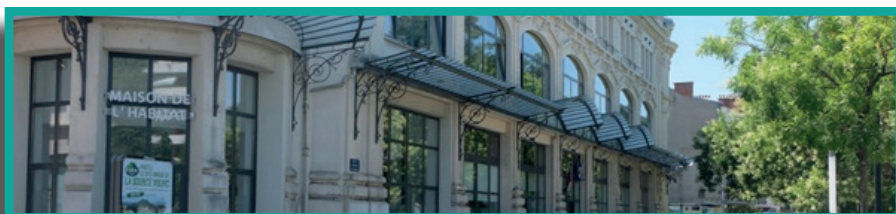
La politique communautaire

La politique locale de l'Habitat s'articule autour d'un document stratégique et opérationnel à savoir le Programme Local de l'Habitat (PLH) et d'un outil phare à savoir la Maison de l'Habitat.

Le PLH, élaboré pour la période 2020-2025, repose sur 3 grands axes : **revitaliser - rénover - renouveler**.

- **Reconquérir l'habitat en centres-villes et centres-bourgs** : améliorer le confort des logements anciens, favoriser la reconquête et la réhabilitation des îlots dégradés, et redonner de l'attractivité aux centralités existantes.
- **Adapter et diversifier l'habitat pour répondre aux besoins des habitants** : produire des logements adaptés pour les jeunes ménages, les seniors, et les personnes handicapées, et veiller à une offre d'hébergement adaptée aux différentes trajectoires de vie.
- **Promouvoir un habitat performant et durable** : améliorer la qualité des logements existants, renforcer leur performance énergétique, et maîtriser l'étalement urbain.

La Maison de l'Habitat



La Maison de l'Habitat est un ensemble de services publics rassemblés pour **accompagner les ménages dans leurs parcours de travaux Habitat**.

Les services présents :

- **L'Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL03)** a pour mission d'informer gratuitement les usagers sur leurs droits et obligations, sur les solutions de logement qui leur sont adaptées, notamment sur les conditions d'accès au parc locatif et sur les aspects juridiques et financiers de leur projet d'accession à la propriété, ceci à l'exclusion de tout acte...
- **Action Logement Services** propose des aides et des services d'utilité sociale aux salariés du secteur privé.
- **Le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE)** est une association qui accompagne les acteurs du territoire et le grand public dans un objectif de qualité de l'architecture et de son environnement.
- **Les services Logement et Urbanisme de Vichy Communauté** ont pour rôle l'instruction des permis de construire, l'élaboration des documents d'urbanisme et l'accompagnement des ménages dans leurs besoins et projets en matière d'habitat.
- **Deux conseillers numériques de Vichy Communauté** accompagnent également au quotidien les habitants dans leurs démarches en ligne, et proposent des sessions de sensibilisation aux usages numériques.



Les Espaces Conseil **France Rénov'** proposent un service indépendant d'information, de conseil et d'accompagnement des particuliers ayant des projets de rénovation, qu'ils soient propriétaires, locataires ou syndicats de copropriétaires.

Reconquérir nos cœurs de bourgs et de villes

Habitat et logement

Action 1 : rénovation du parc privé

Cet objectif s'illustre par la **Maison de l'Habitat**, créée en 2014 par Vichy Communauté, et par un dispositif incitatif dénommé **Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)**.

Depuis 2024, la **Maison de l'Habitat** fait partie des Espaces Conseils France Rénov' déployés par les territoires en lien avec l'Agence nationale de l'Habitat (ANAH). En début d'année, elle a également été labellisée Mon Accompagnement Rénov'.

Ses missions : informer, orienter, conseiller et accompagner les habitants dans leur projet de construction et de rénovation.

Ces services sont accessibles à tous les habitants de l'agglomération (propriétaires, locataires ou syndicats de copropriétaires... sans conditions de ressources).

Les conseils sont entièrement gratuits et personnalisés.

Faits marquants de l'année 2024 :

- **Labellisations « Espace Conseil France Rénov' » et « Mon Accompagnateur Rénov' »** par l'ANAH. Pour sécuriser leur parcours, les ménages doivent obligatoirement avoir recours à Mon Accompagnateur Rénov' pour bénéficier de l'aide MaPrimeRénov' Parcours accompagné. Il assure un accompagnement de bout-en-bout des particuliers dans tout leur parcours de travaux en proposant un appui technique, administratif, financier et social.
- **Évaluation des Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)**, engagées sur la période 2019-2024, par le bureau d'études Villes Vivantes.

Chiffres clés de l'année 2024 :

En 2024, la Maison de l'Habitat a reçu **plus de 9 000 appels** et **accueilli sur rendez-vous plus de 900 personnes**. **Plus de 300 logements ont par ailleurs été visités** afin d'aider les ménages modestes et très modestes à adapter leur logement à la perte d'autonomie ou bien à renforcer la performance énergétique de leur logement.

Les OPAH animées par Vichy Communauté ont permis **la rénovation et l'adaptation de 650 logements en 5 ans**.

Dans l'agglomération, **4 100 propriétaires ont par ailleurs obtenu l'aide Ma Prime Rénov'** de l'ANAH pour la réalisation de travaux de rénovation énergétique dits par geste (vs rénovation d'ampleur) sur la même période.

Ces Opérations ont également permis un développement significatif du **parc locatif privé à loyer encadré** en incitant une centaine de propriétaires bailleurs à réaliser des travaux de rénovation et à conventionner leur logement avec l'Agence de l'amélioration de l'habitat (ANAH) : **+130 logements privés conventionnés en 5 ans**.

Les OPAH ont généré **26 millions de subventions versées par l'ANAH et les collectivités locales aux habitants de Vichy Communauté**, pour aider les ménages modestes et très modestes à réaliser leurs travaux d'amélioration de l'habitat et pour inciter les propriétaires bailleurs à la réhabilitation de logements vacants ou indignes.

Ces chantiers de rénovation de l'habitat ont également eu de fortes retombées économiques pour les entreprises locales du bâtiment ; ils ont contribué à la **création d'environ 70 emplois locaux durant la période 2020-2025**.

Reconquérir nos cœurs de bourgs et de villes

Habitat et logement

Action 2 : lutte contre l'habitat indigne et la non-décence

La lutte contre l'habitat indigne est une priorité pour l'agglomération, qui s'illustre à travers **plusieurs actions mises en œuvre par Vichy Communauté** :

- Le permis de louer.
- Le contrôle de la décence du parc locatif privé.
- Un partenariat renforcé avec la Caisse d'Allocations Familiales pour lutter contre les marchands de sommeil.
- L'adhésion au PDLHI (Pôle Départemental de Lutte contre l'Habitat Indigne) de l'Allier dont le rôle est de fédérer, mobiliser et impliquer tous les acteurs, d'établir un protocole clair (repérage, accompagnement personnalisé, financement des travaux, activation des mesures coercitives), de structurer un réseau d'experts et de personnes ressources, de sensibiliser et communiquer, et d'assurer un réel suivi et pilotage de lutte contre l'habitat indigne et non décent dans le département.

Permis de louer, un outil pour contrôler et renforcer la qualité des logements

Dispositif rendu obligatoire dans certains quartiers d'habitation en voie de dégradation de Vichy et de Cusset. Dans ces secteurs, le permis de louer est obligatoire au même titre que le permis de construire. Le propriétaire est passible d'une amende pouvant atteindre 5 000 euros pour ne pas avoir accompli cette formalité administrative. Avant toute mise en location, le propriétaire bailleur est désormais tenu de déposer une autorisation préalable auprès de Vichy Communauté.

Le **permis de louer** permet de :

- > Repérer les logements non décents, et d'en interdire la mise en location le cas échéant.
- > Inciter les propriétaires bailleurs à réaliser, ou mettre à jour, les diagnostics techniques immobiliers de leur(s) logement(s), notamment le DPE qui doit être joint au bail, et les encourager à entreprendre des travaux de rénovation énergétique.

Après une phase d'expérimentation, l'agglomération a décidé en juillet 2024 de pérenniser l'application du permis de louer sur Vichy et Cusset. Un courrier a été adressé aux propriétaires bailleurs concernés avec mise en demeure de déposer une demande de permis de louer si cela n'a pas encore été fait, en rappelant le risque d'amende.

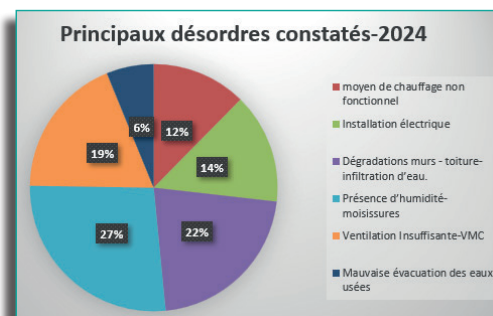
Contrôle de la décence

Les visites de contrôle exercées par Vichy Communauté sont effectuées pour le compte de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) ou sur demande du Pôle Départemental de Lutte contre l'habitat indigne (PDLHI).

En 2024, la Maison de l'Habitat a effectué **36 contrôles**.

Chiffres clés 2024 :

- **63 fiches de repérages** ont été instruites par le service Habitat, permettant de cibler les logements nécessitant une intervention.
- **33 visites de logements** ont été réalisées pour évaluer les conditions de vie et identifier les besoins en travaux.
- **33 demandes de conservation de l'aide au logement** ont été envoyées à la CAF pour inciter les propriétaires bailleurs à entreprendre les travaux de remise aux normes nécessaires.
- **18 demandes de relogement** ont été réalisées.
- **5 visites après travaux** ont été effectuées pour vérifier la conformité des rénovations.



Reconquérir nos cœurs de bourgs et de villes

Habitat et logement

Action 3 : aide au ravalement de façades

26 façades ont été réhabilitées en 2024 grâce à la « prime coup de pouce » de Vichy Communauté.

Subventions versées aux particuliers

En 2024, le montant des subventions versées par la Communauté d'agglomération et ses communes a atteint **94 940 €**. Les particuliers ont bénéficié d'un soutien d'un **montant moyen de 1 825 euros par logement**.

Mise en valeur du patrimoine

Ces rénovations de façades, qui contribuent à entretenir la qualité de notre espace public, ont principalement été réalisées dans le centre-ville de Vichy et notamment dans le Site Patrimonial Remarquable (SPR).

Cette prime coup de pouce, versée à parité avec la commune, contribue également à préserver l'identité et la valeur exceptionnelle du patrimoine de Vichy.

En 2024, cette prime a notamment permis de refaire la façade de 5 immeubles remarquables, 1 immeuble exceptionnel, et de 10 immeubles intéressants.

Depuis l'instauration de cette aide en 2020, la Communauté d'agglomération a participé à la réalisation de **200 ravalements de façades**.



Action 4 : accompagnement numérique

- **1 362 rendez-vous individuels** pour des démarches liées à l'habitat ou l'urbanisme.
- **1 139 rendez-vous concernant des démarches** liées aux demandes d'autorisation d'urbanisme.
- **150 personnes ont reçu une formation individuelle** liée à la maîtrise d'outils numériques et à la réalisation de démarches en ligne.
- **270 personnes** ont participé à des **ateliers numériques**.

Reconquérir nos cœurs de bourgs et de villes

Habitat et logement

Action 5 : logement social

Développement du parc locatif social

En 2024, Vichy Communauté a contribué à la future réalisation de **119 logements sociaux**.

Son intervention se manifeste par l'octroi de sa garantie d'emprunts à 3 organismes HLM pour la **production nouvelle de 78 logements sociaux** :

- Auvergne Habitat :
 - Pour la construction de 26 logements sociaux (11 logements individuels et 15 logements collectifs) dans le quartier de Puy-Besseau à Cusset.
 - Pour la construction de 30 logements sociaux (dont 12 pavillons) sur la commune de St-Yorre.
- Vichy Habitat :
 - Pour l'acquisition-amélioration de 9 logements sociaux Avenue Victoria à Vichy.
 - Pour l'acquisition-amélioration de 5 logements sociaux Rue de Longchamp à Vichy.
- Allier Habitat :
 - Pour l'acquisition-amélioration de 8 logements sociaux Avenue des Célestins à Vichy.

La Communauté d'agglomération a par ailleurs **financé la production de 29 logements sociaux à Vichy** (dont 8 maisons de ville) pour un montant d'aide globale de **100 000 euros**, pour une opération de démolition-reconstruction portée par Vichy Habitat, située rue de la côte Saint-Amand à Vichy et **10 logements sociaux à destination des seniors à Cusset** pour un montant d'aide globale de **44 000 euros**, pour une opération d'acquisition-amélioration portée par Allier Habitat, située rue Liandon à Cusset.

Gestion de la demande de logement social

La Maison de l'Habitat de Vichy Communauté fait partie des lieux d'informations et des guichets d'enregistrement des demandes de logement social, répertoriés sur le territoire. Elle peut renseigner et accompagner toute personne souhaitant obtenir des informations ou de l'aide pour déposer une demande de logement social.

En 2024, le service Habitat a accompagné une vingtaine de personnes à saisir en ligne une demande de logement social sur le site <https://www.demande-logement-social.gouv.fr>

CHIFFRES CLÉS 2024

Au 1^{er} janvier 2024, l'offre locative sociale était constituée de :

- **4 856 logements conventionnés HLM,**
- **498 logements conventionnés privés,**
- **94 logements conventionnés des communes.**

Ce qui représente 12% du parc de logements de l'agglomération.

Reconquérir nos cœurs de bourgs et de villes

Cœurs de villes / cœurs de bourgs

Politique de reconquête des centres-bourgs



La politique de reconquête des centres-bourgs est un des axes majeurs du projet du territoire.

L'ambition de l'agglomération et de ses partenaires est de mettre en œuvre une politique globale et cohérente qui permette de soutenir l'ensemble des communes du territoire dans la **reconquête de leur centralité, respectueuse du développement durable et environnemental.**

Vichy Communauté a décidé d'accompagner ses communes en réalisant pour leur compte et en étroite et parfaite collaboration avec elles, des **études avant travaux** sur la reconquête des centres-bourgs et des centres-villes (deux phases d'études 2019-2021 et 2020-2022).

L'agglomération est ainsi le premier territoire intercommunal de l'Allier à disposer d'études stratégiques sur l'ensemble de ses communes.

Pour cela, il a été fait appel à un groupement de bureaux d'études : Urbicand (urbanisme et aménagement), Lestoux et associés (commerces et services), Atelier ZOU (urbanisme et aménagement) et Donativo-Créations de liens (concertation).

Au-delà de ce volet études, **l'agglomération s'est engagée fortement sur la phase travaux en mettant en place un dispositif de soutien « reconquête centres villes - centres bourgs »** à l'attention des communes. Elle pourra financer jusqu'à 600 000 € de travaux dans chaque commune qui s'engage sur un programme pluri-annuel de 3 ou 5 ans (selon délibération du 30 septembre 2021). A elle seule, Vichy Communauté a prévu d'octroyer **10 millions d'euros de subventions à ses communes** dans le cadre de cette politique. Cette politique intercommunale est un levier important pour les investissements locaux puisqu'elle devrait générer plus de 40 millions d'euros d'investissements municipaux pendant la durée des contrats.

Au 31 décembre 2024, 19 communes de l'agglomération (Abrest, Arronnes, Bellerive-sur-Allier, Billy, Brugheas, Charmeil, Châtel-Montagne, Cognat-Lyonne, Le Mayet-de-Montagne, Nizerolles, Saint-Pont, Saint-Rémy-en-Rollat, Seuillet, Cusset, Saint-Germain-des-Fossés, Le Vernet, Saint-Nicolas-des-Biefs, Saint-Yorre et Vendat) ont signé un **contrat de reconquête des centres-bourgs.**

A ce stade, **près de 6,5 millions d'euros sont programmés** pour ces communes et 1 million d'euros a déjà été versé aux 19 communes.

Les communes de Ferrières-sur-Sichon et de Creuzier-le-Vieux rejoindront prochainement ce groupe de communes engagées dans une démarche structurante au profit de la revitalisation de leur centralité.

Reconquérir nos cœurs de bourgs et de villes

Urbanisme

Compétences :

- Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) et schéma de secteur.
- Plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale.
- Création et réalisation de zones d'aménagement concerté d'intérêt communautaire.

La politique communautaire

La compétence « aménagement de l'espace » de Vichy Communauté s'étend aujourd'hui **de la planification intercommunale à l'instruction des autorisations d'urbanisme.**

CHIFFRES CLÉS 2024

Le service planification a piloté en 2024 :

- 1 procédure de révision allégée
- 2 procédures de modification de droit commun
- 9 procédures de modification simplifiées
- 3 procédures de mise à jour
- Poursuite d'une procédure de révision générale, dont le projet a été arrêté en conseil communautaire.
- Prescription d'une procédure de mise en compatibilité par déclaration de projet relative à la reconversion du site de Montpertuis.

VOLET PLANIFICATION

Les procédures d'évolution de PLU communaux (Plans Locaux d'Urbanisme)

En 2024, le service Planification a piloté **plusieurs ajustements de PLU (Plans Locaux d'Urbanisme) communaux, tous adoptés :**

- **Cognat-Lyonne** : modification simplifiée pour identifier des bâtiments à protéger pour leur valeur architecturale et remanier le règlement écrit.
- **Espinasse-Vozelle** : modification de droit commun pour réviser une orientation d'aménagement et de programmation, créer un emplacement réservé pour la commune, identifier des bâtiments pour changement de destination et remanier le règlement écrit.
- **Charmeil** : modification de droit commun pour remanier le règlement écrit.
- **Serbannes** : révision allégée concernant le site du golf de Montpensier et remaniement du règlement écrit.
- **Brugheas** : modification simplifiée visant à corriger une erreur matérielle.
- **Billy, Creuzier-le-Neuf, Creuzier-le-Vieux, Espinasse-Vozelle, Saint-Yorre, Le Vernet et Vichy** : modifications simplifiées groupées pour supprimer des emplacements réservés.

Reconquérir nos cœurs de bourgs et de villes

Urbanisme

Étude stratégique de sobriété foncière

En 2024, Vichy Communauté a lancé une étude sur la sobriété foncière, menée par les cabinets Urban Eco et Algoé. Cette démarche vise à optimiser le foncier disponible tout en limitant l'artificialisation des sols, conformément aux objectifs de la loi Climat et Résilience (objectif « zéro artificialisation nette » à l'horizon 2050).

L'étude a d'abord permis de dresser un **état des lieux du territoire**, en analysant notamment la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers entre 2011 et 2021.

Dans un second temps, les **potentiels fonciers mobilisables** ont été identifiés en lien avec les communes, à travers des ateliers de travail. Quatre types de gisements ont été mis en avant :

- les logements vacants,
- les dents creuses (terrains non bâtis),
- les secteurs sous-densifiés,
- les possibilités de surélévation de bâtiments existants.

Un volet spécifique a également porté sur le **foncier économique**, avec la contribution d'acteurs locaux. En 2025, l'étude se poursuivra avec un **croisement entre les gisements fonciers et les enjeux écologiques**, ainsi qu'une **analyse des possibilités de renaturation**.

Perspectives 2025

L'année 2025 sera marquée par le lancement de nouvelles procédures d'évolutions de PLU en particulier :

- Modification du PLU de Vichy concernant le secteur de Vichy Lac.
- Modification du PLU de Creuzier-le-Vieux.
- Modification du PLU d'Abrest.
- Modification du PLUi de la Montagne Bourbonnaise.
- Procédure groupée de modification de PLU relative à l'identification de biens pouvant faire l'objet d'un changement de destination.

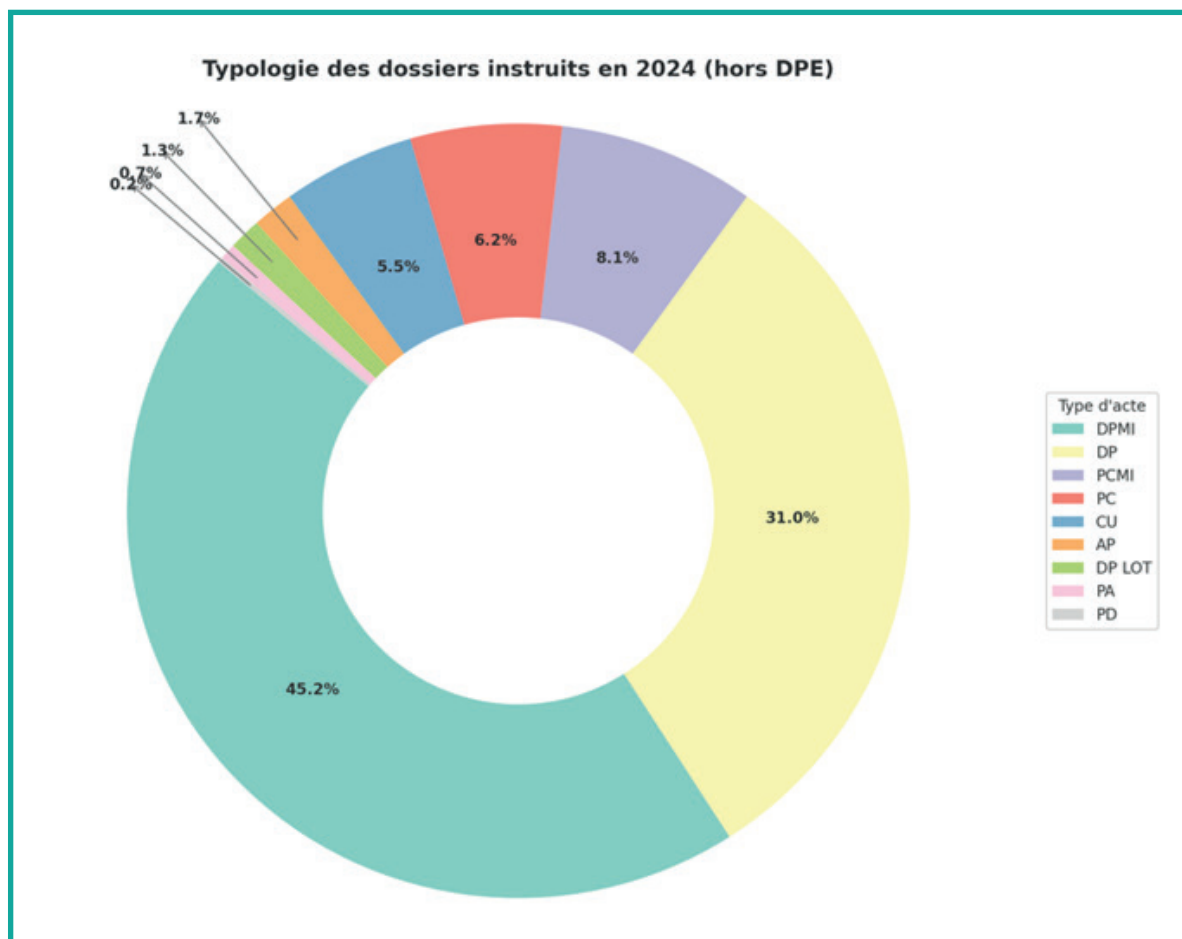
Reconquérir nos cœurs de bourgs et de villes

Urbanisme

APPLICATION DU DROIT DES SOLS (ADS)

L'année 2024 a été marquée par la consolidation des efforts engagés depuis plusieurs années : développement de la dématérialisation, accompagnement des communes, renforcement des actions en matière de police de l'urbanisme, et évolution constante des pratiques en lien avec les objectifs de transition écologique.

Chiffres clés 2024 :



Faits marquants de l'année 2024 :

Dématérialisation renforcée :

- Le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (dit GNAU) a poursuivi son développement : 61 % des dossiers déposés par voie numérique.
- Progression notable sur les : Certificats d'urbanisme (CUa), Déclarations d'intention d'aliéner (DIA), Déclarations Préalables de travaux (DP).
- Les professionnels continuent de s'approprier massivement la plateforme.

Reconquérir nos cœurs de bourgs et de villes

Urbanisme

Activité du service ADS (Application du Droit des Sols) :

- Le volume reste conséquent malgré un ralentissement du marché immobilier.
- Analyse détaillée des types d'actes : DP (déclarations préalables) toujours majoritaires (75% des dossiers instruits), baisse des permis de construire.
- Suivi des installations photovoltaïques : en cohérence avec le PCAET (Plan Climat Air Énergie Territorial).

Production de logements : 90 logements autorisés en 2024

- Répartition sur le territoire : 75% sur la Ville de Vichy
- Répartition entre individuel et collectif : 72% de logements collectifs
- Focus sur les opérations significatives en matière de production de logements :

- > La SAS EDMP ARA a obtenu un permis de construire pour la construction d'un bâtiment neuf en R+5 de 39 logements sis boulevard Dernière à Vichy (Architecte Sinhsay NACHAMPASSAK).

Perspective sur Boulevard Dernière



- > La société EUROFIM a obtenu un permis de construire pour la construction d'un ensemble : un immeuble en R+6 et une maison individuelle sis avenue Victoria à Vichy (Alain COUPEL Architecture).



Reconquérir nos cœurs de bourgs et de villes

Urbanisme

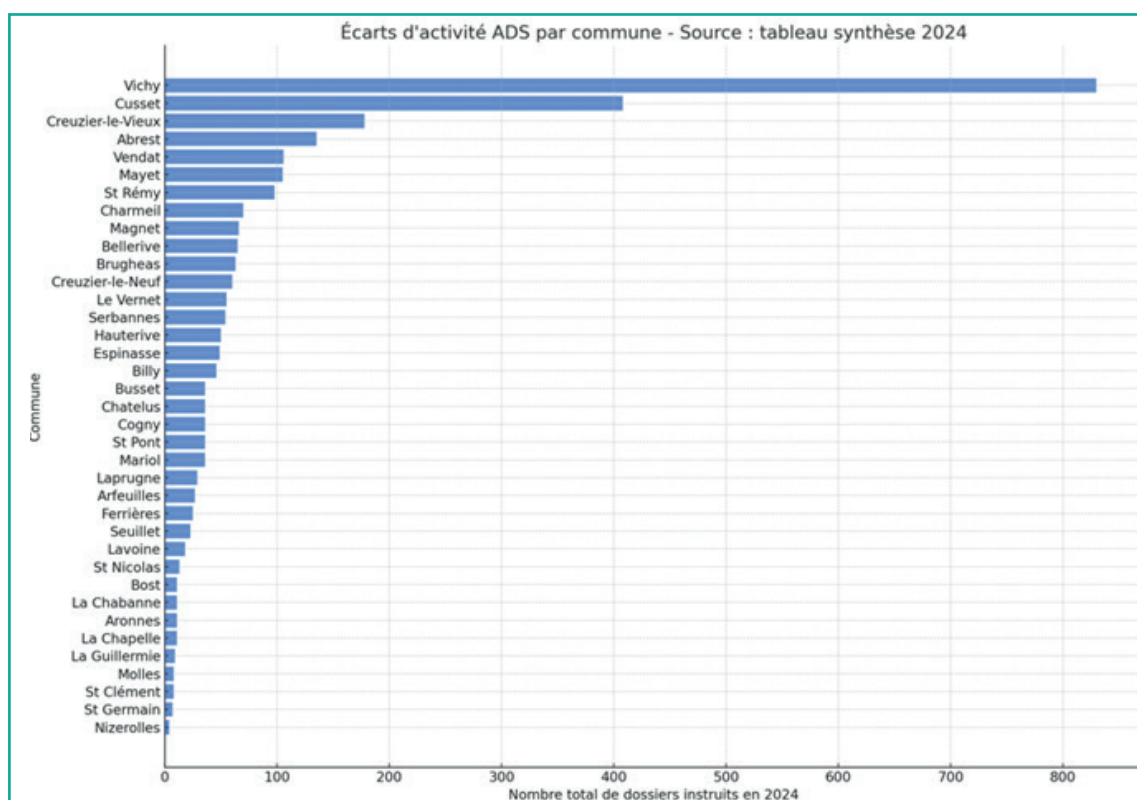
Projets d'envergure suivis par le service au cours de l'année 2024 :

- Construction d'un bâtiment logistique de 16 500 m² aux Ancises à Creuzier-Le-Neuf.
- Lotissement de 36 lots destinés à de l'habitation à Saint-Rémy-en-Rollat.
- Construction d'une résidence étudiante de 143 studios et 35 logements collectifs à Vichy.
- Construction de 5 gîtes d'une capacité totale de 48 personnes dans le cadre du pôle sportif de pleine nature au Montoncel.
- Construction de 39 logements sociaux, 2 locaux commerciaux et réhabilitation d'une villa à Vichy.
- Construction de 2 immeubles de bureau et commerce sur 4 niveaux à Vichy.
- Projet d'agrandissement d'un site industriel comprenant la création d'un magasin de pièces détachées par la fermeture d'un auvent, la construction d'un bâtiment de stockage de 4 800 m² et l'installation d'ombrières sur le parking à Saint-Yorre.

Droit de préemption urbain (DPU)

- Application toujours majoritairement déléguée aux communes.
- Suivi des préemptions : 14 DIA ayant fait l'objet d'une instruction « poussée » notamment avec la demande de visites des biens en vue d'une éventuelle préemption.

Cartographie et activité par commune :



Reconquérir nos cœurs de bourgs et de villes

Urbanisme

Perspectives 2025 :

- Objectif : **75% de dématérialisation** en 2025.
- **Dématérialisation complète de la chaîne d'instruction** : développement d'un parapheur numérique, d'un outil de numérisation des documents, d'un logiciel permettant l'instruction des dossiers dématérialisés...
- **Suivi du RLPI (Règlement Local de Publicité intercommunal)** : échéance de mise en conformité à l'été 2024 des dispositifs publicitaires et pré-enseignes, finalisation du toilettage du territoire concernant ces types de dispositifs.
- Maintien d'un **accompagnement personnalisé** pour les communes.

Reconquérir nos cœurs de bourgs et de villes

Mobilités durables

Compétence : (statuts actualisés par délibération n°4 du 15 septembre 2016)

- Aménagement de l'espace communautaire : Organisation de la mobilité au sens du titre III du livre II de la première partie du Code des Transports, sous réserve de l'article L.3421-2 du même code.

La politique communautaire

Vichy Communauté est l'Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM) sur la totalité de son ressort territorial constitué de 39 communes.

► À ce titre, Vichy Communauté organise quotidiennement 4 types de services pour faciliter les déplacements de sa population :

→ Le transport urbain régulier : **réseau Mobivie** déployé sur les **6 communes-centres** du territoire (Vichy, Cusset, Bellerive-sur-Allier, Abrest, Creuzier-le-Vieux et Hauterive).



→ Le **Transport À la Demande (TAD)** sur les communes non desservies par le réseau urbain Mobivie et accessible aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR).

→ Le **transport scolaire** : 80 lignes dédiées aux élèves et qui sillonnent l'ensemble du territoire communautaire.

→ Le **transport péri-scolaire** : piscines et centres de loisirs.

DONNÉES CLÉS 2024 :

Réseau Mobivie (bus) : fréquentation en progression de 1,3% par rapport à 2023 (après une progression de 8% déjà enregistrée entre 2023 et 2022).

Pistes cyclables : 5 nouveaux kilomètres en cours d'aménagement sur 3 sites différents.

Labélisation du SERM Clermont-Auvergne le 27 juin 2024.

Reconquérir nos cœurs de bourgs et de villes

Mobilités durables

Trois actions phares en 2024 :

Adoption du Plan de Mobilité Simplifié (PdMS), volet Mobilité d'AGIR 2035

Le projet de territoire AGIR 2035 est par essence multithématique. La mobilité constituant un pan essentiel de la transition énergétique, il était fondamental de lancer une réflexion dédiée à ce secteur dès 2023 : le Plan de Mobilité Simplifié.

C'est un document stratégique sur les mobilités, destiné aux villes moyennes et aux territoires ruraux.

C'est un outil permettant une souplesse dans sa déclinaison et une grande adaptabilité aux enjeux de chaque territoire.

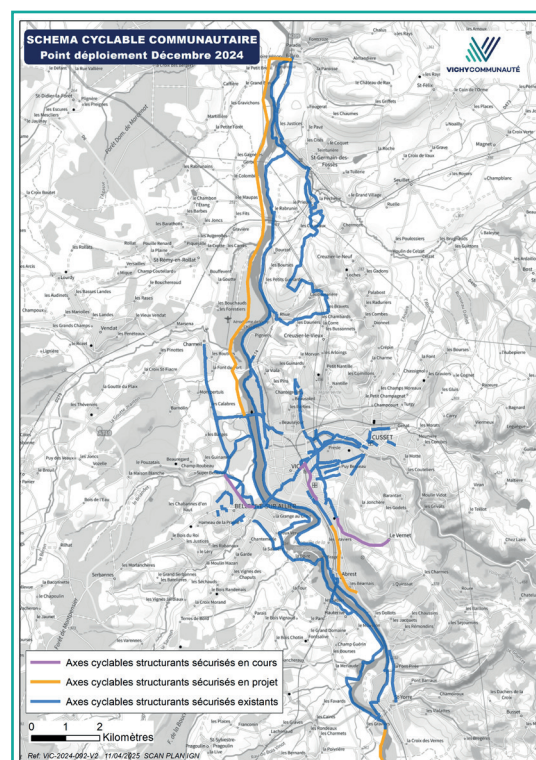
Le PdMS de Vichy Communauté a été adopté par délibération du Conseil Communautaire en date du 12 décembre 2024.



Poursuite du développement du schéma de pistes cyclables

Trois nouveaux tronçons dont l'aménagement a débuté ou s'est poursuivi en 2024 : les 3 tronçons seront ouverts au public au cours du premier trimestre 2025 (en violet sur la cartographie ci-contre).

L'avenue de Vichy à Bellerive-sur-Allier permettra d'achever la liaison continue et sécurisée entre Bellerive, Vichy et Cusset. L'aménagement de la RD entre Vichy et Le Vernet raccordera une nouvelle commune au cœur d'agglomération. L'aménagement de l'est de la gare de Vichy proposera une meilleure accessibilité au Pôle d'Échange Intermodal communautaire.



Reconquérir nos cœurs de bourgs et de villes

Mobilités durables

Labélisation du SERM Clermont-Auvergne

Afin de **répondre aux enjeux de décarbonation des mobilités du quotidien**, mais aussi à la **vulnérabilité économique des personnes effectuant de longs trajets domicile-travail**, la Loi d'Orientation des Mobilités (2019) a impulsé la perspective de projets de RER dans les métropoles de Province, avec l'ambition de doubler la part modale du ferroviaire.

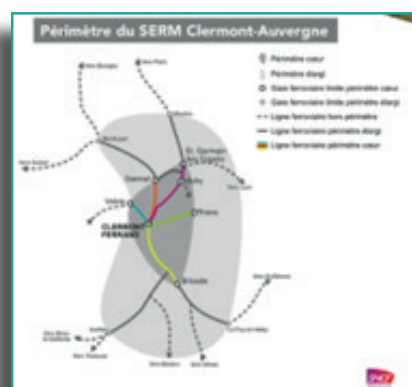
Ce sujet connaît une véritable accélération depuis la publication de la loi relative aux Services Express Régionaux Métropolitains (SERM) du 27 décembre 2023, qui élargit le concept sur une offre globale permettant de lutter contre les émissions de gaz à effet de serre issues du mode routier. Il ne s'agit plus seulement de proposer un service ferroviaire à haut niveau de services, mais de **disposer d'un bouquet de solutions de transports multimodaux, coordonnés entre eux, s'appuyant sur le ferroviaire, mais aussi sur les autres modes, notamment routiers**.

À l'échelle du Pôle métropolitain Clermont Vichy Auvergne, c'est un bassin d'environ 700 000 habitants qui pourrait ainsi être desservi.

Fin juin 2024, le Ministère des Transports a accordé le statut de SERM pour 24 territoires, dont la candidature Clermont-Auvergne.

Les enjeux du SERM Clermont-Auvergne :

- Volonté de la Région de créer un choc de l'offre : +30% sur les trains (à minima un train par demi-heure sur 5h – 23h) et +50% sur les cars Région.
- Ouverture à la concurrence sur la plaque Auvergne à venir (décembre 2028).
- Recherche d'une plus grande complémentarité avec les TET Trains d'Équilibre du Territoire (billettique, horaires).
- Travail sur les gares (Vichy et Saint-Germain-des-Fossés) notamment sur l'intermodalité.



FRANCE SERVICES

de la Montagne Bourbonnaise (Mayet-de-Montagne)

au 31/12/2024



Structure créée en 2007, par la Communauté de Communes de la Montagne Bourbonnaise, le Relais Services Publics est le premier du Département de l'Allier.

En 2015, le Relais Services Publics de la Montagne Bourbonnaise devient une Maison de Services au Public (MSAP) labellisée.

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la MSAP est gérée par Vichy Communauté, issue de la fusion de la Communauté de Communes de la Montagne Bourbonnaise (CCMB) et de Vichy Val d'Allier (VVA).

Le 1^{er} février 2020, la MSAP a été labellisée France Services.

Le territoire

Le territoire de la Montagne Bourbonnaise, situé au sud-est du département de l'Allier, limitrophe avec les départements de la Loire et du Puy de Dôme, s'étend sur 15 communes (6 411 habitants en 2014, 16 hab/km²) : Arfeuilles, Arronnes, La Chabanne, La Chapelle, Châtel-Montagne, Châtelus, Ferrières-sur-Sichon, La Guillermie, Laprugne, Lavoine, Le Mayet-de-Montagne, Molles, Nizerolles, Saint-Clément, et Saint-Nicolas-des-Biefs.

Territoire de montagne, aux paysages variés, il est traversé par de profondes vallées et comporte plusieurs sommets de plus de 1 000 m d'altitude, le point culminant étant le Puy de Montoncel (1 287 m). Le Mayet-de-Montagne se situe à 550 m d'altitude, La Guillermie à 730 m. C'est un territoire où l'habitat est particulièrement dispersé.

Une des Maisons France Services de Vichy Communauté est située sur la commune du Mayet-de-Montagne qui fait office de « commune centre ». La commune de Châtelus, située au nord-est du territoire, est plutôt tournée vers Lapalisse, alors que les villages à l'est sont eux plutôt tournés vers Roanne.

France Services du Mayet-de-Montagne est à 30 minutes de l'agglomération vichyssoise et à près d'une heure de celle de Roanne.

C'est un territoire touristique tourné vers les sports de pleine nature (2 domaines de ski de fond, 1 station de ski, 1 plan d'eau...).

La Montagne Bourbonnaise est caractérisée par un fort tissu artisanal (notamment dans le secteur du bâtiment), et par une économie liée à la filière bois.

France Services

Missions principales :

- Offre un accès Internet et un espace bureautique.
- Apporte une aide aux démarches administratives.
- Accompagne les usagers dans la réalisation des démarches en ligne.
- Réunit tous les services publics en un seul lieu afin de répondre au mieux à la demande de ses habitants.
- Propose un espace coworking avec une imprimante 3D, ainsi qu'un vidéoprojecteur et un grand écran interactif.

Élue référente : Séverine THOMAS-MOLLON, déléguée aux services publics de proximité.

FRANCE SERVICES

de la Montagne Bourbonnaise (Mayet-de-Montagne)

au 31/12/2024



Les animatrices :

En charge de l'animation de France Services depuis février 2007, Muriel GAIME exerce ses missions au sein de la Maison France Services à raison de 27 heures par semaine (le vendredi, elle est affectée au sein de l'Hôtel d'Agglomération de Vichy Communauté). Florence DEPALLE a rejoint l'équipe au 1^{er} octobre 2019 et complète l'amplitude horaire de France Services, qui est ouverte sur 35 heures et 5 jours par semaine. Elles sont encadrées par Elodie SOISSON, responsable du secrétariat général, de l'accueil et des Maisons France Services de Vichy Communauté.

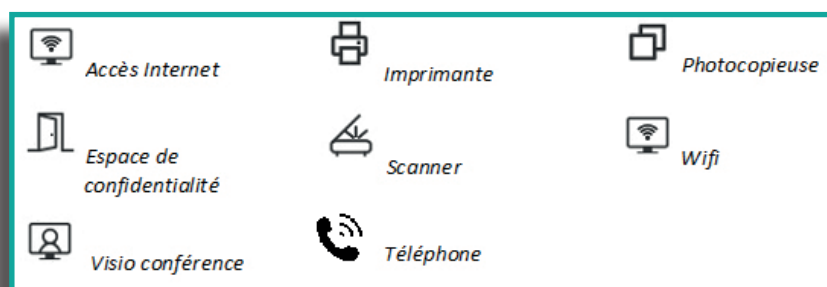
Formations et réunions suivies en 2024 par les animatrices :

- **Auprès des services de la CAF** : webinaire « aide aux victimes de violences conjugales » proposé par l'ANCT avec la CAF et la MSA (6 février).
- **Auprès des services de la CPAM** : webinaire « e-carte vitale » proposé par la CPAM de l'Allier (28 juin).
- **Auprès des services de la CARSAT** : webinaire de la CARSAT AUVERGNE (30 janvier) - webinaire « retraite progressive et cumul emploi-retraite » proposé par l'ANCT (25 mars) - webinaire « cumul emploi-retraite et veuvage » proposé par la CARSAT AUVERGNE (17 septembre) - webinaire « carrière longue » proposé par l'ANCT (30 octobre).
- **Auprès de France Travail** : webinaire sur l'inscription d'un candidat proposé par l'ANCT (14 mars) - webinaire sur l'utilisation des outils disponibles sur l'espace de France Travail proposé par l'ANCT (17 juin).
- **Auprès du Ministère de l'Intérieur** : webinaire sur « campagne de détection des non-inscrits sur les listes électorales » proposé par l'ANCT (21 mars).
- **Formation initiale « chèque énergie »** : webinaire proposé par l'ANCT (15 mars).
- **Autres** : webinaire « VIGI CO » dispositif interne de vigilance collective au sein de Vichy Communauté permettant, entre autres, de signaler les actes de violences, les discriminations, le harcèlement et les agissements sexistes et sexuels auxquels chacun d'entre nous peut être confronté, proposé par Vichy Communauté (2 février) - formation aux gestes de premiers secours (PSC1) (12 février) - formation PIX proposée par Vichy Communauté (courant février) - formation « gérer et prévenir les incivilités » proposé par l'ANCT (réalisée entre mai et juin) - formation sur le programme Service Public+ proposé par l'ANCT (9 octobre).

Horaires d'ouverture de France Services au Mayet-de-Montagne :

Lundi - mardi - jeudi - vendredi :
de 9h à 12h et de 13h à 17h
Mercredi : de 9h à 12h et de 14h à 18h

Équipements mis à disposition :



Les partenaires :

- La Caisse d'Allocations Familiales de l'Allier
- La Caisse Primaire d'Assurance Maladie de l'Allier
- La CARSAT Auvergne (service retraite et service social)
- La Mission Locale Espace Jeunes de Vichy
- Les Centres médico-psychologiques adultes et enfants
- Le Service de Santé au Travail Inter-entreprises (SSTI 03)
- Les services de la DGFIP
- France Travail
- La Maison de l'Habitat de Vichy Communauté
- Le Conseil Départemental 03
- La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Allier
- Le Tribunal Judiciaire de Cusset : le délégué du Procureur
- Mobil'Emploi
- UDAF

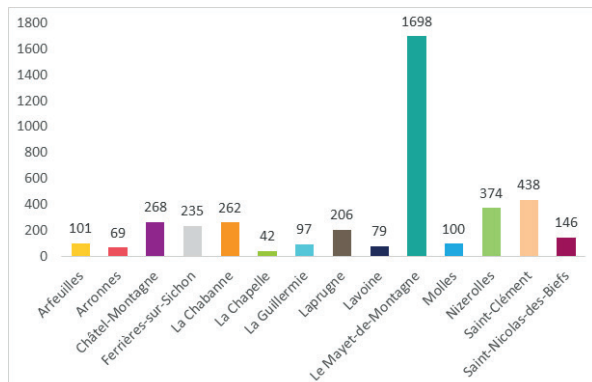


Ces partenaires sont présents au sein de France Services de différentes façons : par des permanences physiques qui peuvent être mensuelles, bimensuelles ou hebdomadaires - via de la visioconférence - ou avec une personne référente joignable par téléphone et chargée de répondre aux questions des animatrices.

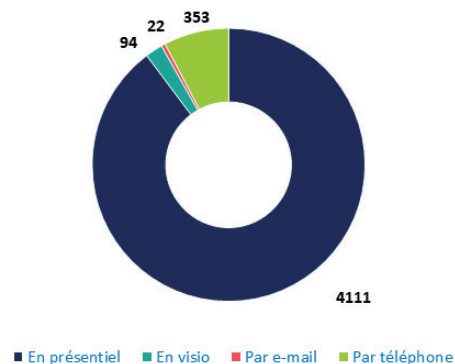
FRANCE SERVICES de la Montagne Bourbonnaise (Mayet-de-Montagne) au 31/12/2024



Les publics accueillis : Sur le territoire de la Montagne Bourbonnaise :



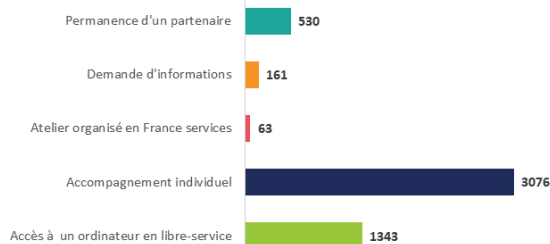
Les demandes accompagnées : Canal de communication :



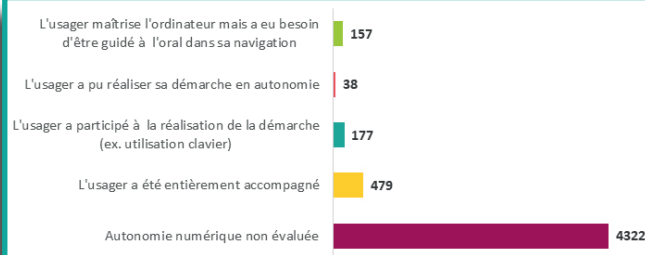
Sur le territoire de Vichy Communauté :

Commune	Nombre d'utilisateurs
Montagne Bourbonnaise	4 115
Cusset	40
Vichy	76
Secteur Lapalisse	115
Autres	89
Non renseignée (ou RDV lors d'une permanence)	738

Type d'accompagnement :

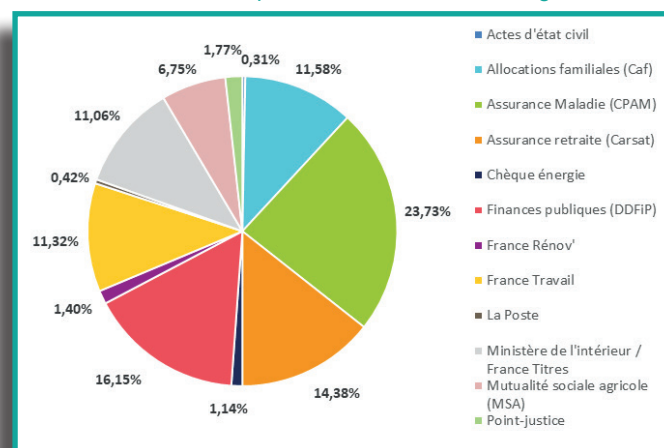


Autonomie numérique :

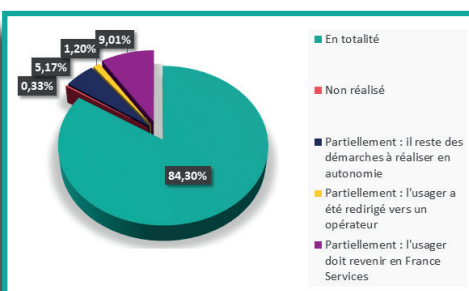


En raison des changements apportés au recueil de statistiques, seul le début de l'année 2024 a été pris en compte. Ceci explique que l'autonomie n'ait pas pu être évaluée pour 4 322 demandes accompagnées.

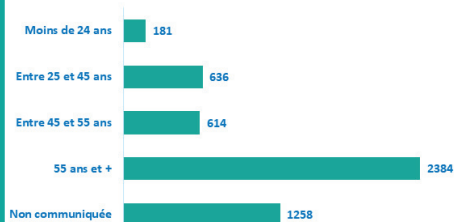
Partenaires concernés par les demandes des usagers :



Résolution de la demande :



Tranche d'âge des usagers concernés :



FRANCE SERVICES de la Montagne Bourbonnaise (Mayet-de-Montagne) au 31/12/2024

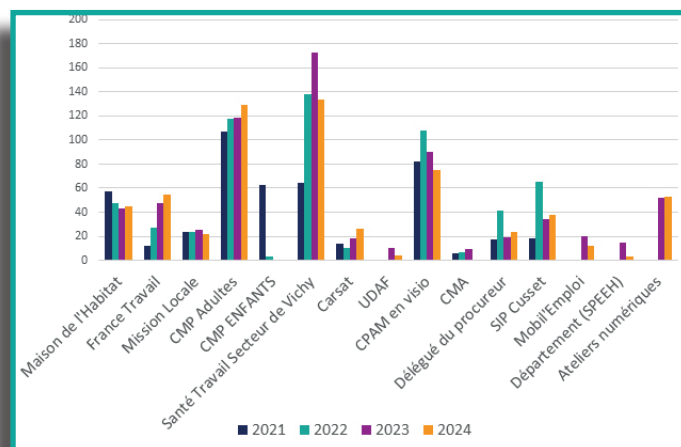


Les permanences :

La fréquentation annuelle :

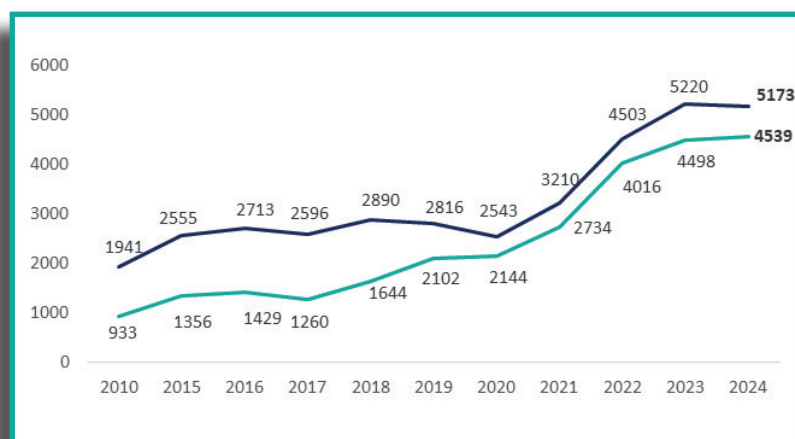
PARTENAIRES	FREQUENTATION ANNUELLE	FREQUENCE
CARSAT (service social)	26	1 par mois
CMP Adultes	129	Sur rendez-vous
Mobil'Emploi	12	Sur rendez-vous
Mission Locale	22	1 par mois
France travail	55	2 par mois
SSTI 03 (médecine du travail)	134	1 à 2 par mois
SIP de Cusset	38	Le jeudi après-midi
Maison de l'Habitat (Vichy Communauté)	48 (dont 3 par le SPPEH)	1 par mois
CPAM	75 (dont 40 sur rdv)	Visio conférences possibles 2 jours /semaines
Chambre des métiers		Pas de permanence cette année 1 par mois
Délégué du Procureur	24	Le 2 ^{ème} mardi et 4 ^{ème} vendredi de chaque mois
Conseiller numérique Maison de l'Habitat	14	Commencée en septembre, 1 fois par mois (en pause depuis juillet)
Atelier numérique	53	1 fois par mois
UDAF	4	Sur rendez-vous

L'évolution de la fréquentation des permanences :



A titre indicatif :

- Depuis juin 2021, et en raison de problèmes internes à l'hôpital de Vichy, les permanences du CMP Enfants n'ont pas repris.
- La permanence du SPPEH (Service Public de la Performance Énergétique de l'Habitat) s'est tenue jusqu'en mars 2024.
- Pour des raisons internes à la Chambre des métiers et de l'Artisanat, aucune permanence n'a eu lieu en 2024. Elles ont repris en février 2025.



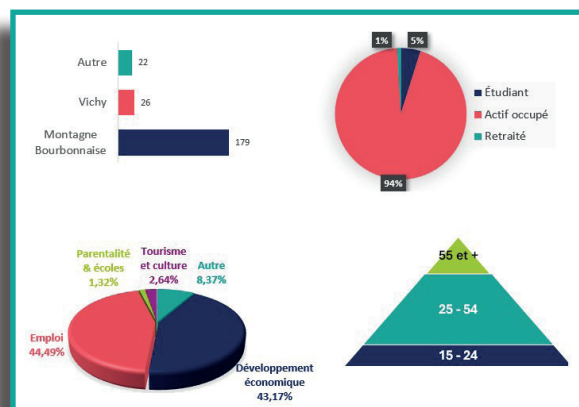
La fréquentation sur 2024 :

5 173 personnes ont franchi la porte de la France Services au cours de l'année 2024.

Le chiffre des usagers ayant eu recours à l'aide des animatrices reste plutôt stable avec **4 539 actes accompagnés**.

Espaces de coworking :

Depuis 2019, les deux espaces de travail collaboratif offrent à de nombreux professionnels et usagers de France Services un accès gratuit à du matériel informatique de qualité et à un réseau Internet performant. Tout est mis en œuvre pour être le plus flexible possible, notamment en ce qui concerne les horaires. Les statistiques ci-contre tiennent compte exclusivement de la fréquentation des espaces de coworking à partir du 19 juin 2024.



FRANCE SERVICES de la Montagne Bourbonnaise (Mayet-de-Montagne) au 31/12/2024



Actualités 2024 :

• Ateliers numériques :

Les conseillers numériques de Vichy Communauté organisent des ateliers numériques mensuels permettant l'accès au numérique en initiant à l'informatique et à l'usage d'Internet les personnes qui n'ont aucune connaissance et/ou aucun matériel. Ce dispositif contribue à l'autonomie numérique et à l'accès aux droits.

• Interventions :

Plusieurs ateliers ont été organisés :

- Atelier sur les gestes de premiers secours PSC1 : en partenariat avec Mutualia et l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers.
- Atelier sur l'utilisation de l'espace particulier impôts, animé par la DGFIP (Direction Générale des Finances Publiques).
- Atelier « bienvenue à la retraite » animé par Neosilver en partenariat avec la CARSAT.

• Journées portes-ouvertes :

Dans le cadre des portes-ouvertes des Maisons France Services, nous avons participé aux webconférences proposées par la CARSAT. Ces journées ont permis à nos usagers de mieux appréhender la réforme des retraites.

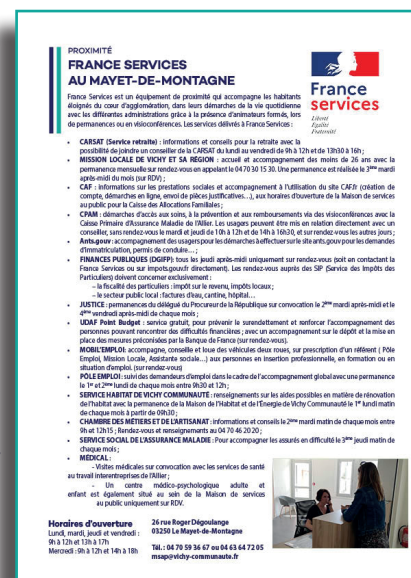
• Journée du numérique :

Afin de mieux faire connaître l'offre existante en matière de médiation et d'accompagnement numérique, Vichy Communauté et la Ville de Vichy ont organisé conjointement une journée du numérique, le vendredi 3 mai 2024. Destinée à tous et gratuite, cette journée était destinée à promouvoir l'accompagnement réalisé au quotidien par les France Services et leurs partenaires. Rythmée par des ateliers, des conférences et des animations, cette journée dédiée au numérique a été pensée pour faciliter le quotidien de tous les habitants.

Organismes partenaires de cette journée : CPAM, CAF, CARSAT, CCAS et centres sociaux, France Travail, Mission Locale, DDFIP, Conseil Départemental de l'Allier, Sous-Préfecture, Gendarmerie, Unis-cité, Structure Information Jeunesse (SIJ), associations Libraisol, Bot'n'code, Restos du cœur, conseillers numériques France Services, France Services.

CONCLUSION

La fréquentation totale de la France Services du Mayet-de-Montagne reste stable pour 2024. On observe une hausse de la visibilité des espaces de coworking, ainsi qu'une utilisation plus régulière de ceux-ci. Il est important de poursuivre la campagne d'information sur les France Services car il arrive fréquemment que l'on ne soit pas identifié par les habitants de notre secteur. C'est pourquoi, plusieurs actions sont reconduites, qui permettront de poursuivre cette progression, notamment des rencontres avec les acteurs locaux que sont les assistantes sociales et les secrétaires de Mairies. Nous envisageons d'organiser, une nouvelle fois, une journée dédiée à la présentation de nos services, spécialement destinée aux secrétaires de Mairie, qui jouent un rôle-clé en informant les administrés de leur commune. Nous poursuivons l'objectif de faire connaître le réseau France Services auprès de tous, afin de simplifier et d'accompagner tous les usagers dans un climat de confiance et de bienveillance.



FRANCE SERVICES

de Saint-Germain-des-Fossés

au 31/12/2024



La Maison France Services de Saint-Germain-des-Fossés a ouvert le 1^{er} juin 2021, portée par Vichy Communauté et avec le soutien de la municipalité de Saint-Germain-des-Fossés.

La structure a été labellisée le 5 juillet 2021 pour une durée de 3 ans et la labellisation vient d'être reconduite avec un avis particulièrement favorable au maintien du label.

La structure France Services de Saint-Germain-des-Fossés a fait l'objet de la visite d'un auditeur afin d'évaluer son utilisation du label sous tous les

aspects : locaux, personnel, partenariat, communication, qualité de services. Par ailleurs, il a noté la hausse de l'affluence depuis 2022, ce qui prouve l'importance du travail des conseillers et la communication de la structure.

Le territoire

Saint-Germain-des-Fossés est une commune située au sud-est du département de l'Allier et fait partie de l'aire d'attraction de Vichy (au nord de Vichy, à 10 km au nord de Cusset et à 18 km au sud de Varennes-sur-Allier).

La commune fait partie depuis 2001 de la Communauté d'agglomération de Vichy, dans laquelle elle constitue l'un des deux pôles d'équilibre avec Saint-Yorre.

Cette commune bénéficie aussi bien de monuments historiques, comme le Prieuré, que d'atouts dans les activités de pleine nature (Via Allier, roller-skate, plan d'eau pour la pratique de la voile ou du canoë-kayak).

Économiquement, la zone d'activités du Coquet, située au nord-est de la commune, à cheval avec la commune voisine de Seuillet, compte plusieurs grandes entreprises dont *Arrivé Auvergne* (entreprise spécialisée dans la transformation et la commercialisation de volailles fermières d'Auvergne labellisées Label rouge).

France Services

Missions principales :

- Offre un accès Internet et un espace bureautique.
- Apporte une aide aux démarches administratives.
- Accompagne les usagers dans la réalisation des démarches en ligne.
- Réunit tous les services publics en un seul lieu afin de répondre au mieux à la demande de ses habitants.

Élue référente : Séverine THOMAS-MOLLON, déléguée aux services publics de proximité.

Les animateurs :

En charge de l'animation, Grégory DAVAUD exerce ses missions au sein de la Maison France Services depuis le 1^{er} juillet 2021, à raison de 24h par semaine. Les autres agents (Florence DEPALLE, Nathan ARCHASSAL, Tom CHOSSON) viennent en renfort sur les journées du mardi, du mercredi et du jeudi, sachant qu'ils interviennent aussi sur les structures du Mayet-de-Montagne et de Saint-Yorre.

FRANCE SERVICES

de Saint-Germain-des-Fossés

au 31/12/2024



Formations suivies en 2024 par les animateurs :

- **Auprès des services de la CAF** : webinaire sur « aide aux victimes de violences conjugales » proposé par l'ANCT avec la CAF et la MSA (6 février).
- **Auprès des services de la CPAM** : webinaire « e-carte vitale » proposé par la CPAM de l'Allier (28 juin).
- **Auprès des services de la CARSAT** : webinaire de la CARSAT AUVERGNE (30 janvier) - webinaire « retraite progressive et cumul emploi-retraite » proposé par l'ANCT (25 mars) - webinaire « cumul emploi-retraite et veuvage » proposé par la CARSAT AUVERGNE (17 septembre) - webinaire « carrière longue » proposé par l'ANCT (30 octobre).
- **Auprès de France Travail** : webinaire sur l'inscription d'un candidat, proposé par l'ANCT (14 mars) - webinaire sur l'utilisation des outils disponibles sur l'espace de France Travail, proposé par l'ANCT (17 juin).
- **Auprès du Ministère de l'Intérieur** : webinaire sur « campagne de détection des non-inscrits sur les listes électorales » proposé par l'ANCT (21 mars).
- **Formation initiale « chèque énergie »** : webinaire proposé par l'ANCT (15 mars).
- **Autres** : webinaire « VIGI CO » dispositif interne de vigilance collective au sein de Vichy Communauté permettant, entre autres, de signaler les actes de violences, les discriminations, le harcèlement et les agissements sexistes et sexuels auxquels chacun d'entre nous peut être confronté et proposé par Vichy Communauté (2 février) - formation aux gestes de premiers secours (PSC1) (12 février) - formation PIX proposée par Vichy Communauté courant février - formation « gérer et prévenir les incivilités » proposé par l'ANCT (réalisée entre mai et juin) - formation sur le programme Service Public+ proposé par l'ANCT (9 octobre).

Horaires d'ouverture de France Services à Saint-Germain-des-Fossés :

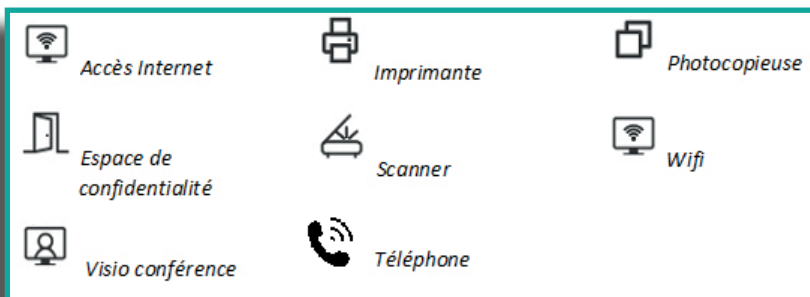
Lundi : de 13h à 17h

Mardi : de 8h30 à 12h30 et de 13h à 17h

Mercredi et vendredi : de 8h30 à 12h30

Jeudi : de 13h à 17h

Équipements mis à disposition :



Les partenaires :

- La Caisse d'Allocations Familiales de l'Allier
- La Caisse Primaire d'Assurance Maladie de l'Allier
- La CARSAT Auvergne (service retraite)
- Chèque Énergie
- Les services de la Direction Générale des Finances Publiques
- La Maison de l'Habitat de Vichy Communauté
- France Titres
- France Travail
- La Mutuelle Sociale Agricole
- Le Ministère de la Justice - Tribunal Judiciaire de Cusset : le délégué du Procureur et C.D.A.D.
- La Mission locale espace jeunes de Vichy
- Le service de Médecine Préventive de l'Allier
- Le Centre Médico Psychologique de l'Hôpital de Vichy
- Le Relais Assistantes Maternelles de Vichy Communauté
- Mutualia
- France Alzheimer
- Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Allier
- Association Tutélaire Nord-Auvergne
- Union Départementale des Associations Familiales de l'Allier

Ces partenaires sont présents au sein de France Services de différentes façons : par des permanences physiques qui peuvent être ponctuelles, mensuelles, bimensuelles ou hebdomadaires - via de la visioconférence - ou avec une personne référente joignable par téléphone et chargée de répondre aux questions des animateurs.

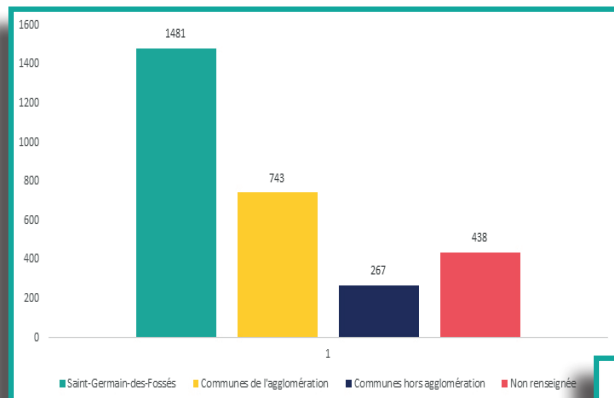


FRANCE SERVICES de Saint-Germain-des-Fossés au 31/12/2024



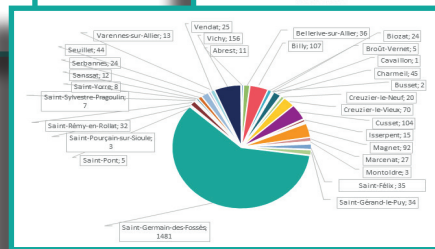
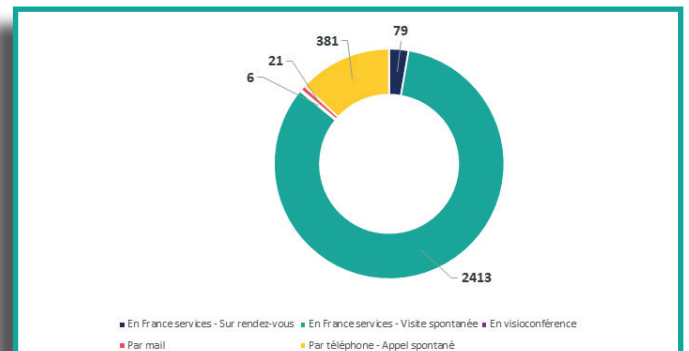
Les publics accueillis :

Provenance de l'utilisateur :

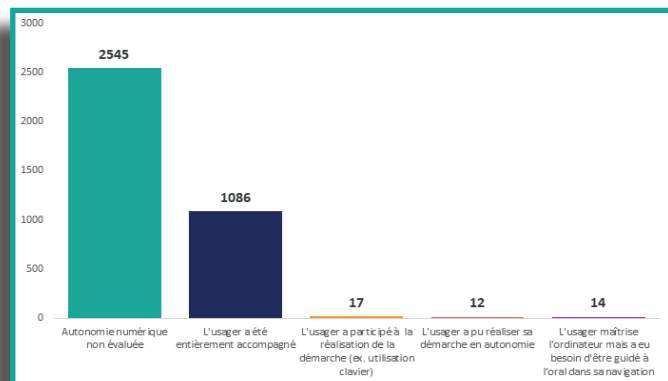


Les demandes accompagnées :

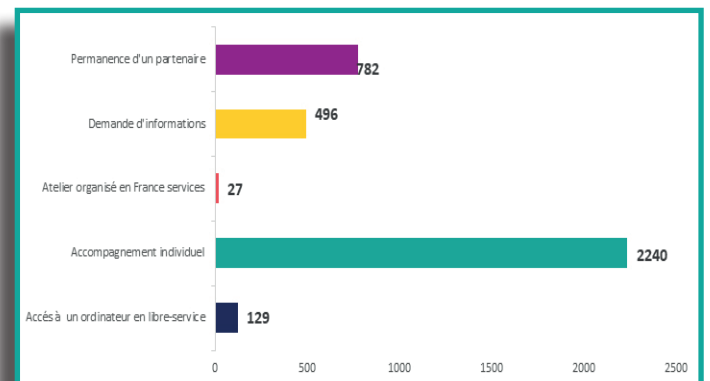
Canal de communication :



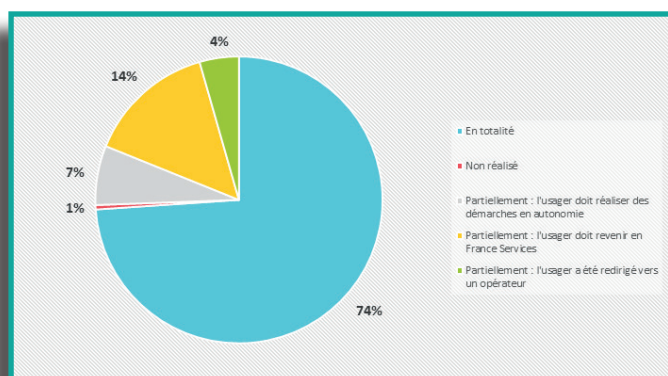
Autonomie numérique :



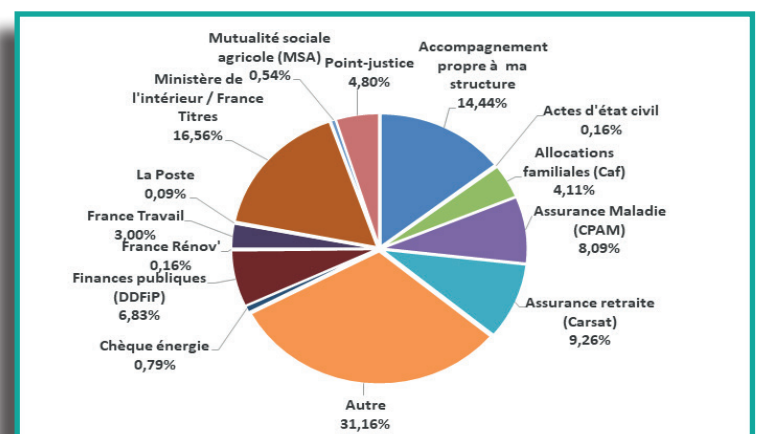
Type d'accompagnement :



Résolution de la demande :



Partenaires concernés par les demandes des usagers :



FRANCE SERVICES de Saint-Yorre au 31/12/2024



La Maison France Service de Saint-Yorre a ouvert en juin 2022, portée par Vichy Communauté et avec le soutien de la municipalité de Saint-Yorre. Cette dernière a été labellisée le 13 juillet 2022.

Le territoire

Saint-Yorre est une commune située au sud-est du département de l'Allier. Elle est surtout connue pour son eau minérale. L'embouteillage de ces eaux reste la première activité de la ville. La commune fait partie depuis 2001 de la Communauté d'agglomération de Vichy, dans laquelle elle constitue l'un des deux pôles d'équilibre avec Saint-Germain-des-Fossés.

La municipalité souhaite mettre en valeur son patrimoine sourcier et thermal, tout particulièrement le Parc Larbaud, lieu de promenade aujourd'hui ouvert à tous, qui devrait devenir à terme une étape d'un parcours de découverte du bassin de Vichy/Saint-Yorre.

Il est également possible de découvrir cette magnifique région en empruntant la Via Allier. Trois boucles locales sont aménagées autour de la voie verte pour profiter des ambiances verdoyantes des bords de la rivière et faire découvrir les richesses culturelles et environnementales des centres bourgs.

L'EFS (Espace France Services) de Saint-Yorre rejoint le réseau des Maisons France Services du territoire de Vichy Communauté. Ce réseau a été mis en place dès 2020 avec la labellisation de l'EFS du Mayet-de-Montagne, puis de celui de Saint-Germain-des-Fossés en 2021. Complétant ces deux structures, la Maison France Services de Saint-Yorre permet d'assurer un maillage efficace de l'ensemble du territoire.

Avec ces équipements, Vichy Communauté veut contribuer à renforcer la qualité de vie et le dynamisme dans les cœurs de bourgs. Une volonté bien visible sur le territoire de la commune de Saint-Yorre avec l'inauguration la même année d'une Maison de Santé, ainsi que de nombreux travaux d'aménagement et de revalorisation. La structure s'adresse donc également aux habitants de l'agglomération qui ne trouveraient pas de réponse dans les services accessibles en centre-ville.

France Services

Missions principales :

- Offre un accès Internet et un espace bureautique.
- Apporte une aide aux démarches administratives.
- Accompagne les usagers dans la réalisation des démarches en ligne.
- Réunit tous les services publics en un seul lieu afin de répondre au mieux à la demande de ses habitants.

Élue référente : Séverine THOMAS-MOLLON, déléguée aux services publics de proximité.

Les animateurs :

En charge de l'animation, Julie DERIGO a exercé ses missions au sein de la Maison France Services depuis le 1^{er} juillet 2022, jusqu'au 31 août 2024 - remplacée le 1^{er} octobre 2024 par Tom CHOSSON. Nathan ACHASSAL est également arrivé en renfort à partir du 1^{er} juin 2024. De plus, Florence DEPALLE vient en renfort sur cette structure en cas de besoin, ainsi que sur les structures du Mayet-de-Montagne et de Saint-Germain-des-Fossés. La Maison France Services de Saint-Yorre a été ouverte en 2024 à un rythme de 24h par semaine. Les animateurs sont encadrés par Élodie SOISSON, responsable du secrétariat général et de l'accueil, au sein de Vichy Communauté.

FRANCE SERVICES

de Saint-Yorre

au 31/12/2024



Formations suivies en 2024 par les animateurs :

- **Auprès des services de la CAF** : webinaire sur « aide aux victimes de violences conjugales » proposé par l'ANCT avec la CAF et la MSA (6 février).
- **Auprès des services de la CPAM** : webinaire « e-carte vitale » proposé par la CPAM de l'Allier (28 juin).
- **Auprès des services de la CARSAT** : webinaire de la CARSAT AUVERGNE (30 janvier) - webinaire « retraite progressive et cumul emploi-retraite » proposé par l'ANCT (25 mars) - webinaire « cumul emploi-retraite et veuvage » proposé par la CARSAT AUVERGNE (17 septembre) - webinaire « carrière longue » proposé par l'ANCT (30 octobre).
- **Auprès de France Travail** : webinaire sur l'inscription d'un candidat, proposé par l'ANCT (14 mars) - webinaire sur l'utilisation des outils disponibles sur l'espace de France Travail, proposé par l'ANCT (17 juin).
- **Auprès du Ministère de l'Intérieur** : webinaire sur « campagne de détection des non-inscrits sur les listes électorales » proposé par l'ANCT (21 mars).
- **Formation initiale « chèque énergie »** : webinaire proposé par l'ANCT (15 mars).
- **Autres** : webinaire « VIGI CO » dispositif interne de vigilance collective au sein de Vichy Communauté permettant, entre autres, de signaler les actes de violences, les discriminations, le harcèlement et les agissements sexistes et sexuels auxquels chacun d'entre nous peut être confronté et proposé par Vichy Communauté (2 février) - formation aux gestes de premiers secours (PSC1) (12 février) - formation PIX proposée par Vichy Communauté courant février - formation « gérer et prévenir les incivilités » proposé par l'ANCT (réalisée entre mai et juin) - formation sur le programme Service Public+ proposé par l'ANCT (9 octobre).

Horaires d'ouverture de France Services à Saint-Yorre :

Lundi : de 9h à 12h30 et de 15h30 à 18h30

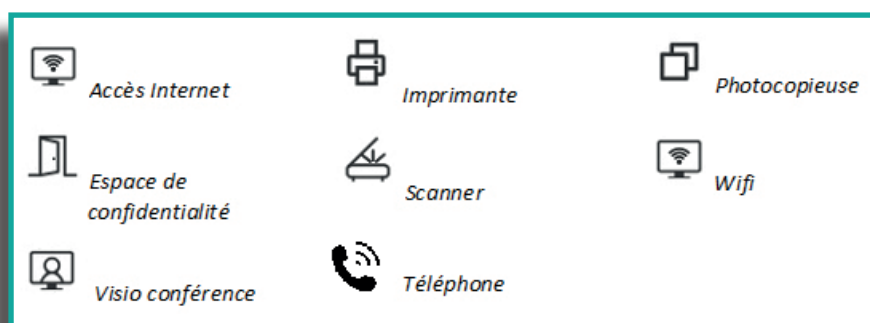
Mardi : de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h

Mercredi : de 9h à 14h

Jeudi : de 9h à 12h30

Vendredi : de 9h à 12h

Équipements mis à disposition :



Les partenaires :

- La Caisse d'Allocations Familiales de l'Allier
- La Caisse Primaire d'Assurance Maladie de l'Allier
- La CARSAT Auvergne (service retraite)
- Le Ministère de la Justice - CDAD
- La Mission Locale Espace Jeunes de Vichy
- Les services de la DGFIP
- France Travail
- L'ANTS
- Mutuale
- La Maison des Solidarités Départementale de Vichy

Ces partenaires sont présents au sein de France Services de différentes façons : par des permanences physiques qui peuvent être mensuelles, bimensuelles ou hebdomadaires - via de la visioconférence - ou avec une personne référente joignable par téléphone et chargée de répondre aux questions des animateurs.

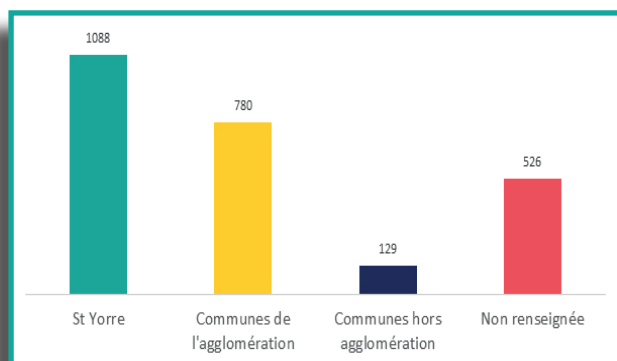


FRANCE SERVICES de Saint-Yorre au 31/12/2024



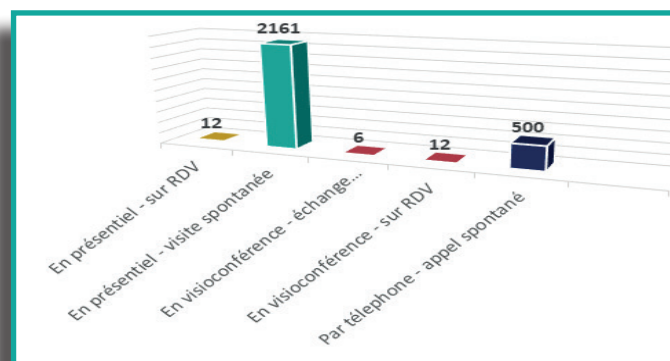
Les publics accueillis :

Provenance de l'utilisateur :

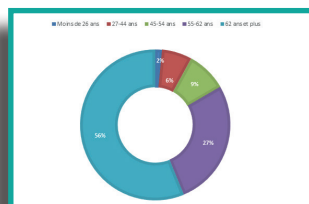


Les demandes accompagnées :

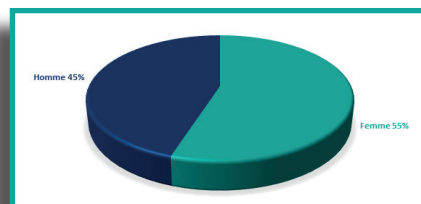
Canal de communication :



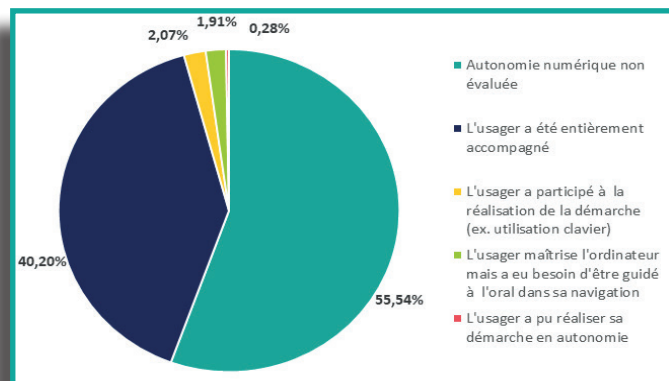
Tranche d'âge des usagers accompagnés :



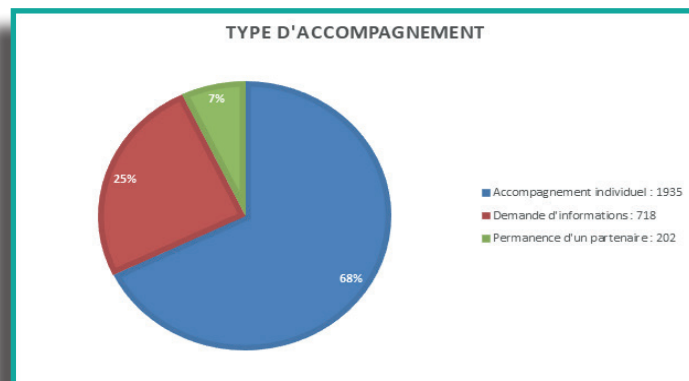
Répartition des usagers par genre :



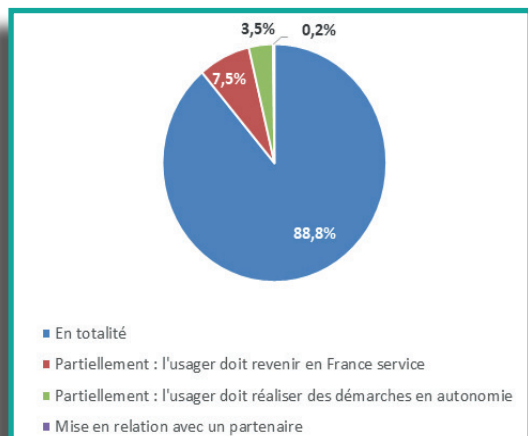
Autonomie numérique :



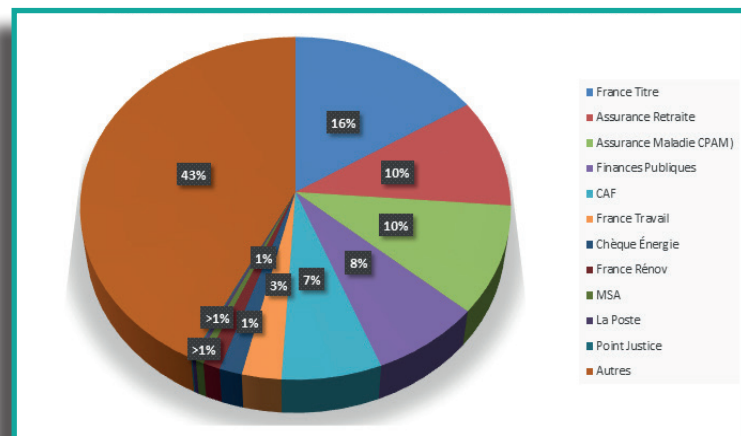
Type d'accompagnement :



Résolution de la demande :



Partenaires concernés par les demandes des usagers :



FRANCE SERVICES

de Saint-Yorre

au 31/12/2024



Les permanences :

La fréquentation annuelle :

PARTENAIRES	FREQUENTATION ANNUELLE	FREQUENCE
Mission Locale	7	1 permanence par mois
Mutuale	13	1 permanence par mois
MSD	182	Tous les mardis et jeudis

CONCLUSION

L'ouverture de la France Services de Saint-Yorre est récente mais nous permet déjà de constater un réel engouement pour ses services. Elle a déjà des chiffres équivalents à ceux de la première année de celle de Saint-Germain-des-Fossés.

La fréquentation totale de la France Services de Saint-Yorre est de 2 523 accompagnements pour 2024.

Nous poursuivons notre action d'information de nos services auprès des usagers en faisant régulièrement de la communication.

En 2025, L'URSSAF intègre le bouquet national, ce qui pourrait entraîner une hausse des sollicitations.

Nous poursuivons l'objectif de faire connaître le réseau France Services auprès de tous, afin de simplifier et d'accompagner tous les usagers dans un climat de bienveillance.

Facebook Vichy Communauté
(17 novembre 2024)

